



Bulletin Officiel

N°7624 Jeudi 04 juin 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	3
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	9
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	13
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	17

AVIS DES SOCIETES

<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR	19
<u>REDUCTION ET AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEES</u>	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE KASSERINE « SODEK-SICAR »	20
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	21

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 09/01/2026)

ANNEXE II

INFORMATION POST AGE

- ASSURANCES MAGHREBIA

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)
- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE « CARTE »

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2026

- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
- SICAV AMEN

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الايضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدئي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيّم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريماً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدّم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تُلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهرية على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاا متكررة أو غير مساواة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخراا الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحساباا، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيرا مختصا، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصياا كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحساباا التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعياا التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءا الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحساباا إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحساباا أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحساباا مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحساباا في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجباا الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزاماا القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضياا الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز النفاذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛

- الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛

- تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.

كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

Siège social : 6 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La société les Industries chimiques du fluor – ICF, porte à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 02 JUIN 2026, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2025 à trois dinars deux cent millimes (**3,200 DT**) par action, ainsi le montant total des dividendes s'élève à **6.720.000,000 DT**.

- La date de détachement des dividendes : **27/08/2026**
- La date de paiement des dividendes s'effectuera à partir du **31/08/2026**.

AVIS DES SOCIÉTÉS

REDUCTION ET AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEES

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE KASSERINE
« SODEK-SICAR »**

Siège social : Immeuble Rahmouni – Avenue Habib Bourguiba – En face de la BCT -1200- Kasserine

La Société de Développement Economique de Kasserine « SODEK-SICAR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'opération de réduction et d'augmentation de son capital social, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2026, a été réalisée et ce, par :

- ✓ La réduction du capital de la société d'un montant de 548.800 dinars pour le porter de 6.236.055 dinars à 5.687.255 dinars et ce, par l'annulation de 109.760 actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune revenant à la BFPME ;
- ✓ L'augmentation du capital de la société d'un montant de 999.335 dinars pour le porter de 5.687.255 dinars à 6.686.590 dinars et ce, par l'émission au pair de 199.867 actions nouvelles ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune, réservées à la BH Bank (66.600 actions), à la STB Bank (66.600 actions) et à la BNA Bank (66.667 actions).

Les actions nouvelles émises en numéraire ont été souscrites et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **6.686.590** dinars divisé en **1.337.318** actions d'une valeur nominale de **5** dinars chacune et l'article y afférent des statuts a été modifié en conséquence.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	20/07/92	131.359	134.918	134.940
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/04/07	184.119	189.701	189.726
3	UNION FINANCIERE.SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	151.696	155.409	155.431
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	165.830	170.474	170.502
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	156.578	159.866	159.887
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	163.479	167.732	167.760
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	148.415	151.909	151.919
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	61.194	62.895	62.905
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	45.127	46.280	46.287
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANTIT	BH INVEST	06/07/09	153.423	157.467	157.492
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	134.316	137.572	137.615
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	134.213	137.793	137.822
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	115.794	119.260	119.295
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	107.343	110.082	110.100
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	108.373	111.160	111.177
16	ATTJARI PREMIUM SICAV	ATTJARI GESTION	08/08/25	101.925	104.114	104.127
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
17	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	23.481	24.031	24.035
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	163.147	167.471	167.485
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	154.717	158.441	158.445
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14.830	15.179	15.180
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	227.199	233.029	233.067
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	127.181	130.086	130.104
23	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	132.985	136.386	136.408
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	18.602	19.084	19.087
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	113.867	117.592	117.615
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2.520	2.607	2.611
SICAV MIXTES						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	17/05/93	85.246	89.444	89.511
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	25/04/94	177.793	190.291	190.624
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	11/11/01	134.948	153.333	153.674
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	139.702	143.134	143.156
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	201.413	249.929	251.867
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	725.391	848.088	852.698
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	227.064	278.383	282.309
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	06/09/10	133.347	153.090	155.112
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	09/05/11	192.550	208.987	209.396
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	219.929	259.056	260.386
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	201.389	239.113	240.359
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	04/06/07	36.499	44.572	44.742
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	117.256	126.368	126.992
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1.377	1.600	1.603
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1.500	1.889	1.901
42	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	110.139	136.178	137.347
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
43	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	3 036.892	3 398.681	3 432.126
44	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	335.722	446.382	446.382
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	4.247	5.235	5.314
46	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3.652	4.360	4.418
47	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	54.424	62.539	64.511
48	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1.578	1.620	1.620
49	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1.598	1.875	1.902
50	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1.689	2.084	2.119
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	21.778	25.238	25.746
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	06/11/17	17.145	20.917	21.249
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	22.294	26.253	26.803
54	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	17/04/23	6 617.405	7 362.056	7 461.700
55	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	123.577	164.396	168.918
FCP MONETAIRE - VL QUOTIDIENNE						
56	FCP VALEURS MONETAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	30/03/26		100.604	100.619
SICAV ACTIONS						
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	133.084	158.860	160.317
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1.849	2.476	2.521

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
OPCYM DE DISTRIBUTION								
SICAV OBLIGATAIRES								
59	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	19/05/26	5.369	115.396	112.367	112.382
60	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/26	5.837	102.688	99.357	99.371
61	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/26	6.920	109.606	105.995	106.012
62	ATTIARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIARI GESTION	01/11/00	18/05/26	5.173	106.649	103.886	103.900
63	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	15/05/26	6.048	113.422	110.235	110.245
64	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	19/05/26	6.838	108.706	104.661	104.678
65	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	03/02/97	19/05/26	6.130	105.118	101.961	101.975
66	CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	26/05/26	6.545	110.429	106.654	106.666
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/26	6.893	109.834	105.751	105.768
68	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/26	5.424	107.493	104.366	104.374
69	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	07/04/26	5.984	107.887	104.504	104.521
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/26	6.929	106.787	102.706	102.723
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/26	5.748	110.948	107.873	107.888
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/26	6.506	106.487	102.768	102.784
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4.313	107.106	109.030	109.031
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	01/08/05	19/05/26	5.762	110.520	107.219	107.235
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	12/05/26	6.516	105.846	101.903	101.919
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/26	6.475	117.088	113.216	113.232
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	5.674	109.161	106.794	106.800
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	6.705	113.276	109.413	109.431
79	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	07/05/26	7.221	109.143	105.664	105.674
80	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	20/05/26	63.971	1 070.423	1 037.934	1 037.516
81	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	20/05/26	612.949	10 822.868	10 556.545	10 557.528
82	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	20/05/26	5.652	107.686	105.452	105.479
83	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	25/05/26	6.665	118.456	114.894	114.911
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
84	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	22/05/26	7.524	109.650	106.737	106.862
85	FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	22/05/26	3.725	103.736	104.267	104.388
SICAV MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	19/05/26	1.555	78.965	97.554	98.419
87	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	19/05/26	6.309	155.675	188.671	190.166
88	SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	26/05/26	0.709	18.242	19.361	19.407
89	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	07/04/26	18.530	400.553	451.338	451.570
90	STRATÉGIE HIGH YIELD SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	02/06/26	357.841	2891.070	3305.429	3335.655
91	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	12/05/26	2.400	69.803	76.435	76.815
92	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	14/05/26	2.030	55.540	57.245	57.438
93	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	06/03/26	6.609	117.797	115.578	115.666
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	25/05/26	0.994	22.169	28.800	29.059
95	ATTIARI FCP CEA	ATTIARI GESTION	30/06/09	11/05/26	0.528	22.160	28.720	28.957
96	ATTIARI FCP DYNAMIQUE	ATTIARI GESTION	01/11/11	11/05/26	0.263	18.899	22.918	23.057
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	29/05/26	3.807	110.938	125.773	127.141
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2.315	100.919	129.372	131.336
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2.252	106.688	129.381	131.106
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	25/12/25	8.186	115.144	117.564	118.035
101	UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	29/04/26	3.862	124.419	147.303	149.023
102	FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0.228	15.229	18.657	18.750
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	02/02/26	5.861	124.480	150.759	152.628
104	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	15/01/07	26/05/25	1.500	102.736	126.112	126.490
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	1.867	139.211	155.774	156.646
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0.963	193.080	230.481	233.207
107	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	22/05/26	7.872	192.130	228.427	234.279
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6.025	242.027	268.593	273.117
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	7.004	219.120	234.296	237.367
110	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6.189	215.171	228.879	230.822
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	25/05/26	0.208	37.315	44.682	45.467
112	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	27/04/26	671.094	13 009.997	14 588.546	14837.993
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/26	4.351	129.894	160.449	164.796
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	12/11/18	30/05/25	77.514	6 892.825	7 687.548	7799.787
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/05/26	0.497	13.365	15.885	16.119
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	22/05/26	11.557	199.905	220.929	223.333
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/05/16	26/05/25	371.673	14 784.400	17 536.150	17848.959
118	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	20/05/26	488.464	13 163.282	15768.069	15 967.735
119	FCP JASMINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	29/04/26	600.429	11 616.258	12 954.896	13209.308
120	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	27/04/26	618.215	12 861.389	14 520.898	14750.580
121	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	29/04/26	568.265	11 789.353	13 181.160	13419.755
122	FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/26	0.435	13.205	18.914	18.698
123	MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	27/04/26	4.989	132.793	149.886	152.975
124	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	29/04/26	5.590	161.038	184.459	188.037
125	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	15/05/26	4.481	121.171	148.245	151.823
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
126	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	4.627	138.852	161.356	163.371
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
127	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	24/04/26	58.809	1 357.067	1 596.586	1 628.224

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du Collège Délégué

M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la « Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-» en « Société Tunisienne d'Assurance Takaful - Al Baraka Assurances- » et le changement de son siège social, l'ouverture au public du FCPR NOUMOU ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP IRADETT 50, FCP HELION SEPTIM et des deux Fonds Commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 1 et FCC BIAT- CREDIMMO 2, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemân, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I 1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650

67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221

28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufaitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendès France -5100 Mahdia-	73 680 274
67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International «SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115

103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING*	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIII	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Avis des sociétés

INFORMATION POST AGE

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

*Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis –
Belvédère*

La société Assurances Maghrebias publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire en date du 15 Mai 2026.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de 10 000 000 Dinars par incorporation des réserves pour le porter de 45.000.000 dinars à 55.000.000 dinars.

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 1 000 000 actions nouvelles gratuites de valeur nominale de 10 DT chacune, à attribuer à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour neuf (09) actions anciennes.

Les 1 000 000 actions gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du 15 Juin 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sous réserve de la réalisation de l'augmentation du capital, décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL - NOUVEAU

Le capital social est fixé à la somme de cinquante-cinq millions de dinars (55 000 000 DT) divisé en cinq millions cinq cent mille (5 500 000) actions d'une valeur nominale de dix dinars (10 DT) chacune.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour assurer la réalisation et la constatation de la présente augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mr Adel REKIK (ADR Auditing And Advising).

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<u>Actifs Non Courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		6 271 661	5 644 913
Moins : amortissements immobilisations incorporelles		(4 986 130)	(3 980 795)
	II.1	1 285 531	1 664 118
Immobilisations corporelles		327 262 396	309 814 845
Moins : amortissements immobilisations corporelles		(170 856 949)	(156 296 092)
Moins : provisions pour dépréciation des immobilisations		(276 543)	(359 128)
	II.2	156 128 904	153 159 625
Immobilisations financières		269 246 950	211 521 716
Moins : Provisions immobilisations financières		(6 715 168)	(4 785 137)
	II.3	262 531 782	206 736 579
Total des actifs immobilisés		419 946 217	361 560 322
Autres actifs non courants		2 435 957	-
Total des actifs non courants		<u>422 382 174</u>	<u>361 560 322</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	II.4	146 002 154	157 948 843
Moins : provisions stock		(5 469 476)	(5 646 103)
		140 532 678	152 302 740
Clients et comptes rattachés *	II.5	195 604 286	179 324 653
Moins : provisions clients et comptes rattachés		(29 316 000)	(28 372 023)
		166 288 286	150 952 630
Autres actifs courants	II.6	37 881 481	24 772 328
Moins : provisions autres actifs courants		(2 041 118)	(1 779 072)
		35 840 363	22 993 256
Placements et autres actifs financiers	II.7	21 004 216	21 504 216
Liquidités et équivalents de liquidités *	II.8	18 348 257	19 022 774
Total des actifs courants		<u>382 013 800</u>	<u>366 775 616</u>
Total des actifs		804 395 974	728 335 938

(*) : Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Capitaux propres			
Capital social		84 015 979	84 015 979
Réserve légale		8 401 598	8 401 598
Subvention d'investissement		4 472 427	3 640 915
Prime d'émission		-	74 957
Résultats reportés		189 129 488	172 867 563
Total des capitaux propres avant résultat		286 019 492	269 001 012
Résultat de l'exercice		52 783 636	49 793 360
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>338 803 128</u>	<u>318 794 372</u>
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	II.10	37 395 878	33 437 213
Autres passifs non courants		1 762 990	1 497 704
Total des passifs non courants		39 158 868	34 934 917
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	130 470 194	125 114 661
Autres passifs courants	II.12	42 870 382	36 818 134
Autres passifs financiers courants	II.13	250 328 609	211 968 744
Concours bancaires		2 764 793	705 110
Total des passifs courants		426 433 978	374 606 649
Total des passifs		<u>465 592 846</u>	<u>409 541 566</u>
Total des capitaux propres et des passifs		804 395 974	728 335 938

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de Résultat
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	III.1	473 740 546	483 387 130
Autres produits d'exploitation		4 325 214	3 829 578
<i>Total des produits d'exploitation</i>		478 065 760	487 216 708
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation de stock de produits finis et encours		363 949	(1 701 367)
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	(270 305 544)	(282 588 339)
Charges de personnel		(56 953 207)	(51 440 471)
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	(23 834 012)	(27 365 207)
Autres charges d'exploitation	III.5	(49 090 267)	(47 891 002)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		(399 819 081)	(410 986 386)
<i>Résultat d'exploitation</i>		78 246 679	76 230 322
Charges financières nettes	III.6	(22 214 822)	(24 475 032)
Produits des placements		544 511	627 131
Autres gains ordinaires	III.7	3 404 492	1 653 346
Autres pertes ordinaires		(2 528 808)	(323 806)
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		57 452 052	53 711 961
Impôt sur les sociétés		(3 596 567)	(3 020 494)
Contribution sociale		(1 071 849)	(898 107)
<i>Résultat net de l'exercice</i>		52 783 636	49 793 360

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 025	2 024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	52 783 636	49 793 360
Ajustements pour :		
*Amortissements et provisions	23 100 942	27 365 207
*Variation des :		
Stocks	11 946 689	(5 453 688)
Créances clients (*)	(16 279 632)	(6 128 349)
Autres actifs courants	(13 109 153)	(6 267 696)
Fournisseurs et autres dettes	3 141 359	33 759 327
Autres passifs (hors dividendes)	6 052 248	1 201 948
Autres actifs non courants	(3 169 027)	-
*Autres ajustements :		
Plus ou moins-value de cession	(2 729 669)	(186 000)
Quote part des subventions inscrites en résultat	(668 488)	(587 803)
Résorptions des charges à répartir	733 070	-
Interets courrus non échus	406 495	-
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	IV.1 62 208 470	93 496 306
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissements sur cession d'immobilisations	196 048	186 000
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	(21 484 350)	(27 766 098)
Encaissement/Décaissements sur immobilisations financières	(53 960 012)	(42 708 449)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2 (75 248 314)	(70 288 547)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement de nouveau CMT (*)	17 195 000	14 500 000
Décaissement sur remboursements CMT(*)	(11 110 639)	(11 837 516)
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	35 827 674	29 856 843
Encaissement de subventions d'Investissement	1 500 000	1 000 000
Encaissement / Décaissement sur CCA Azur Papier	-	990 773
Dividendes versés aux actionnaires	(33 606 392)	(29 405 593)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>	IV.3 9 805 644	5 104 507
Variation de trésorerie	(3 234 200)	28 316 266
Trésorerie au début de l'exercice	39 821 880	11 505 614
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	36 587 680	39 821 880

(*) Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

Notes aux États Financiers

Notes aux États Financiers

I. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société SAH SA, Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société SAH SA est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adultes ;
- Les papiers et tissus d'hygiènes et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis et semi finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts d'achat.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

I-8 Retraitement des effets à l'encaissement

Les soldes au 31/12/2024 ont été retraités par le reclassement des effets à l'encaissement (effets remis à la banque au 31/12/2024) de la rubrique « Clients et comptes rattachés » vers la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités », pour un montant de 760.767 DT (**Note II.5 et Note II.8**).

II. Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1.285.531 DT contre 1.664.118 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31.12.2025</i>	<i>31.12.2024</i>
Conception, marques et brevets	391 972	391 972
Logiciels	5 879 663	5 252 915
Immobilisations incorporelles en cours	26	26
Total	6 271 661	5 644 913
<i>Amortissements des immobilisations Incorporelles</i>	(4 986 130)	(3 980 795)
Immobilisations incorporelles nettes	1 285 531	1 664 118

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 156.128.904 DT contre 153.159.625 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31.12.2025</i>	<i>31.12.2024</i>
Terrains	12 991 374	12 991 374
Constructions	29 311 468	28 785 756
Agencement des constructions	38 643 618	34 392 093
Installations techniques	3 170 002	3 107 467
Agencement, aménagement et installations divers	23 076 712	20 893 535
Matériel industriel	172 210 241	172 036 812
Matériel de transport	13 548 095	12 898 630
Equipements de bureaux	1 185 379	1 161 134
Matériel informatique	8 403 575	7 787 705
Matériel de laboratoire	332 020	332 020
Immobilisations corporelles en cours	18 710 105	9 969 092
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	5 679 807	5 459 227
Total	327 262 396	309 814 845
<i>Amortissements des immobilisations Corporelles</i>	(170 856 949)	(156 296 092)
<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>	(276 543)	(359 128)
Immobilisations corporelles nettes	156 128 904	153 159 625

Tableau des immobilisations et des amortissements
Arrêté au 31 décembre 2025

DÉSIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				Provisions	Valeurs comptables nettes		
	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31/12/2025	31/12/2024	Dotation	Cession		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025
<u>Immobilisations incorporelles</u>												
Conception, marques et brevets	391 972	-			391 972	391 386	240	-	391 626	-	586	346
Logiciels	5 252 915	626 748			5 879 663	3 589 409	1 005 095	-	4 594 504	-	1 663 506	1 285 159
Immobilisations incorporelles en cours	26	-			26	-	-	-	-	-	26	26
<u>Total des imm. incorp.</u>	5 644 913	626 748	-	-	6 271 661	-	-	-	-	-	1 664 118	1 285 531
<u>Immobilisations corporelles</u>												
Terrains	12 991 374	-	-	-	12 991 374	-	-	-	-	-	12 991 374	12 991 374
Constructions	28 785 756	488 352	-	37 360	29 311 468	13 871 123	1 322 521	-	15 193 644	-	14 914 633	14 117 824
IGAA des constructions	34 392 093	2 093 852	-	2 157 673	38 643 618	18 312 635	2 795 586	-	21 108 221	-	16 079 458	17 535 397
Installations techniques	3 107 467	62 535	-	-	3 170 002	2 660 593	138 744	-	2 799 337	-	446 874	370 665
IGAA divers	20 893 535	1 624 516	-	558 661	23 076 712	10 803 782	2 303 205	-	13 106 987	-	10 089 753	9 969 725
Matériels industriel	172 036 813	1 944 959	4 148 076	2 376 545	172 210 241	93 772 249	10 157 604	3 481 519	100 448 334	276 543	78 264 564	71 485 364
Matériels de transport	12 898 630	1 565 995	919 563	3 032	13 548 094	11 425 109	613 931	911 104	11 127 936	-	1 473 521	2 420 158
Équipements de bureau	1 161 134	24 245	-	-	1 185 379	709 354	77 084	-	786 438	-	451 780	398 941
Matériels informatique	7 787 705	615 870	-	-	8 403 575	4 523 654	1 510 460	-	6 034 114	-	3 264 051	2 369 461
Matériels de laboratoire	332 020	-	-	-	332 020	217 593	34 345	-	251 938	-	114 427	80 082
Immob corp en cours (avance et acompte)	5 459 227	220 580	-	-	5 679 807	-	-	-	-	-	5 459 227	5 679 807
Immob corp en cours	9 969 091	14 430 872	556 586	5 133 271	18 710 106	-	-	-	-	-	9 969 091	18 710 106
<u>Total des imm. corp.</u>	309 814 845	23 071 776	5 624 225	-	327 262 396	156 296 092	18 953 480	4 392 623	170 856 949	276 543	153 518 753	156 128 904

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2025 à 262.531.782 DT contre 206.736.579 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Participations dans les filiales (*)	268 245 435	209 587 543
Prêts au personnel	610 433	579 091
Cautionnements	391 082	1 355 082
Immobilisations Financières	269 246 950	211 521 716
<i>Provision des immobilisations financières</i>	(6 715 168)	(4 785 137)
Immobilisations corporelles nettes	262 531 782	206 736 579

(*) Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
SAH Algérie	11 754 530	11 754 530
SAH Libye	3 051 647	3 051 647
SAH Maroc	925 075	925 075
Azur Papier SA	95 528 094	69 179 224
SAH Côte d'Ivoire	14 933 015	11 986 715
Azur Détergent SA	79 474 388	76 151 888
SAH Sénégal	7 313 594	7 313 594
Azur Industrie Cosmétique SA	37 199 950	17 199 950
Azur D'Articles Plastiques SA	11 274 950	8 999 950
TRANSFLECHE SARL	2 999 990	2 999 990
SAH DE COMMERCE SARL	24 980	24 980
PARTIC.SAH MAURITANIE	3 765 222	-
Total	268 245 435	209 587 543

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 140.532.678 DT contre 152.302.740 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Stocks de matières premières	73 620 421	93 894 308
Stocks en transit	18 995 732	10 422 433
Stocks de pièces de rechanges	17 251 888	17 861 938
Stocks produits finis	35 765 148	35 497 013
Stocks produits semi finis	368 965	273 151
Total	146 002 154	157 948 843
<i>Provision matières premières</i>	(4 201 373)	(3 952 201)
<i>Provision produits finis</i>	(1 193 989)	(1 610 630)
<i>Provision pièces de rechange</i>	(74 114)	(83 272)
Total des stocks nets des provisions	140 532 678	152 302 740

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les créances clients nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 166.288.286 DT contre 150.952.630 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Clients locaux	67 313 056	71 228 882
Clients étrangers	39 185 998	32 577 904
Clients effet à recevoir	59 789 232	47 145 840
Clients douteux ou litigieux	29 316 000	28 372 027
Total créances brutes (*)	195 604 286	179 324 653
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	(29 316 000)	(28 372 023)
Total créances nettes (*)	166 288 286	150 952 630

(*) : Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 35.840.363 DT contre 22.993.256 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	1 223 333	1 886 347
Créances fiscales	14 557 478	12 799 570
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	969 660	1 169 820
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (AZUR Détergent SA)	6 274 843	889 686
Sociétés du Groupe (AZUR Papier SA)	972 585	885 447
Sociétés du Groupe (SAH Côte d'Ivoire)	165 153	165 153
Sociétés du Groupe (AZUR Cosmétique SA)	8 940 467	2 587 495
Sociétés du Groupe (Transflèche)	364 291	203 166
Sociétés du Groupe (AZUR Industrie Plastique)	-	141 754
Sociétés du Groupe (SAH de Commerce)	642 441	162 946
Charges constatées d'avance	3 340 701	3 450 249
Débiteurs divers	93 087	93 253
Total autres actifs bruts	37 881 481	24 772 328
<i>Provisions autres actifs courants</i>	(2 041 118)	(1 779 072)
Total autres actifs nets des provisions	35 840 363	22 993 256

II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 21.004.216 DT contre 21.504.216 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Placements BNA	3 139	3 139
Placements UIB	1 077	1 077
Placements Amen Bank	1 000 000	1 000 000
Placements BIAT	20 000 000	20 500 000
Total Placements	21 004 216	21 504 216

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2025 à 18.348.257 DT contre 19.022.774 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Banques	5 803 672	18 243 009
Effets à l'encaissement (*)	12 535 190	760 767
Caisses	9 180	15 946
Cartes bancaires	215	3 052
Total Liquidités (*)	18 348 257	19 022 774

(*) : Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2025 à 338.803.128 DT contre 318.794.372 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Capital social	84 015 979	84 015 979
Réserves légales	8 401 598	8 401 598
Subvention d'investissement	4 472 427	3 640 915
Prime d'émission	-	74 957
Résultats reportés	189 129 488	172 867 563
Total des capitaux propres avant résultat	286 019 492	269 001 012
Résultat de l'exercice	52 783 636	49 793 360
Total Capitaux Propres	338 803 128	318 794 372

Le résultat par action se présente comme suit au 31 décembre 2025

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2025</u>	<u>Déc. 2024</u>
Résultat net	52 783 636	49 793 360
Nombre d'actions moyen pondéré	84 015 979	84 015 979
Résultat par action (DT)	0,63	0,59

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest	Distribution de Dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 401 598	74 957	3 640 915	-	172 867 563	49 793 360	318 794 372
Affectation du résultat 2024	-	-	(74 957)	-	33 606 392	16 261 925	(49 793 360)	-
Situation nette après affectation du résultat 2024	84 015 979	8 401 598	-	3 640 915	33 606 392	189 129 488	-	318 794 372
Distribution des dividendes	-	-	-	-	(33 606 392)	-	-	(33 606 392)
Subvention 2025	-	-	-	1 500 000	-	-	-	1 500 000
QP des subventions d'investissements	-	-	-	(668 488)	-	-	-	(668 488)
Total des capitaux propres avant résultat	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	-	189 129 488	-	286 019 492
Résultat net 2025	-	-	-	-	-	-	52 783 636	52 783 636
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	-	189 129 488	52 783 636	338 803 128

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2025 à 37.395.878 DT contre 33.437.213 DT au 31 décembre 2024. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Emprunts BIAT	22 848 572	15 458 315
Emprunts BNA	-	50 000
Emprunts ATTIJARI Bank	11 456 545	10 908 427
Emprunts UBCI	2 383 333	3 483 333
Emprunts ATB	707 428	3 537 138
Total Emprunts	37 395 878	33 437 213

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 130.470.194 DT contre 125.114.661 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Fournisseurs ordinaires	73 389 370	70 477 070
Fournisseurs d'immobilisation	4 547 105	2 651 792
Fournisseurs d'immobilisation-RG	1 947 682	1 628 821
Fournisseurs effets à payer	50 586 037	50 356 978
Total Fournisseurs	130 470 194	125 114 661

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 42.870.382 DT contre 36.818.134 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Ristournes à accorder	7 556 036	5 009 861
Salaires à payer et autres dettes au personnel	11 363 689	9 639 025
Sociétés du Groupe (AZUR Industrie Plastique)	1 492 960	-
Diverses dettes d'impôts à payer	6 628 792	7 131 527
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	379 991	341 701
Organismes sociaux	3 953 704	3 520 122
Charges à payer	10 605 689	10 350 226
Autres crédateurs	889 521	825 672
Total Autres Passifs Courants	42 870 382	36 818 134

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 250.328.609 DT contre 211.968.744 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Échéances à moins d'un an	13 341 096	11 215 400
Crédit de financement de stock	218 148 890	186 621 216
Intérêts courus	1 038 623	632 128
Billet de Trésorerie	17 800 000	13 500 000
Total Autres Passifs Financiers Courants	250 328 609	211 968 744

III. Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 478.065.760 DT contre 487.216.708 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Chiffre d'affaires local	406 057 341	406 620 118
Chiffre d'affaires export	77 203 501	88 900 280
RRR accordés	(9 520 296)	(12 133 268)
Autres produits d'exploitation	4 325 214	3 829 578
Total Produits d'Exploitation	478 065 760	487 216 708

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2025 à 270.305.544 DT contre 282.588.339 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Achats de matières premières locales	60 533 104	101 588 755
Achats de matières premières étrangères	164 534 913	153 636 146
Achats d'emballages locaux	14 683 813	15 289 193
Achats d'emballages étrangers	19 202 444	21 552 505
Variation de stocks de matières premières	11 700 589	(7 444 985)
RRR obtenus	(349 319)	(2 033 275)
Total Achats Consommés	270 305 544	282 588 339

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à 56.953.207 DT contre 51.440.471 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Salaires et appointements	46 979 995	42 863 022
Charges de congés à payer	630 488	506 816
Charges patronales	8 827 648	7 597 207
Charges fiscales	411 691	389 895
Autres charges de personnel	103 385	83 531
Total Charges de Personnel	56 953 207	51 440 471

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 23.834.012 DT contre 27.365.207 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Dotations aux amortissements	19 958 815	18 651 296
Dotation aux prov. pour risques et charges	265 286	(362 114)
Dotation/ reprise sur provision des stocks	(176 627)	1 680 159
Dotation/ reprise sur provision des autres actifs	262 046	183 373
Dotations aux prov. pour dép. clients douteux	943 976	2 068 228
Dotation / Reprise aux prov. pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(82 585)	359 128
Dotation aux prov. pour dépréciation des immobilisations financières	1 930 031	4 785 137
Dotations aux amortissements Autres actifs non courants	733 070	-
Total Dotations aux Amortissements et aux Provisions	23 834 012	27 365 207

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 49.090.267 DT contre 47.891.002 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Frais de publicité	12 792 938	12 938 695
Electricité	7 498 721	7 627 123
Pièces de rechange	6 086 130	5 593 350
Transport sur ventes	6 224 258	6 005 731
Entretien et réparation	3 405 954	2 411 639
Carburant et lubrifiant	2 104 666	1 944 921
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 058 197	2 272 083
Primes d'assurances	1 505 089	1 502 735
Etat, impôts et taxes	1 329 836	1 493 746
Location	2 016 299	1 821 883
Frais de déplacements et missions	900 510	1 076 561
Services bancaires et assimilés	925 920	1 155 401
Frais postaux et de communication	422 364	346 882
Autres charges d'exploitation	1 819 385	1 700 252
Total Autres Charges d'Exploitation	49 090 267	47 891 002

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 22.214.822 DT contre 24.475.032 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Intérêts	24 619 721	23 617 943
Pertes de changes	1 763 113	3 756 000
Gains de change	(4 268 379)	(2 983 788)
Autres charges et produits financiers	100 367	84 877
Total Charges Financières Nettes	22 214 822	24 475 032

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 3.404.492 DT contre 1.653.346 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Quote-part de subvention d'investissements inscrite en résultat	668 488	587 803
Produits sur cession d'immobilisations	2 729 669	486 152
Autres gains	6 335	579 391
Total Autres Gains Ordinaires	3 404 492	1 653 346

IV. Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 39.821.880 DT au 31 décembre 2024 à 36.587.680 DT au 31 décembre 2025 enregistrant ainsi une variation négative de 3.234.200 DT provenant des flux d'investissement négatifs de 75.248.314 DT compensés par des flux d'exploitation positifs de 62.208.470 DT et des flux de financement positifs de 9.805.644 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 62.208.470 DT provenant essentiellement du résultat positif avant amortissements et provisions de 75.884.578 DT, atténué par une augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 13.676.108 DT. La hausse du BFR s'explique essentiellement par la hausse des créances clients de 16.279.632 DT, des autres actifs courants de 13.109.153 DT et des autres actifs non courants de 3.169.027 DT, partiellement compensée par la baisse des stocks de 11.946.689 DT, la hausse des soldes fournisseurs de 3.141.359 DT et des autres passifs courants de 6.052.248 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 75.248.314 DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 21.288.302 DT et de flux nets au titre d'acquisitions et cessions d'immobilisations financières de 53.960.012 DT, essentiellement suite à la participation dans l'augmentation du capital des filiales Azur Industrie Cosmétique SA, Azur d'Articles Plastiques SA et SAH Côte d'Ivoire respectivement à hauteur de 20.000.000 DT, 2.275.000 DT et 2.946.300 DT et le rachat des actions des filiales Azur Papier SA et Azur Détergent SA respectivement pour 26.348.870 DT et 3.322.500 DT.

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux positif de 9.805.644 DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 41.912.036 DT, et l'encaissement d'une subvention d'investissement de 1.500.000 DT contre la distribution des dividendes de 33.606.392 DT.

V. Solde Intermédiaire de Gestion

Produits	31.12.2025	31.12.2024	Charges	31.12.2025	31.12.2024	Soldes	31.12.2025	31.12.2024
CA Local	396 537 045	394 486 850	Stockage/ déstockage de production	(363 949)	1 701 367			
CA Export	77 203 501	88 900 280						
Autres produits d'exploitation	4 325 214	3 829 578						
Total	478 065 760	487 216 708	Total	(363 949)	1 701 367	Production	478 429 709	485 515 341
Production	478 429 709	485 515 341	Achats consommés	270 305 544	282 588 339	Marge sur coût matière	208 124 165	202 927 002
Marge sur coût matière	208 124 165	202 927 002	Autres charges externes	47 760 431	46 397 256	Valeur ajoutée	160 363 734	156 529 746
			Charges de personnel	56 953 207	51 440 471			
			Impôts et taxes	1 329 836	1 493 746			
Valeur ajoutée	160 363 734	156 529 746	Total	58 283 043	52 934 217	Excédent brut d'exploitation	102 080 691	103 595 529
Excédent brut d'exploitation	102 080 691	103 595 529	Charges financières nettes	22 214 822	24 475 032			
Autre produits ordinaires	3 404 492	1 653 346	Autres charges ordinaires	2 528 808	323 806			
Produits des placements	544 511	627 131	Dotations aux amort et prov	23 834 012	27 365 207			
			Impôt sur les bénéfices	4 668 416	3 918 601			
Total	106 029 694	105 876 006	Total	53 246 058	56 082 646	Résultat des activités ordinaires	52 783 636	49 793 360
Résultat des activités ordinaires	52 783 636	49 793 360	Modifications comptables	-	-	Résultat Net	52 783 636	49 793 360

VI. Note sur les parties liées

VI-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'ivoire	Filiale à l'étranger
SAH Sénégal	Filiale à l'étranger
SAH Mauritanie	Filiale à l'étranger
Azur Papier SA	Filiale en Tunisie
Azur Détergent SA	Filiale en Tunisie
Azur Industrie Cosmétique SA	Filiale en Tunisie
Azur D'Articles Plastiques SA	Filiale en Tunisie
TRANSFLECHE SARLL	Filiale en Tunisie
SAH de Commerce SARL	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-Directeur Général
JAIEZ Mounir	Actionnaire et PCA
TACHAROUKIET EL MAWADA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
TACHAROUKIET EI OFOK	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
GHARB EL MOUTAWASSET	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
JAWHARAT AL'UME FOR M &B	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye

VI- 2 Transactions avec les parties liées

Partenaires Libyens

- Au 31 décembre 2025, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires (En kDT)	Solde au 31/12/2025
TACHAROUKIET EL MAWADA	-	89
TACHAROUKIET EI OFOK	62 279	18 298
SHARIKT ANNARJES ADOUWALYA	-	(32)
Jawharat AL'UME FOR M &B	186	-
Total	62 465	18 355

SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre la société SAH SA et la société SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 237kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

SAHD Algérie « SAHD »

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre SAH SA et SAHD Algérie.

SAH Maroc

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre la société SAH SA et la société SAH Maroc ;
- Au 31 décembre 2025, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765kDT et elle est totalement provisionnée.

Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société SAH SA à sa filiale la société Azur Papier SA pour l'acquisition par la société SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656kDT. Le solde de l'avance comptabilisé parmi les immobilisations en cours s'élève au 31 décembre 2025 à 4.843kDT.
- Les ventes de Vieux Papiers et de déchets de la société SAH SA à la société Azur Papier SA ont atteint en 2025 un montant de 546kDT HT. La créance au titre de ces ventes s'élève à 837kDT au 31 décembre 2025.
- Les achats de matières premières de la société SAH SA auprès de la société Azur Papier SA totalisent en 2025 un montant de 68.521kDT HT.
- Le solde fournisseur Azur Papier SA chez la société SAH SA s'élève au 31 décembre 2025 à 13.506kDT.
- Au cours de l'exercice 2025, la société Azur Papier SA, filiale, a facturé à la société SAH SA le transport de l'excédent de l'énergie électrique produit par la première. Au 31 décembre 2025, la charge d'électricité comptabilisée par la société SAH SA s'élève à 2.060kDT.
- Au 30 juillet 2025, la filiale Azur Papier SA a consenti à la société SAH SA, qui a accepté, une mise à disposition de fonds à titre d'avance en compte courant d'actionnaires pour un montant de 6.000kDT. Cette avance est productive d'intérêts au taux annuel de 8%.
Le remboursement de ladite avance sera effectué en deux échéances, réparties comme suit :
 - 3.000kDT remboursée le 29 septembre 2025 ; et
 - 3.000kDT remboursée le 28 octobre 2025.Les charges d'intérêts comptabilisés par la société SAH SA s'élèvent, au 31 décembre 2025, à 100kDT.
- La société Azur Papier SA, filiale, a pris en charge certaines dépenses de la société SAH SA (frais de prestations de services) et a procédé ensuite à sa refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Le montant de la charge refacturé courant 2025 s'est élevé à 112kDT HT, y compris une marge de 10%.
- La société SAH SA a pris en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de missions, frais d'assistance douanière et frais d'abonnement annuel IT) et a procédé ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les frais de mission, d'assistance douanière et d'abonnement IT refacturés courant 2025 se sont élevés à respectivement 47kDT HT, 33kDT HT et 28kDT HT.

- La société prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport refacturés à la société Azur Papier SA courant 2025 s'élèvent respectivement à 415kDT HT et à 499kDT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Papier SA s'élève à 941kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur papier SA s'élève à 32kDT.

Société Azur Détergent SA

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale, la société Azur Détergent SA, (fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 188kDT HT, à 94kDT HT, à 73kDT HT et à 56kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Détergent SA (frais de prestations de services, frais de marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 6.829kDT HT, à 2.272kDT HT, à 1.047kDT HT et à 288kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Détergent SA s'élève à 3.786kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Détergent SA s'élève à 2.489kDT.

- Les achats de matières consommables de la société Azur Détergent SA auprès de la société SAH SA totalisent en 2025 un montant de 71kDT HT. Le solde fournisseur Azur Détergent SA auprès de la société SAH SA s'élève au 31 décembre 2025 à 180kDT.

Transflèche SARL

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Transflèche (fournitures bureau, frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fournitures de bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 1kDT HT et 3kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Transflèche SARL (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport de personnel refacturés courant 2025 s'élèvent à 128kDT HT et 103kDT y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.
- La société a facturé à sa filiale la société Transflèche SARL des produits de location relatifs à la mise à disposition de locaux administratifs pour un montant annuel de 13kDT HT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Transflèche SARL s'élève à 332kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Transflèche

SARL s'élève à 32kDT.

- La société SAH SA a engagé des frais de transport avec sa filiale la société Transflèche SARL qui se sont élevés à 2.686kDT au 31 décembre 2025. Le solde fournisseur Transflèche SARL est créditeur au 31 décembre 2025 de 375kDT.

Société Azur Industrie Cosmétique SA

- Le montant des ventes de la société SAH SA, effectués à la société Azur Industrie Cosmétique SA s'élève en 2025 à 129kDT HT. Le solde du client de la société Azur Industrie Cosmétique SA au 31 décembre 2025 est débiteur de 155kDT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale société Azur Industrie Cosmétique (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT, frais de missions, frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau, frais d'abonnement annuel IT, frais de missions et lesfrais d'assistance refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 158kDT HT, 63kDT HT, 3kDT HT et 4kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique (frais de prestations de services, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 2.028kDT HT, à 2.308kDT HT, à 767kDT HT et à 108kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Industrie Cosmétique s'élève à 8.857kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Industrie Cosmétique s'élève à 83kDT.

Société Azur d'Articles Plastiques SA

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Azur d'Articles Plastiques (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 49kDT HT et 28kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur d'Articles Plastiques (frais de prestations de services, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 282kDT HT, à 304kDT HT, à 356DT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 2.275kDT (solde créditeur) et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 782kDT.

Société SAH de Commerce SARL

- La société a engagé des frais de prestations de services pour le compte de sa filiale la société SAH de Commerce SARL qui se sont élevés à 119kDT au 31 décembre 2025.
- La société a loué à sa filiale la société SAH de Commerce un bureau avec une place de parking situé dans son siège social sis à Charguia 1 pour une durée d'une année du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025 pour un montant annuel de 13kDT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire SAH de Commerce s'élève à 622kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société SAH de commerce s'élève à 20kDT.

SAH Côte d'Ivoire SA

- Courant 2025, le chiffre d'affaires réalisé avec la société SAH Côte d'Ivoire s'est élevé à 1 045kDT.
- Au 31 décembre 2025, la créance détenue sur la société SAH Côte d'Ivoire s'élève à 7.360kDT.

Le solde débiteur du compte courant débiteur SAH Côte d'Ivoire s'élève au 31 décembre 2025 à 165kDT.

SAH Sénégal

- Courant 2025, le chiffre d'affaires réalisé avec la société SAH Sénégal s'est élevé à 277kDT.
- Au 31 décembre 2025, la créance détenue sur la société SAH Sénégal s'élève à 2.635kDT.

SAH Libye

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre la société SAH SA et la société SAH Libye.
- Le solde débiteur du compte courant débiteur SAH Libye s'élève au 31 décembre 2025 à 970kDT.

Directeur Général et Président du Conseil d'Administration SAH SA

- Une convention a été conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration, d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire par ses derniers sis à la Soukra à titre gracieux afin de permettre à la société SAH SA la fixation de panneaux publicitaires sans contre partie financière pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

VII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VIII : Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

SECTION 1 : GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

La Direction Générale de la société SAH SA assure un pilotage direct de la performance ESG à travers des revues mensuelles sur l'ensemble des sites, en présence systématique d'un représentant de la haute direction. Cet engagement se traduit par une allocation budgétaire dédiée aux investissements sociaux et HSE dès le début de chaque exercice, un suivi rigoureux des indicateurs clés (RH, HSE, Qualité, etc) permettant de fixer les orientations stratégiques et d'évaluer l'efficacité du système de management.

1.2. Comités concernés et équipes impliqués

La gouvernance ESG au sein de la société SAH SA s'appuie sur deux comités opérationnels : le comité Ressources Humaines (RH) et le comité Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE), qui assurent conjointement la veille et la mise en conformité ESG. Le déploiement opérationnel est assuré par des services HSE dédiés sur chaque site, pilotés par des experts en gestion des risques professionnels et environnementaux. Ce dispositif est complété par les Comités de Santé et Sécurité au Travail (CSST), qui constituent un canal de dialogue structuré entre la direction et les collaborateurs sur les sujets de santé, sécurité et conditions de travail.

Par ailleurs, un responsable énergétique assure le suivi de la consommation énergétique sur l'ensemble des sites et pilote les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte carbone.

1.3. Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière ESG, la société SAH SA a engagé des formations ciblées au profit de ses cadres et responsables. Une formation sur la mise en place d'une démarche ESG a été dispensée en partenariat avec Paris Dauphine Tunisie, au profit du Directeur HSE (décembre 2024), du Responsable Management Qualité et de la Responsable RH (mai et juin 2025). Par ailleurs, une formation sur la comptabilité carbone a été assurée par un expert en décarbonation au profit des cadres (juillet, octobre et novembre 2025).

Ce programme de formation ESG se poursuivra progressivement pour couvrir l'ensemble des responsables concernés.

SECTION 2 : STRATÉGIE ESG

La société SAH SA a adopté en 2022 une stratégie quinquennale (2022-2027) structurée autour de six axes prioritaires, couvrant partiellement les trois piliers ESG. Sur le plan environnemental, la société a engagé des audits énergétiques sur ses activités énergivores et mis en œuvre deux unités de cogénération à Azur Papier, filiale du groupe SAH, visant à améliorer la performance énergétique du groupe. Le pilier social est le plus développé, avec des orientations structurées autour du développement des compétences, de la santé et sécurité au travail et de l'amélioration des conditions de travail. La gouvernance est conforme aux exigences réglementaires applicables aux sociétés cotées, renforcée par des procédures mises en place dans le cadre de la certification FSC.

Toutefois, la démarche ESG n'est pas encore formalisée en tant que stratégie autonome et structurée. La Société est aux premières étapes de structuration de sa démarche ESG, avec pour objectif de formaliser progressivement une stratégie intégrée.

SECTION 3 : GESTION DES RISQUES

À ce stade, une analyse structurée des risques et opportunités ESG n'a pas encore été formalisée. Elle sera mise en place dans le cadre de la structuration de la démarche ESG.

Cette analyse s'appuiera sur les travaux existants portant notamment sur les risques environnementaux déjà identifiés dans la cartographie globale des risques de la société, sur l'analyse des risques par poste de travail réalisée dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels (Environnement, Santé et Sécurité au Travail), ainsi que sur les études d'impacts conduites par des bureaux d'études agréés.

SECTION 4 : INDICATEURS & CIBLES

À ce stade, les indicateurs ESG quantitatifs sont en cours de structuration dans le cadre de la mise en place progressive de la démarche ESG. La société SAH SA s'engage à développer son dispositif de collecte et de reporting afin de permettre une divulgation plus complète lors des exercices futurs.

Néanmoins, la société dispose d'un socle d'indicateurs qualitatifs attestant de l'existence de politiques structurantes, notamment une politique qualité couvrant certains aspects HSE et sociaux, ainsi qu'une politique sociale intégrant la santé et sécurité au travail, le développement des compétences et les conditions de travail.

Dans ce contexte, et conformément à la logique « Comply or Explain » préconisée par le CMF pour l'exercice 2025, les informations présentées dans la présente note demeurent exclusivement qualitatives.

IX. Note sur les engagements hors bilan

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
1995	Crédit de Gestion	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	Crédit de Gestion	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

1997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

2000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).
2001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
2001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
2004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) à hauteur de 2,55 mDT
2005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<p>-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).</p> <p>- Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€</p>
2006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<p>-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.</p> <p>- Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</p>
2007	Crédit de Gestion	UIB	10 350 000	<p>- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</p>
2008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<p>- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p>

2007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab.

2011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab. -Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à "Azur Papier".
2013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

2013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan.

2015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir. - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2017	Crédit d'Investissement	UIB	7 200 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir. - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45 254 m², auprès de l'AFI. - Hypothèque sur lot N°25Bis, sis à la zone industrielle Zriba, d'une superficie de 14.998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.
2017	Crédit de Gestion	ABC Bank	4 100 000	- Hypothèque en rang utile, sur : 1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab - Béja. 2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja.

2018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m².</p> <p>2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux. - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.
2018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce.</p>
2018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Bank	4 900 000	<p>-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>-Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.</p>

2018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<p>- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²;</p> <p>- Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²;</p> <p>- Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</p> <p>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH.</p> <p>-Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.</p> <p>-Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.</p>
------	--------------------	--------------------------	------------	---

2018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<p>- Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer :</p> <p>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</p> <p>- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003.</p> <p>- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque</p>
------	-------------------------	-----	-----------	--

2018	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BH Bank	3 000 000	<p>Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .</p> <p>Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p> <p>- Une hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes.</p> <p>Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p>
2018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	<p>- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"</p>

2018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.
2018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. - Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis. - Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques » objet du TF N°11827 Béja.
2019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia - Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
2019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	NANTISSEMENT DE MATERIEL Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.

2019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p> <p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).</p>
2020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>

2020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181). <p>B) NANTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds. - Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir.
------	----------------------------	--------------------------------	------------	--

2020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I Chargaia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds.</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>
2020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Chargaia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja.</p>

2020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p> <p>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</p>
2020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 MDT.
2021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi</p>

				que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2022	Crédit de Gestion	Amen Bank	13 500 000	<p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p>

				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
--	--	--	--	---

2022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
------	-------------------------	--------------------------	-----------	--

2022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.</p>
2022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au RNE des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<p>- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</p>
2022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.</p> <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique</p>

				N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2022	Crédit de Gestion	BIAT	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves</p>

				<p>les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Béja.

				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 MDT.
2023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m ² , à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.
2023	Crédit de Gestion	ATB	5 500 000	- Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment : L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété

				<p>industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>- Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>-Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>
2024	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	4 000 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des Produits Hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est sis au N°5 Rue 8610, Z.I CHARGUIA I.</p>
2024	Crédit de Gestion Avenant N°2	ABC Bank	6 800 000	<p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja</p> <p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « la Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja.</p> <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserves.</p> <p>Un nantissement donné en rang utile sur le fonds de commerce de production des produits hygiéniques, de beauté et paramédicaux exploité dans les sites de production sis à la zone industrielle Medjez El Bab objet du TF N°11827 Béja et du TF N°11828 Béja, la zone industrielle de Béja objet du TF N°20062 Béja et du TF N°18801 Béja et la zone industrielle Zriba IV objet du TF N°10801 Zaghouane et du TF N°11051 Zaghouane.</p> <p>Une cession de délégation d'assurance incendie, dégât des eaux et inondation, encours de validité, déléguée au profit de Bank</p>

				ABC Tunisie couvrant les propriétés données en garanties telles que décrites ci-dessus.
2024	Crédit de Gestion (Avenant N°7)	BTL	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2024	Crédit de Gestion	ATB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² - Nantissement en rang utile, conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant situé à Tunis, 5 Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I, ainsi que l'unité de production situé à Mjez El-Bab, Gouvernerat de Béja, inscrit au RNE sous l'identifiant unique N°0492586Z. - Nantissement en rang utile, conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6/02/2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel (Ligne de production complète couches pull up pour adultes de 16.448kDT.
2024	Crédit de Gestion	BIAT	13 750 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m². - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m². - Nantissement et gage de rang utile, à concurrence de Six Millions de dinars du fonds de commerce conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi que les articles 236 et suivant du code commerce, l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z,

				et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	5 000 000	Nantissement et gage en premier rang, le matériel porté sur une liste jointe au contrat en annexe, et ce conformément aux prescriptions de la loi N°2001-9 DU 06/02/2001. Ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m ² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m ²
2025	Crédit de gestion	Attijari Bank de Tunisie	5 195 000	-Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N° 11828 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m ² , inscrite le 11/05/2023. -Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 3452 m ² , inscrite le 11/05/2023. -Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques, dont le siège est au N°05 Rue 8610, Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production existantes et à créer, ayant pour identifiant unique N°0492586Z au centre national du registre des Entreprises, inscrit sur le répertoire des nantissements, le 03/05/2023 sous la référence NA3126782023.
2025	Crédit d'Investissement	BIAT	12 000 000	-Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m ² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m ² .

2025	Crédit de Gestion (avenant)	UIB	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation. - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029. - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
------	--------------------------------	-----	-----------	---

Autres engagements hors bilan

- La société SAH SA a accordé en 2019, une garantie bancaire pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDT) en faveur de la CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de garantie pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 mFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société TRANSFLÈCHE SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de le société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIER pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour acquisition de terrain et construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par la société SAH Sénégal.
- La société SAH SA s'est portée en 2025, comme caution solidaire au profit de la société Transflèche SARL pour garantir une ligne de crédit de gestion de 800kDT au profit de la banque BIAT.
- Les effets escomptés non échus de la société SAH Tunisie totalisent, au 31 décembre 2025, un montant de 41.393kDT.

Rapport Général

Tunis, le 20 mai 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA - SAH SA
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I - Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société d'Articles Hygiéniques SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 338.803.128 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 52.783.636 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 140.532.678 DT représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH SA. Au 31 décembre 2025, la provision sur les stocks s'élève à 5.469.476 DT.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la gestion et la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation

ADR Auditing and Advising

Abir Matmti

Adel Rekik

Rapport Spécial

Tunis, le 20 mai 2026

*Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA - SAH SA
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis*

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Le Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale, la société Azur Détergent SA, (fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 188kDT HT, à 94kDT HT, à 73kDT HT et à 56kDT HT.
- Au 30 juillet 2025, la filiale Azur Papier SA a consenti à la société SAH SA, qui a accepté, une mise à disposition de fonds à titre d'avance en compte courant d'actionnaires pour un montant de 6.000kDT. Cette avance est productive d'intérêts au taux annuel de 8%.

Le remboursement de ladite avance sera effectué en deux échéances, réparties comme suit :

- 3.000kDT remboursée le 29 septembre 2025 ; et
- 3.000kDT remboursée le 28 octobre 2025.

Les charges d'intérêts comptabilisées par la société SAH SA s'élèvent, au 31 décembre 2025, à 100kDT.

- La société SAH SA a pris en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de missions, frais d'assistance douanière et frais d'abonnement annuel IT) et a procédé ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les frais de mission, d'assistance douanière et d'abonnement IT refacturés courant 2025 se sont élevés à respectivement 47kDT HT, 33kDT HT et 28kDT HT.
- La société Azur Papier SA, filiale, a pris en charge certaines dépenses (frais de prestations de services) de la société SAH SA et a procédé ensuite à sa refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Le montant de la charge refacturé courant 2025 s'est élevé à 112kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Au cours de l'exercice 2025, la société Azur Papier SA, filiale, a facturé à la société SAH SA le transport de l'excédent de l'énergie électrique produit par la première. Au 31 décembre 2025 la charge correspondante comptabilisée par la société SAH SA s'élève à 2.060kDT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale société Azur Industrie Cosmétique (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT, frais de missions, frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau, frais d'abonnement annuel IT, frais de missions et les frais d'assistance refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 158kDT HT, 63kDT HT, 3kDT HT et 4kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Azur d'Articles Plastiques (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 49kDT HT et 28kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Transflèche (fournitures bureau, frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fournitures de bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 1kDT HT et 3kDT HT.
- La société SAH SA s'est portée en 2025, comme caution solidaire au profit de sa filiale la société Transflèche SARL pour garantir une ligne de crédit de gestion de 800kDT au profit de la banque BIAT.
- Au 31 décembre 2025 les financements à court terme de la société SAH SA (financement stock et financement en devises) se détaillent comme suit:

Banque	Solde au 31 décembre en kDT
Attijari Bank de Tunisie – ABT	31 891
Banque Nationale Agricole – BNA	17 000
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	58 428
Banque Tuniso-Libyenne – BTL	8 639
Union Internationale de Banques – UIB	22 000
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI	26 712
Arab Tunisian Bank – ATB	11 000
Arab Banking Corporation – ABC	13 153
Amen Bank – AB	29 326
Total	218 149

- La société a contracté au cours de 2025 les emprunts suivants :

Banque	Durée	Taux d'intérêt	Montant (en kDT)
BIAT	7 ans	TMM+1,25%	12 000
Attijari Bank	7 ans	TMM+1,25%	5 195

- La société SAH SA a émis au cours de 2025 les billets de trésorerie suivants :

Banque	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt	Montant (en kDT)
UBCI	13/03/2025	11/06/2025	8%	4 000
UBCI	11/06/2025	09/09/2025	8%	4 000
UBCI	09/09/2025	08/11/2025	8%	4 000
UBCI	08/11/2025	08/12/2025	8%	4 000
UBCI	08/12/2025	07/01/2026	8%	4 000
Attijari Bank	01/04/2025	29/06/2025	8%	2 900
Attijari Bank	28/06/2025	26/09/2025	8%	2 900
Attijari Bank	26/09/2025	25/12/2025	8%	2 900
Attijari Bank	25/12/2025	25/03/2026	8%	2 900
BIAT	15/02/2025	15/03/2025	8%	1 700
BIAT	27/03/2025	24/06/2025	8%	3 900
BIAT	27/03/2025	24/06/2025	8%	1 000
BIAT	04/04/2025	03/06/2025	8%	1 700
BIAT	13/06/2025	03/07/2025	8%	1 700
BIAT	27/06/2025	24/09/2025	8%	3 900
BIAT	26/06/2025	24/09/2025	8%	1 000
BIAT	13/06/2025	12/08/2025	8%	1 000
BIAT	19/08/2025	12/09/2025	8%	1 000
BIAT	19/09/2025	19/10/2025	8%	1 000
BIAT	28/09/2025	27/12/2025	8%	1 000
BIAT	29/09/2025	27/12/2025	8%	3 900
BIAT	21/10/2025	20/11/2025	8%	1 000
BIAT	22/11/2025	22/12/2025	8%	1 000
BIAT	26/12/2025	22/01/2026	8%	1 000
BIAT	29/12/2025	27/03/2026	8%	1 000
BIAT	29/12/2025	27/03/2026	8%	3 900
BNA	31/07/2025	29/10/2025	8%	5 000
BNA	28/10/2025	27/12/2025	8%	5 000
BNA	27/12/2025	25/02/2026	8%	5 000
Total				77 300

- Au 31 décembre 2025 les facilités de caisse se détaillent comme suit:

Banque	Montant (en kDT)
Attijari Bank de Tunisie - ABT	1 283
Arab Tunisian Bank - ATB	638
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	588
Union Internationale de Banques - UIB	256
Total	2 765

Les conventions et opérations susmentionnées nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2025 ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 29 avril 2026.

Cependant, ces conventions n'ont pas fait l'objet d'autorisation au préalable par le Conseil d'Administration aux vues d'un rapport de la direction et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2025

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Détergent SA (frais de prestations de services, frais de marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 6.829kDT HT, à 2.272kDT HT, à 1.047kDT HT et à 288kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Détergent SA s'élève à 3.786kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Détergent SA s'élève à 2.489kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport refacturés à la société Azur Papier SA courant 2025 s'élèvent respectivement à 415kDT HT et à 499kDT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Papier SA s'élève à 941kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Papier SA s'élève à 32kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique (frais de prestations de services, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 2.028kDT HT, à 2.308kDT HT, à 767kDT HT et à 108kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Industrie Cosmétique s'élève à 8.857kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Industrie Cosmétique s'élève à 83kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur d'Articles Plastiques (frais de prestations de services, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 282kDT HT, à 304kDT HT et à 356DT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 2.275kDT (solde créditeur) et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 782kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Transflèche SARL (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport de personnel refacturés courant 2025 s'élèvent à 128kDT HT et 103kDT y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.
- La société a facturé à sa filiale la société Transflèche SARL des produits de location relatifs à la mise à disposition de locaux administratifs pour un montant annuel de 13kDT HT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Transflèche SARL s'élève à 332kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Transflèche SARL s'élève à 32kDT.

- La société a engagé des frais de prestations de services pour le compte de sa filiale la société SAH de Commerce SARL qui se sont élevés à 119kDT au 31 décembre 2025.
- La société a loué à sa filiale la société SAH de Commerce SARL un bureau avec une place de parking situé dans son siège social sis à Charguia 1 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel de 13kDT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire SAH de Commerce SARL s'élève à 622kDT et le solde des produits à recevoir auprès de la société SAH de Commerce SARL à 20kDT.

- Une convention a été conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration, d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire par ses derniers sis à la Soukra à titre gracieux afin de permettre à la société SAH SA la fixation de panneaux publicitaires sans contre partie financière pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société SAH SA à sa filiale la société Azur Papier SA pour l'acquisition par la société SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat de cession du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656kDT. Le montant de l'avance s'élève au 31 décembre 2025 à 4.843kDT.

- La société SAH SA a accordé en 2019 une garantie bancaire pour un crédit à moyen terme engagé par sa filiale la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalant à 6,6mDT) en faveur de la banque CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une lettre de garantie pour un crédit à moyen terme engagé par sa filiale la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalant à 1,2mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une garantie autonome pour un crédit à moyen terme engagé par sa filiale la société SAH Sénégal d'un montant global de 680mFCFA (équivalant à 3,4mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par sa filiale la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par sa filiale la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 MFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023 une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par sa filiale la société Transflèche SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023 comme caution solidaire au profit de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023 comme caution solidaire au profit de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIEUR pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par sa filiale la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par sa filiale la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour l'acquisition d'un terrain et d'une construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par sa filiale la société SAH Sénégal.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 a décidé de renouveler le mandat du Directeur Général pour une durée de 3 années qui arrivera à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2024 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération brute annuelle s'élevant en 2025 à 627kDT ;
 - ✓ Une rémunération variable brute d'un montant équivalent à 4% du résultat net consolidé ;
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et sont liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 a décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration pour une durée de 3 années qui arrivera à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Monsieur Mounir EL JAIEZ ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions de PCA.

Par ailleurs, il convient de noter que Monsieur Mounir EL JAIEZ occupe le poste de Directeur Commercial de la société SAH SA et à ce titre il a continué à percevoir en 2025 sa rémunération en tant que salarié. Sa rémunération brute annuelle s'élève en 2025 à 134kDT.

- Monsieur Mohamed Amine BEN MALEK a été désigné en tant qu'administrateur de la société SAH SA et ne perçoit aucune rémunération au titre de cette fonction.

Par ailleurs, il continue à percevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2025 a décidé d'allouer :

- ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour un montant de 20kDT, net par administrateur ;
- ✓ Une rémunération aux membres du comité permanent d'audit pour un montant de 5kDT, net par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

ADR Auditing and Advising

Abir Matmti

Adel Rekik

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) net Mr Adel REKIK (ADR Auditing and Advising).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
<u>Actifs Non Courants</u>			
Ecart d'acquisition		39 299 833	27 652 619
Moins : amortissements		(7 146 272)	(5 717 536)
		32 153 561	21 935 083
Immobilisations incorporelles		8 237 112	7 492 915
Moins : amortissements		(6 240 369)	(4 978 894)
	III.1	1 996 743	2 514 021
Immobilisations corporelles		805 842 805	760 021 091
Moins : amortissements		(340 513 350)	(298 543 131)
Moins : dépréciations		(276 543)	(359 128)
	III.2	465 052 912	461 118 832
Immobilisations financières	III.3	6 403 568	6 139 054
Titre mis en équivalence		3 765 222	-
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>509 372 006</u>	<u>491 706 990</u>
Autres actifs non courants		16 374 989	14 948 970
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>525 746 995</u>	<u>506 655 960</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks		405 398 911	393 575 099
Moins : provisions		(12 839 627)	(12 978 470)
	III.5	392 559 284	380 596 629
Clients et comptes rattachés		370 915 028	312 503 738
Moins : provisions		(30 211 602)	(28 746 178)
	III.6	340 703 426	283 757 560
Autres actifs courants		85 143 387	77 942 335
Moins : provisions		(5 802 433)	(5 065 093)
	III.7	79 340 954	72 877 242
Placements et autres actifs financiers	III.8	45 804 216	41 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	68 842 302	50 088 043
Moins : provisions		-	(9 064)
<u>Total des actifs courants</u>		<u>927 250 182</u>	<u>828 314 626</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>1 452 997 177</u>	<u>1 334 970 586</u>

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres</u>	Notes	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Capital social		84 015 979	84 015 979
Réserves légales		8 401 598	8 401 598
Résultats reportés		189 989 574	172 867 563
Réserves consolidés		29 196 192	22 878 860
Subventions d'investissements		4 472 427	3 640 915
Primes d'émission		-	74 957
Résultat consolidé (part du groupe)		63 286 733	61 608 801
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	379 362 503	353 488 673
Part des minoritaires	III.10	110 763 521	99 163 422
 Passifs			
 <u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	III.11	97 800 512	108 972 328
Autres passifs non courants	III.12	4 608 348	3 898 587
Total des passifs non courants		102 408 860	112 870 915
 <u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	299 679 065	234 239 802
Autres passifs courants	III.14	75 874 441	82 378 217
Autres passifs financiers courants	III.15	469 004 572	440 376 437
Concours bancaires	III.16	15 904 215	12 453 120
Total des passifs courants		860 462 293	769 447 576
<u>Total des passifs</u>		962 871 153	882 318 491
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>1 452 997 177</u>	<u>1 334 970 586</u>

État de Résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus		983 194 664	977 257 157
Autres produits d'exploitation		3 785 880	4 732 696
Total des produits d'exploitation	IV.1	986 980 544	981 989 853
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation de stock de produits finis et encours		(5 854 131)	22 886 299
Achats consommés de matières et d'emballages	IV.2	(546 182 080)	(575 935 735)
Charges de personnel	IV.3	(118 082 557)	(107 698 523)
Dot aux amortissements et aux provisions	IV.4	(61 272 788)	(70 845 118)
Autres charges d'exploitation	IV.5	(141 524 278)	(133 961 511)
Total des charges d'exploitation		(872 915 834)	(865 554 588)
Résultat d'exploitation		114 064 710	116 435 265
Charges financières nettes	IV.6	(49 299 791)	(50 068 613)
Produits des placements		2 609 250	2 076 859
Autres gains ordinaires	IV.7	4 995 322	6 694 601
Autres pertes ordinaires	IV.8	(3 708 283)	(3 083 771)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		68 661 208	72 054 341
Impôt sur les sociétés		(8 375 042)	(4 938 357)
Résultat des activités ordinaires après impôt		60 286 166	67 115 984
Résultat consolidé part du Groupe		63 286 733	61 608 801
Part des minoritaires		(3 000 567)	5 507 183

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		60 286 166	67 115 984
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		61 272 788	70 845 118
Plus ou moins-value de cession		(3 907 646)	(677 692)
Quote part des subventions inscrites en résultat		831 512	(587 802)
Variation des :			
Stocks	V	(11 823 812)	(65 024 242)
Créances clients	V	(58 411 290)	(36 710 636)
Autres actifs		(7 201 052)	(16 672 349)
Fournisseurs et autres dettes	V	65 439 263	70 540 743
Autres passifs		(6 503 777)	23 523 052
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		<u>99 982 152</u>	<u>112 352 176</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement pour acquisition des immob		(55 433 568)	(58 956 359)
Encaissement provenant de la cession d'immob		3 907 646	803 420
Enc/Déc sur cession d'immob fin		(4 029 736)	1 428 764
Décaissement pour acquisition des autres actifs		(6 488 687)	(13 445 405)
Subventions d'investissements		-	1 000 000
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		<u>(62 044 345)</u>	<u>(69 169 580)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion		17 456 319	44 058 287
Distribution des dividendes		(33 606 392)	(29 405 593)
Placements		(4 800 000)	(33 000 000)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		<u>(20 950 073)</u>	<u>(18 347 306)</u>
Variation de trésorerie		16 987 734	24 835 290
Ecart de conversion et variation du périmètre		9 962 644	13 601 566
Ecart d'acquisition		(11 647 214)	(11 518 072)
Trésorerie au début de l'exercice		37 634 923	10 716 139
Trésorerie à la clôture de l'exercice		52 938 087	37 634 923

***Notes
aux états financiers consolidés***

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe « Société d'Articles Hygiéniques » arrêtés au 31 décembre 2025, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la Société d'Articles Hygiéniques SA et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergents SA, SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques, Transflèche SARL, SAH de Commerce et SAH Mauritanie.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2025.

I. Groupe SAH

Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergent SA, SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques, Transflèche SARL et SAH de Commerce.

Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société SAH SA détient **69,39%** des actions de sa filiale Azur Détergent SA, soit 7.422.999 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société SAH SA détient **81,80%** des actions de sa filiale Azur Papier SA, soit 3.936.168 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **52,25%** des actions de sa filiale Azur Industrie Cosmétique, soit 3.719.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **51,60%** des actions de sa filiale Azur d'articles plastiques, soit 1.127.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **99,999%** des actions de sa filiale TRANSFLECHE, soit 299.999 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **99,92%** des parts sociales de sa filiale SAH de commerce, soit 2.498 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **60%** des actions de sa filiale SAH Libye, soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La sociétés Azur Détergent SA détient **20%** des actions de la société SAH Libye. Étant donné que la société Azur Détergent SA est la filiale entièrement contrôlée par SAH SA, le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Libye.
- La société SAH SA détient **83,25%** des actions de sa filiale SAH Algérie, soit 1.089.576 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Côte d'Ivoire, soit 270.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société « SAH SA » détient **39,12%** des actions de sa filiale « SAH Sénégal », soit 150.000 actions.

Les sociétés Azur Détergent SA, Azur Papier SA et SAH Côte d'Ivoire détiennent respectivement **15,33%**, **29,99%** et **15,76%** des actions de la société SAH Sénégal, soit un total de **60,88%** (233.440 actions).

Étant donné que les trois sociétés Azur Détergent SA, Azur Papier SA et SAH Côte d'Ivoire sont des filiales entièrement contrôlées par SAH SA, le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Sénégal.

- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Maroc, soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Algérie détient **99,99%** des actions de sa filiale SAH Algérie Distribution, soit 39.998 actions. Étant donné que SAH Algérie est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Algérie Distribution.
- La société SAH SA détient **33,34%** des parts sociales de sa filiale SAH Mauritanie soit 47.648 parts sociales. Par ailleurs, la société SAH SA ne détient pas le pouvoir d'exercer une influence décisive sur l'orientation de sa gestion opérationnelle et financière. La filiale est intégrée dans les comptes consolidés conformément à la méthode de la mise en équivalence.

Méthodes de consolidation

Étant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SAH SA, la méthode de consolidation retenue pour les douze filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation ;
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré ;
- Éliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Machines de production	6,66%

II.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.4 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par le Groupe, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

II.5 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

II.6 Ecart d'acquisition

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres de participation, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition. La durée d'amortissement retenue est de vingt ans.

(*) Les écarts d'acquisition bruts constatés en 2025 pour une valeur de 11 647 214 dinars proviennent des opérations de rachat des titres des diverses filiales du groupe.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1.996.743 DT contre 2.514.021 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Conception, marques et brevets	945 510	932 788
Logiciels	6 516 718	5 846 797
Licences	568 738	81 450
Immobilisations incorporelles en cours	206 146	631 880
Total	8 237 112	7 492 915
Amortissements	(6 240 369)	(4 978 894)
Total des immobilisations incorporelles nettes	1 996 743	2 514 021

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 465.052.912 DT contre 461.118.832 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Terrain	37 397 551	37 590 164
Construction	115 548 079	114 246 423
Agencement, Aménagements et installations	60 441 252	54 369 916
Agencement, Aménagement et installation divers	30 023 883	27 501 368
Equipements de bureaux	2 860 027	2 774 135
Equipements de laboratoire	3 428 380	3 307 627
Installations techniques	30 364 386	30 321 660
Matériel de collecte	51 521	51 521
Matériel de transport	48 573 397	41 597 779
Matériel informatique	13 946 955	12 881 980
Matériels et outillages industriels	412 181 806	396 622 261
Emballage récupérables identifiables	9 469 079	8 725 431
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	1 551 343	5 205 568
Immobilisations corporelles en cours	40 005 146	24 825 258
Total	805 842 805	760 021 091
Amortissements	(340 513 350)	(298 543 131)
Dépréciations	(276 543)	(359 128)
Total des immobilisations corporelles nettes	465 052 912	461 118 832

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2025 à 10.168.790 DT contre 6.139.054 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Prêts au personnel	803 901	766 967
Cautionnements	4 363 270	4 144 737
Autres créances à long terme	1 236 397	1 227 350
Titre mis en équivalence	3 765 222	-
Total	10 168 790	6 139 054

III.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 16.374.989 DT contre 14.948.970 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Charges à répartir	11 770 857	5 701 885
Frais préliminaires	4 604 132	9 247 085
Total des autres actifs non courants nets	16 374 989	14 948 970

III.5 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 392.559.284 DT contre 380.596.629 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Stocks de matières premières	276 238 599	258 225 978
Stocks de pièces de rechanges	33 985 158	32 994 272
Stocks produits finis	92 902 922	100 639 814
Stocks de marchandises	2 272 233	1 715 035
Total	405 398 912	393 575 099
Provision matières premières	(9 022 798)	(8 765 225)
Provision pièces de rechange	(137 344)	(146 756)
Provision produits finis	(3 679 486)	(4 066 489)
Total des stocks nets	392 559 284	380 596 629

III.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 340.703.426 DT contre 283.757.560 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Clients	243 204 511	204 853 278
Client douteux ou litigieux	34 594 297	36 789 451
Clients, effets à recevoir et chèques à encaisser	93 116 220	70 861 009
Total des créances brutes	370 915 028	312 503 738
Provision pour dépréciation des comptes clients	(30 211 602)	(28 746 178)
Total des créances nettes	340 703 426	283 757 560

III.7 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 79.340.954 DT contre 72.877.242 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	10 989 383	17 348 702
Etat Impôts et Taxes	45 474 735	46 653 843
Charges constatées d'avance	6 470 319	6 321 220
Débiteurs Divers	21 812 888	7 255 441
Créances liées au personnel	396 062	363 129
Total	85 143 387	77 942 335
Provision pour dépréciation des autres actifs	(5 802 433)	(5 065 093)
Total des autres actifs courants nets	79 340 954	72 877 242

III.8 Placements et autres actifs financiers (En DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 45.804.216 DT contre 41.004.216 DT au 31 décembre 2024. Ils représentent les placements effectués par les sociétés SAH SA, Azur d'articles Plastiques SA, Azur Papier SA et Azur Détergent SA.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 68.842.302 DT contre 50.078.979 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Tunisie	18 348 257	18 233 943
Liquidités et équivalents de liquidités SAHD Algérie	21 803	95 684
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Maroc	32 459	18 935
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Libye	16 386 277	10 845 746
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Papier	14 813 804	10 322 661
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Algérie	1 580 610	5 808 309
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Détergent	13 192 232	2 256 586
Liquidités et équivalents de liquidités Cote d'Ivoire	127 866	236 847
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Sénégal	2 930 498	61 244
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Cosmétiques	171 899	229 133
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Plastiques	628 435	1 911 459
Liquidités et équivalents de liquidités TRANSFLECHE	463 368	12 556
Liquidités et équivalents de liquidités SAH de Commerce	144 794	54 940
Total	68 842 302	50 088 043
Provision pour dépréciation des comptes de liquidités	-	(9 064)
Total de liquidités et équivalents de liquidités nettes	68 842 302	50 078 979

III.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés part du Groupe après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2025 à 379.362.503 DT contre 353.488.673 DT au 31 décembre 2024. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de Variation des Capitaux Propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Subventions d'investissement	Résultats reportés et réserves consolidés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2024 (Part du groupe)	84 015 979	8 401 598	74 957	3 640 915	195 746 423	61 608 801	353 488 673
Situation nette au 31/12/2024 (Part des minoritaires)					93 656 239	5 507 183	99 163 422
<i>Affectation du résultat 2024</i>	-	-	(74 957)	-	67 190 941	(67 190 941)	-
Situation nette après affectation du résultat 2024	84 015 979	8 401 598	-	3 640 915	356 593 603	-	452 652 095
Augmentation de capital					56 956 931		56 956 931
Réduction de capital					-		-
Distribution des dividendes					(33 606 392)		(33 606 392)
Affectation des réserves légales					-		-
Subvention d'investissement							-
QP subvention d'investissement inscrite en résultat				831 512			831 511
Variation d'écart de conversion					(7 149 375)		(7 149 375)
Ajustements des réserves					(39 844 912)		(47 763 026)
Situation nette au 31/12/2025	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	332 949 855	-	421 921 744
Résultat au 31/12/2025						60 286 166	60 286 166
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	332 949 855	60 286 166	482 207 910
Part du Groupe	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	219 185 767	63 286 733	379 362 503
Part des minoritaires	-	-	-	-	113 764 088	(3 000 567)	110 763 521

III.11 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2025 à 97.800.512 DT contre 108.972.328 DT au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Emprunts SAH Tunisie	37 395 879	33 437 213
Emprunts Azur Papier	5 081 272	7 005 603
Emprunts SAH Algérie	5 504 595	4 733 070
Emprunts SAH CI	4 160 671	-
Emprunts Azur Détergent	6 254 389	8 161 378
Emprunts SAH Sénégal	7 364 857	11 054 534
Emprunts SAH Transflèche	1 192 037	1 381 441
Emprunts Azur Industrie Cosmétique	24 290 200	34 852 438
Emprunts Azur d'Articles Plastiques	6 556 612	8 346 651
Total	97 800 512	108 972 328

III.12 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 4.608.348 DT contre 3.898.587 DT au 31 décembre 2024. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés du Groupe.

III.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 299.679.065 DT contre 234.239.802 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Fournisseurs SAH Tunisie	96 445 723	92 402 059
Fournisseurs SAHD Algérie	199 078	201 737
Fournisseurs SAH Maroc	10 263 949	1 805 813
Fournisseurs SAH Libye	5 595 075	2 405 911
Fournisseurs Azur Papier	42 416 164	33 967 402
Fournisseurs SAH Algérie	9 678 957	17 947 115
Fournisseurs SAH CI	5 781 809	6 388 539
Fournisseurs Azur Détergent	44 067 705	35 990 263
Fournisseurs SAH Sénégal	68 139 571	8 515 098
Fournisseurs TRANSFLECHE	375 371	717 340
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	14 913 654	27 050 797
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	1 325 154	5 126 330
Fournisseurs SAH de commerce	476 855	1 721 398
Total	299 679 065	234 239 802

III.14 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 75.874.441 DT contre 82.378.217 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Charges à payer	18 664 529	18 663 241
Créditeurs divers	8 213 066	22 462 710
Dettes liées au personnel	17 264 528	15 605 965
Dividendes à payer	411 194	372 909
Etat Impôts et Taxes	13 625 826	11 275 226
Ristournes à accorder	17 695 298	13 998 166
Total	75 874 441	82 378 217

III.15 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 469.004.572 DT contre 440.376.437 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Autres passifs financiers courants SAH Tunisie	250 328 609	219 631 197
Autres passifs financiers courants Azur Papier	93 903 452	104 626 863
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	13 264 592	13 664 820
Autres passifs financiers courants Azur Détergent	46 606 895	27 716 266
Autres passifs financiers courants SAH Côte d'Ivoire	3 697 755	8 136 197
Autres passifs financiers courants TRANSFLECHE	1 935 048	3 208 665
Autres passifs financiers courants SAH Sénégal	4 128 314	3 525 074
Autres passifs financiers courants Azur Plastiques	3 117 020	3 491 316
Autres passifs financiers courants Azur Cosmétique	51 611 921	56 133 924
Autres passifs financiers courants SAH de commerce	410 966	242 115
Total	469 004 572	440 376 437

III.16 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 15.904.215 DT contre 12.453.120 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Concours bancaires SAH Tunisie	2 764 793	705 111
Concours bancaires SAHD Algérie	1 263	1 322
Concours bancaires Azur Papier	5 474 377	4 751 045
Concours bancaires SAH Algérie	1 264 953	2 008 655
Concours bancaires Azur Détergent	6 182	8442
Concours bancaires SAH Côte d'Ivoire	1 568 827	717 116
Concours bancaires SAH Sénégal	907 427	1 452 546
Concours bancaires Azur Industrie Cosmétique	3 635 892	2 502 269
Concours bancaires Azur d'Articles Plastiques	431	-
Concours bancaires Transflèche	280 070	306 614
Total	15 904 215	12 453 120

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation totalisent 986.980.544 DT en 2025 contre 981.989.853 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Chiffre d'affaires	983 194 664	977 257 157
Autres produits d'exploitation	3 785 880	4 732 696
Total	986 980 544	981 989 853

IV.2 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 546.182.080 DT en 2025 contre 575.935.735 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Achats de matières premières	478 448 868	528 718 452
Achat d'emballages	65 461 278	45 711 637
Achats de marchandises vendues	2 271 934	1 505 646
Total	546 182 080	575 935 735

IV.3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 118.082.557 DT en 2025 contre 107.698.523 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Salaires et appointements	102 530 377	92 805 187
Charges de congés à payer	934 367	1 484 063
Autres charges du personnel	293 658	230 841
Charges sociales légales	14 324 155	13 178 432
Total	118 082 557	107 698 523

IV.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 61.272.788 DT en 2025 contre 70.845.118 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Dotation aux amortissements	48 014 961	45 045 904
Dotations aux provisions pour risques et charges	911 785	849 972
Dotations aux prov. pour dép. des stocks	4 027 477	6 480 271
Dotations aux provisions pour dép. des comptes clients	1 099 815	6 500 363
Dotations aux provisions pour dép. des autres actifs	808 744	3 646 629
Dotations aux provisions pour dép. des liquidités	-	9 185
Dépréciations des immobilisations	107 459	359 128
Résorption des charges à répartir et frais préliminaires	9 810 303	8 656 599
Reprise sur provisions stocks	(2 856 371)	(352 564)
Reprise sur provisions créances clients	(261 341)	(68 311)
Reprise sur provisions autres actifs	(390 044)	(282 058)
Total	61 272 788	70 845 118

IV.5 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 141.524.278 DT en 2025 contre 133.961.511 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Frais de publicité	36 705 788	37 066 148
PDR et var de stock de consommables	11 253 688	10 463 794
Electricité	28 557 446	29 346 233
Carburant et maintenance véhicules	6 695 085	5 598 736
Entretien et réparation	9 798 175	9 962 221
Location	8 848 090	7 737 541
Primes d'assurance	4 181 743	3 717 275
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	7 371 758	3 710 287
Transport sur ventes	13 061 555	12 650 350
Frais de déplacements et missions	2 393 468	2 419 091
Frais postaux et de communication	1 425 590	1 003 989
Services bancaires et assimilés	2 125 357	3 748 645
Etat, impôts et taxes	6 258 528	5 342 392
Autres charges d'exploitation	2 848 007	1 194 809
Total	141 524 278	133 961 511

IV.6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent 49.299.791 DT en 2025 contre 50.068.613 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Intérêts	52 736 776	48 493 665
Résultat de change	(3 436 985)	1 574 948
Total	49 299 791	50 068 613

IV.7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 4.995.322 DT en 2025 contre 6.694.601 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
QP de la subvention d'investissement inscrite en résultat	814 405	587 802
Produits exceptionnels et autres gains	273 271	5 330 581
Produit sur cession d'immobilisations	3 907 646	776 218
Total	4 995 322	6 694 601

IV.8 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 3.708.283 DT en 2025 contre 3.083.771 DT en 2024 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Charges nettes sur cession d'immobilisations	112	98 525
Amendes et pénalités	646 070	1 114 148
Autres pertes ordinaires	3 062 101	1 871 098
Total	3 708 283	3 083 771

V. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Variation des stocks

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Stocks de matières premières	276 238 599	258 225 978	18 012 621
Stocks de pièces de rechanges	33 985 158	32 994 272	990 886
Stocks produits finis	92 902 922	100 639 814	(7 736 892)
Stocks de marchandises	2 272 233	1 715 035	557 198
Total	405 398 912	393 575 099	11 823 813

Variation des créances

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Clients	243 204 511	204 853 278	38 351 233
Client douteux ou litigieux	34 594 297	36 789 451	(2 195 154)
Clients effets à recevoir	93 116 220	70 861 009	22 255 211
Total	370 915 028	312 503 738	58 411 290

Variation des fournisseurs

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs SAH Tunisie	96 445 723	92 402 059	4 043 664
Fournisseurs SAHD Algérie	199 078	201 737	(2 659)
Fournisseurs SAH Maroc	10 263 949	1 805 813	8 458 136
Fournisseurs SAH Libye	5 595 075	2 405 911	3 189 164
Fournisseurs Azur Papier	42 416 164	33 967 402	8 448 762
Fournisseurs SAH Algérie	9 678 957	17 947 115	(8 268 158)
Fournisseurs SAH CI	5 781 809	6 388 539	(606 730)
Fournisseurs Azur Détergent	44 067 705	35 990 263	8 077 442
Fournisseurs SAH Sénégal	68 139 571	8 515 098	59 624 473
Fournisseurs TRANSFLECHE	375 371	717 340	(341 969)
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	14 913 654	27 050 797	(12 137 143)
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	1 325 154	5 126 330	(3 801 176)
Fournisseurs SAH de commerce	476 855	1 721 398	(1 244 543)
Total fournisseurs	299 679 065	234 239 802	65 439 263

VI. Note sur les parties liées

a. Transactions avec les partenaires libyens :

- Au 31 décembre 2025, les chiffres d'affaires réalisés par le Groupe SAH avec les partenaires libyens et les soldes en milliers de dinars se présentent comme suit :

En kDT	SAH SA		Azur Détergent		Azur Cosmétiques		SAH Libye	
	Ventes	Solde	Ventes	Solde	Ventes	Solde	Ventes	Solde
<i>Partenaire</i>								
Tacharoukiet El Mawada	-	89	-	-	-	-	-	-
Tacharoukiet El Ofok	62 279	18 298	21 588	6 974	8 044	2 821	-	-
Shariket Annarjes Adouwaliya	-	(32)	-	-	-	-	40 871	(6 205)
Zahrat Al Yassamin	-	-	-	-	-	-	-	-
Jawharat AL'UME FOR M & B	186	-	-	-	-	-	-	-
Total	62 465	18 335	21 588	6 974	8 044	2 821	40 871	(6 205)

b. Jalila MEZNI & Mounir EL JAIEZ

- En vertu de la convention conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire sis à la Soukra à titre gracieux afin de lui permettre la fixation des panneaux publicitaires sans contrepartie financière pour une durée d'un an allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.
- Les états financiers, arrêtés à la date du 31 décembre 2025, comportent un compte courant créditeur de Madame Jalila MEZNI, Directeur Général Adjoint de la société « Azur Papier SA », de l'ordre 128kDT.

VII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le 16 janvier 2025, la société Azur Papier SA a reçu un avis d'une vérification sociale de sa situation couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Le 30 avril 2025, la société Azur Papier SA a reçu une notification des résultats de ce contrôle en vertu de laquelle la CNSS réclame le paiement d'un complément de cotisations pour un montant de 245 kDT.

La 21 mai 2025, a répondu, dans le délai légal, à cette notification en démontrant le caractère non fondé de la quasi-totalité des éléments de redressement, et ce, en s'appuyant sur les textes légaux qui sont applicables dans les circonstances et en fournissant les preuves matérielles requises.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport

- En date du 09^{ss} février 2026, la société SAH Libye a reçu un avis de vérification de sa situation fiscale. À ce titre, les autorités fiscales ont demandé les documents suivants :

Documents	Période
Déclarations IRPP	Depuis la constitution au 31/12/2024
Liste des contrats	Depuis la constitution au 31/12/2024
Déclarations du Chiffre d'affaires	Depuis la constitution au 31/12/2024
Les livres légaux	Depuis la constitution au 31/12/2024
Les relevés bancaires	Depuis la constitution au 31/12/2024
Le détail des charges	Depuis la constitution au 31/12/2024

Par ailleurs, le management du Groupe n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures

VIII. Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

SECTION 1 : GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

La Direction Générale du groupe SAH SA assure un pilotage direct de la performance ESG à travers des revues mensuelles sur l'ensemble des sites, en présence systématique d'un représentant de la haute direction. Cet engagement se traduit par une allocation budgétaire dédiée aux investissements sociaux et HSE dès le début de chaque exercice, un suivi rigoureux des indicateurs clés (RH, HSE, Qualité, etc) et des revues de direction annuelles permettant de fixer les orientations stratégiques et d'évaluer l'efficacité du système de management.

1.2. Comités concernés et équipes impliqués

La gouvernance ESG au sein du groupe SAH SA s'appuie sur deux comités opérationnels : le comité Ressources Humaines (RH) et le comité Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE), qui assurent conjointement la veille et la mise en conformité ESG. Le déploiement opérationnel est assuré par des services HSE dédiés sur chaque site, pilotés par des experts en gestion des risques professionnels et environnementaux. Ce dispositif est complété par les Comités de Santé et Sécurité au Travail (CSST), qui constituent un canal de dialogue structuré entre la direction et les collaborateurs sur les sujets de santé, sécurité et conditions de travail.

Par ailleurs, un responsable énergétique assure le suivi de la consommation énergétique sur l'ensemble des sites et pilote les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte carbone.

1.3. Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière ESG, du groupe SAH SA a engagé des formations ciblées au profit de ses cadres et responsables. Une formation sur la mise en place d'une démarche ESG a été dispensée en partenariat avec Paris Dauphine Tunisie, au profit du Directeur HSE (décembre 2024), du Responsable Management Qualité et de la Responsable RH (mai et juin 2025). Par ailleurs, une formation sur la comptabilité carbone a été assurée par un expert en décarbonation au profit des cadres (juillet, octobre et novembre 2025).

Ce programme de formation ESG se poursuivra progressivement pour couvrir l'ensemble des responsables concernés.

SECTION 2 : STRATÉGIE ESG

Le groupe SAH SA a adopté en 2022 une stratégie quinquennale (2022-2027) structurée autour de six axes prioritaires, couvrant partiellement les trois piliers ESG. Sur le plan environnemental, la société a engagé des audits énergétiques sur ses activités énergivores et mis en œuvre deux unités de cogénération à Azur Papier, filiale du groupe SAH, visant à améliorer la performance énergétique du groupe. Le pilier social est le plus développé, avec des orientations structurées autour du développement des compétences, de la santé et sécurité au travail et de l'amélioration des conditions de travail. La gouvernance est conforme aux exigences réglementaires applicables aux sociétés cotées, renforcée par des procédures mises en place dans le cadre de la certification FSC.

Toutefois, la démarche ESG n'est pas encore formalisée en tant que stratégie autonome et structurée. La Société est aux premières étapes de structuration de sa démarche ESG, avec pour objectif de formaliser progressivement une stratégie intégrée.

SECTION 3 : GESTION DES RISQUES

À ce stade, une analyse structurée des risques et opportunités ESG n'a pas encore été formalisée. Elle sera mise en place dans le cadre de la structuration de la démarche ESG.

Cette analyse s'appuiera sur les travaux existants portant notamment sur les risques environnementaux déjà identifiés dans la cartographie globale des risques du groupe, sur l'analyse des risques par poste de travail réalisée dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels (Environnement, Santé et Sécurité au Travail), ainsi que sur les études d'impacts conduites par des bureaux d'études agréés.

SECTION 4 : INDICATEURS & CIBLES

À ce stade, les indicateurs ESG quantitatifs sont en cours de structuration dans le cadre de la mise en place progressive de la démarche ESG. Le groupe SAH SA s'engage à développer son dispositif de collecte et de reporting afin de permettre une divulgation plus complète lors des exercices futurs.

Néanmoins, le groupe dispose d'un socle d'indicateurs qualitatifs attestant de l'existence de politiques structurantes, notamment une politique qualité couvrant certains aspects HSE et sociaux, ainsi qu'une politique sociale intégrant la santé et sécurité au travail, le développement des compétences et les conditions de travail.

Dans ce contexte, et conformément à la logique « Comply or Explain » préconisée par le CMF pour l'exercice 2025, les informations présentées dans la présente note demeurent exclusivement qualitatives.

IX. Note sur les engagements hors bilan

SAH Tunisie

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
1995	Crédit de Gestion	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	Crédit de Gestion	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

1997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

2000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).
2001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) à hauteur de 2,55 mDT - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social). - Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.
2006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2007	Crédit de Gestion	UIB	10 350 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.

2007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab.

2011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab. -Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à "Azur Papier".
2013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

2013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan.

2015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)
2015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)
2015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m ² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m ² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir. - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2017	Crédit d'Investissement	UIB	7 200 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir. - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45 254 m ² , auprès de l'AFI. - Hypothèque sur lot N°25Bis, sis à la zone industrielle Zriba, d'une superficie de 14.998 m ² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.
2017	Crédit de Gestion	ABC Bank	4 100 000	- Hypothèque en rang utile, sur : 1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m ² , objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab - Béja. 2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m ² , objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja.

2018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m².</p> <p>2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux. - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.
2018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH. - Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce.
2018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Bank	4 900 000	<ul style="list-style-type: none"> -Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ; -Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ; <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.</p>

2018	Crédit Terme	Moyen	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²; - Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; - Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181. -Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.
------	--------------	-------	--------------------------	------------	--

2018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<p>- Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer :</p> <p>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</p> <p>- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003.</p> <p>- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque</p>
------	-------------------------	-----	-----------	--

2018	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BH Bank	3 000 000	<p>Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .</p> <p>Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p> <p>- Un hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes.</p> <p>Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p>
2018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	<p>- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"</p>

2018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.
2018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. - Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis. - Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques » objet du TF N°11827 Béja.
2019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia - Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
2019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	NANTISSEMENT DE MATERIEL Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.

2019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p> <p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).</p>
2020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>

2020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181). <p>B) NANTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Chargaia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds. - Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir.
------	----------------------------	-----------------------------	------------	--

2020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds.</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>
2020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja.</p>

2020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p> <p>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</p>
2020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation</p>

				<p>téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2022	Crédit de Gestion	Amen Bank	13 500 000	<p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.</p> <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).</p>

2022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
------	-------------------------	--------------------------	-----------	--

2022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation. - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029. - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
2022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au RNE des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<p>- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</p>
2022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et</p>

				notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2022	Crédit de Gestion	BIAT	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et

				<p>cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 000 000	<p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de</p>

				commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m ² , à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.
2023	Crédit de Gestion	ATB	5 500 000	- Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment : L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés. - Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m ² objet du titre foncier N°11827 Béja. -Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m ² et objet du titre foncier N°11828 Béja.

2024	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des Produits Hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est sis au N°5 Rue 8610, Z.I CHARGUIA I.
2024	Crédit de Gestion Avenant N°2	ABC Bank	6 800 000	<p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja</p> <p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « la Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja. Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserves.</p> <p>Un nantissement donné en rang utile sur le fonds de commerce de production des produits hygiéniques, de beauté et paramédicaux exploité dans les sites de production sis à la zone industrielle Medjez El Bab objet du TF N°11827 Béjà et du TF N°11828 Béja, la zone industrielle de Béjà objet du TF N°20062 Béjà et du TF N°18801 Béjà et la zone industrielle Zriba IV objet du TF N°10801 Zaghouane et du TF N°11051 Zaghouane.</p> <p>Une cession de délégation d'assurance incendie, dégât des eaux et inondation, encours de validité, déléguée au profit de Bank ABC Tunisie couvrant les propriétés données en garanties telles que décrites ci- dessus.</p>
2024	Crédit de Gestion (Avenant N°7)	BTL	4 000 000	<p>- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m²</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m²</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).</p>

2024	Crédit de Gestion	ATB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² - Nantissement en rang utile, conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant situé à Tunis, 5 Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I, ainsi que l'unité de production situé à Mjez El-Bab, Gouvernerat de Béja, inscrit au RNE sous l'identifiant unique N°0492586Z. - Nantissement en rang utile, conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6/02/2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel (Ligne de production complète couches pull up pour adultes de 16.448kDT.
2024	Crédit de Gestion	BIAT	13 750 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m². - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m². - Nantissement et gage de rang utile, à concurrence de Six Millions de dinars du fonds de commerce conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi que les articles 236 et suivant du code commerce, l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z,

				et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	5 000 000	Nantissement et gage en premier rang, le matériel porté sur une liste jointe au contrat en annexe, et ce conformément aux prescriptions de la loi N°2001-9 DU 06/02/2001. Ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m ² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m ²
2025	Crédit de gestion	Attijari Bank de Tunisie	5 195 000	-Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N° 11828 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m ² , inscrite le 11/05/2023. -Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 3452 m ² , inscrite le 11/05/2023. -Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont le siège est au N°05 Rue 8610, Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production existantes et à créer, ayant pour identifiant unique N°0492586Z au centre national du registre des Entreprises, inscrit sur le répertoire des nantissements, le 03/05/2023 sous la référence NA3126782023.
2025	Crédit d'Investissement	BIAT	12 000 000	-Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m ² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m ² .

2025	Crédit de Gestion (avenant)	UIB	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation. - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029. - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
------	-----------------------------	-----	-----------	---

Autres engagements hors bilan

- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIER pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 150mDZD (équivalent à 3,5mDT) au profit de la banque Gulf Bank Algérie pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour acquisition de terrain et construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par la société SAH Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de garantie pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2019, une garantie bancaire pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDT) en faveur de la CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 mFCFA (équivalent à 8 mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.

- La société SAH SA a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société TRANSFLECHE SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de le société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH SA s'est portée en 2025, comme caution solidaire au profit de la société TRANSFLECHE SARL pour garantir une ligne de crédit de gestion de 800kDT au profit de la banque BIAT.

Azur Papier SA

DATE	NATURE	ORGANISME	MONTANT	GARANTIE DONNEE
2011	CREDIT CMT	UIB	11 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2011	CREDIT DE GESTION	BIAT	15 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2011	CREDIT DE GESTION	ATTIJARI	11 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2012	CREDIT DE GESTION	BNA	4 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2012	CREDIT DE GESTION	BNA	5 800 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2012	CREDIT DE GESTION	ATTIJARI	3 600 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2014	CREDIT DE GESTION	UIB	6 100 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2014	CREDIT DE GESTION	UIB	2 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2015	CREDIT DE GESTION	BTL	5 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2015	CREDIT DE GESTION	BNA	5 900 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2015	CREDIT DE GESTION	ATTIJARI	2 400 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2016	CREDIT DE GESTION	BNA	100 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2016	CREDIT DE GESTION	ATTIJARI	2 300 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2016	CREDIT DE GESTION	UBCI	4 250 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels

2017	CREDIT DE GESTION	BIAT	7 200 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2018	CREDIT DE GESTION	ATTIJARI	3 200 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2019	CREDIT CMT	BH	10 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2021	CREDIT CMT	AMEN BANK	3 230 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2024	CREDIT DE GESTION	ATB	11 400 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2024	CREDIT DE GESTION	ATTIJARI	1 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2024	CREDIT DE GESTION	AMEN BANK	19 500 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2024	CREDIT DE GESTION	UIB	16 400 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels
2025	CREDIT DE GESTION	BIAT	30 000 000	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m2 ;nantissement sur fond de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels

Azur Détergent SA

DATE	Banque	En DT	GARANTIE DONNEE
2 018	BNA	9 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.
			Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan
			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.
			Nantissement en premier rang sur matériel.
2 019	BH	10 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.
			Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan
			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.
			Nantissement en premier rang sur matériel.
2 019	Amen Bank	23 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank, La BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.
			Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec Attijari Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan
			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.
			Nantissement en premier rang sur matériel.

2 019	BH	14 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.
			Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan
			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2 019	Attijari Bank	10 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.
			Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan
			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2 019	BNA	16 500 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.
			Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan
			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2 023	BIAT	4 639 000	Hypothèque nantissement sur matériel de la même valeur Z.I Zriba. Matériel équipement et outillages.
2 024	BIAT	21 000 000	Hypothèque immobilière Z.I Zriba tin°10801 A hauteur de 15 000 000.
			Nantissement du matériel et unit production. En rang utile de 15 000 000 Nantissement du matériel et unité de production de 6 000 000

Azur d'Articles Plastiques

Date	Nature	Organisme	Montant en DT	Garantie donnée
05/09/2022	CMT	Amen Bank	6 000 000	<ul style="list-style-type: none">• Hypothèque Immobilière en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA sur la totalité de la propriété constituée par les parcelles N°62 ,63 du plan de lotissement du titre foncier N°21422 ZAGHOUAN devenu titre foncier N°7248 ZAGHOUAN, dressé par l'AFI à distraire du titre foncier N°21422 d'une superficie approximative de 10836 m² sis à la zone industrielle de « HAMMAM ZRIBA » Zaghoun.• Un Nantissement sur le fonds de commerce en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA• Un Nantissement de Matériel en Rang utile en Pari-Passu avec BNA sur la totalité du matériel à acquérir servant à l'exploitation du fonds de commerce qui sera installé à la zone industrielle « HAMMAM ZRIBA » Zaghoun immatriculé au RNE sous l'identifiant N°1747977 H.
20/10/2022	CMT	BNA	5 200 000	<ul style="list-style-type: none">• Un Nantissement en Premier Rang sur le fonds de commerce en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds.• Un Nantissement en Premier Rang de Matériel et outillage en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds.• Hypothèque Immobilière en Premier Rang en Pari-Passu avec les autres bailleurs des fonds : sur les lots N°62 et N°63 d'une superficie de 10836 m² à distraire du TF N°21422 ZAGHOUAN, Revenant à la caution solidaire et hypothécaire « STE AZUR INDUSTRIE COSMETIQUE »

Azur Industrie Cosmétique

Date	Montant	Organisme	Nature	Garantie Donnée
28/10/2022	6 000 000 DT	Amen Bank	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet.
28/10/2022	5 200 000 DT	BNA	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet.
29/12/2022	10 000 000 DT	BIAT	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ;• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
29/12/2022	10 000 000 DT	Amen Bank	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ;• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
30/06/2023	9 000 000 DT		Crédit CMT	
05/07/2023	36 000 000 DT		Enveloppe de crédit de gestion	
22/06/2023	10 800 000 DT	UIB	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ;• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
29/10/2024	9 000 000 DT	BIAT	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ;• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

TRANSFLECHE

Date	Banque	Montant	Garantie Donnée
2022	ATB	1 282 000	<ul style="list-style-type: none">Nantissement de 1^{er} rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, sur le matériel à acquérir et qui sera installé au local situé à Tunis, Rue 8610 N°5, Z.I Charguia 1, ainsi qu'à l'unité de production, située à la Z.I Zriba Zaghouan.Gage et nantissement à la vente à crédit des véhicules, les véhicules ci-après désignés, ayant les immatriculations suivantes : 3954 TU 218 - 3950 TU 218 - 3951 TU 218 - 3952 TU 218 - 3958 TU 218 - REM 113496 - REM 113495 - REM 113494 - REM 113493 - REM 113492
2023	Amen Bank	1 850 000	<ul style="list-style-type: none">Nantissement du matériel roulant sur les véhicules ci-après désignés ayant les immatriculations suivantes : 5701 TU 209 - 7872 TU 214 - 5704 TU 209 - REM 109349 - 9954 TU 208 - 5700 TU 209 - REM 109348 - REM 109347 - 5267 TU 209 - 5494 TU 209 - 5197 TU 209 - 5270 TU 209 - 5496 TU 209 - 5205 TU 209 - 5498 TU 209 - 5191 TU 209 - 5276 TU 209 - 510 TU 212 - 509 TU 212 - 508 TU 212 - 511 TU 212 - 512 TU 212 - 507 TU 212 - 506 TU 212

SAH Sénégal

Banque	Nature	Montant	Garantie Donnée
ORA BANK	Crédit de gestion	850 000 000 FCFA (équivalent à 4,3mDT)	<ul style="list-style-type: none">Nantissement du fonds de commerce
BSIC	CMT	680 000 000 FCFA (équivalent à 3,4mDT)	<ul style="list-style-type: none">Nantissement du fonds de commerce
BSIC	CMT	1 925 000 000 FCFA (équivalent à 9,8mDT)	<ul style="list-style-type: none">Hypothèque ferme de premier rang avec clause de portée générale sur le TF/13502 RGage des matériels
CBAO	CMT	1 300 000 000 FCFA (équivalent à 6,6mDT)	<ul style="list-style-type: none">Contre garantie bancaire d'Attijari Tunisie

SAH Algérie

Banque	Montant	Garantie Donnée
AGB	150 000 000 DA (Équivalent à 3,3mDT)	Lettre de confort du groupe SAH Tunisie
FRANSABANK	480 000 000 DA (Équivalent à 10,8mDT)	Hypothèque de 3eme rang
FRANSABANK	200 000 000 DA (Équivalent à 1,8mDT)	Hypothèque de 3eme rang et Lettre de confort du groupe SAH Tunisie
SGA	78 899 721 DA (Équivalent à 2,5mDT)	Hypothèque de 1 ^{er} rang, nantissement de matériel et Lettre de confort du groupe SAH Tunisie
SGA	54 565 983 DA (Équivalent à 1,2mDT)	Hypothèque de 1 ^{er} rang, nantissement de matériel et Lettre de confort du groupe SAH Tunisie

Effets escomptés non échus Groupe

Les effets escomptés et non échus du Groupe « SAH » s'élèvent au 31 décembre 2025 à 102.114 kDT. Ils se présentent comme suit :

En kDT**31.12.2025**

Effet Escomptés Non Echus SAH Tunisie	41 393
Effet Escomptés Non Echus APAP	21 586
Effet Escomptés Non Echus ADET	24 991
Effet Escomptés Non Echus ACOS	13 381
Effet Escomptés Non Echus SAH de commerce	763
Total Effets Escomptés Non Echus	102 114

Tunis, le 20 mai 2026

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société « Société d'Articles Hygiéniques - SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « Société d'Articles Hygiéniques – SAH », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du groupe) de 379.362.503 dinars y compris le résultat bénéficiaire (part du groupe) de l'exercice s'élevant à 63.286.733 dinars ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 110.763.521 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note VII des états financiers qui indique que :

- La société filiale Azur Papier SA a fait l'objet d'un contrôle social couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.
- La filiale SAH Libye fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes pour la période allant de la date de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2024.

Les procédures liées à ces contrôles étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces contrôles ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2025 pour un montant net de 392.559.284 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers du groupe SAH. Au 31 décembre 2025, la provision sur les stocks s'élève à 12.839.627 DT.

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières, pièces de rechange et marchandises), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul du coût moyen pondéré des matières premières et des pièces de rechanges et du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère SAH SA.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion Groupe du Conseil d'Administration de la société mère SAH SA et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société mère SAH SA par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société mère SAH SA et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés du Groupe SAH ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société mère SAH SA semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion Groupe du Conseil d'Administration de la société mère SAH SA, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration de la société mère SAH SA est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction du Groupe SAH SA qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du Groupe SAH de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous obtenons les éléments probants que nous estimons suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère SAH SA.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Conseil Audit Formation

ADR Auditing and Advising

Abir Matmti

Adel Rekik

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 Juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Chérif BEN ZINA (Cabinet CMC) et M Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm).

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Situation arrêtée au 31/12/2025					
AC1-Actifs incorporels					
AC11- Investissements de recherche et développement		0	0	0	0
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		2 198 224	-1 936 650	261 574	281 228
AC13- Fonds commercial		359 264	0	359 264	163 128
AC14- Acomptes versés		0	0	0	0
		2 557 488	-1 936 650	620 838	444 356
Ecart d'acquisition négatif		0	0	0	0
Ecart d'acquisition Positif		12 605 890	-2 941 374	9 664 515	10 294 810
Total Ecart d'acquisition	11.1	12 605 890	-2 941 374	9 664 515	10 294 810
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		50 338 745	-17 419 490	32 919 255	26 655 967
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		92 270 285	-32 412 520	59 857 765	60 306 677
AC23- Dépôts et cautionnements		573 942	0	573 942	496 182
	11.2	143 182 972	-49 832 010	93 350 962	87 458 826
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence					
	11.4	269 144 078	0	269 144 078	249 262 642
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	11.3.1	25 950 441	-8 109 657	17 840 784	19 991 223
AC312-Terrains et constructions hors exploitation		7 377 261	-2 074 999	5 302 263	5 339 445
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations		0	0	0	0
AC321- Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
AC322- Bons et obligations émis par les entreprises liées		4 609 052	0	4 609 052	0
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation		2 761 813	0	2 761 813	1 283 252
AC324- Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles		0	0	0	0
AC33-Autres placements financiers	11.3.2	0	0	0	0
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP		110 958 833	-19 927 614	91 031 219	84 426 385
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe		246 767 748	0	246 767 748	251 798 904
AC333- Prêts hypothécaires		0	0	0	0
AC334- Autres prêts		2 710 037	0	2 710 037	3 467 418
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		132 947 771	0	132 947 771	72 200 000
AC336- Autres		1 620 363	0	1 620 363	1 255 764
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	11.3	1 872 121	0	1 872 121	1 451 236
		537 575 440	-30 112 269	507 463 171	441 213 627
Stocks des sociétés Filiales		41 603 230	-377 408	41 225 822	47 281 031
		0	0	0	0
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux		0	0	0	0
		0	0	0	0
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques		0	0	0	0
		0	0	0	0
AC510-Provision pour primes non acquises		17 072 740	0	17 072 740	12 448 537
AC520-Provision d'assurance vie		0	0	0	0
AC530-Provision pour sinistres vie		881 333	0	881 333	377 327
AC531-Provision pour sinistres non vie		27 642 658	0	27 642 658	43 035 780
AC540-Provision pour PB et ristournes (vie)		0	0	0	0
AC541-Provision pour PB et ristournes (non vie)		0	0	0	0
AC550-Provision d'égalisation et d'équilibrage		0	0	0	0
AC560- Autre Provision Technique vie		0	0	0	0
AC561- Autre Provision Technique non vie		0	0	0	0
AC570- provisions techniques des contrats en unités de compte		0	0	0	0
		45 596 730	0	45 596 730	55 861 644
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		6 709 169	0	6 709 169	9 499 087
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe		46 502 138	-17 697 178	28 804 960	26 289 310
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		3 294 520	0	3 294 520	7 762 076
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		5 610 560	0	5 610 560	7 255 122
AC63-Autres créances		0	0	0	0
AC631-Personnel		147 051	0	147 051	140 818
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		20 541 704	0	20 541 704	19 380 055
AC633-Débiteurs divers		73 178 614	-9 446 216	63 732 398	43 892 531
AC64-Créances sur ressources spéciales		0	0	0	0
		155 983 757	-27 143 394	128 840 363	114 218 999
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		24 526 032	0	24 526 032	16 371 568
AC72-Charges reportées		0	0	0	0
AC721-frais d'acquisition reportés		3 869 421	0	3 869 421	4 268 144
AC722-Autres charges à répartir		3 390 725	-3 384 250	6 475	179 865
AC73-Comptes de régularisation Actif		0	0	0	0
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus		22 391 725	0	22 391 725	16 535 170
AC732-Estimations de réassurance - acceptation		0	0	0	0
AC733-Autres comptes de régularisation		2 083 777	0	2 083 777	2 851 935
AC74-Ecart de conversion		0	0	0	0
AC75-Autres		0	0	0	0
		56 261 681	-3 384 250	52 877 431	40 206 682
Total de l'actif		1 264 511 266	-115 727 356	1 148 783 911	1 046 242 617

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2025	Note	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	12.1.1	25 000 000	25 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital		0	0
CP3- Résultats reportés		0	0
CP4- Autres capitaux propres		0	0
CP5- Résultat reporté		0	0
CP1'- Actions d'autocontrôle		-2 641 987	-2 641 987
CP2'- Réserves consolidées	12.1.2	231 297 539	197 953 061
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		253 655 552	220 311 074
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice	12.1.3	30 660 198	44 049 965
CP6'- Part du groupe dans les résultats consolidés		0	0
Total capitaux propres avant affectation		284 315 750	264 361 039
CP6''- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	12.1.4	1 464 098	1 680 745
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	12.1.4	7 701 455	9 103 808
Total des intérêts minoritaires		9 165 553	10 784 553
PA1-Autres passifs financiers			
PA11- Emprunts Obligataires		0	0
PA12- TCN émis par l'entreprise		0	0
PA13- Emprunts	12.2.1	32 756 978	25 017 641
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		35 962 298	19 792 600
		68 719 276	44 810 241
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA21-Provisions pour pension et obligations similaires			
PA22-Provisions pour impôts			
PA23-Autres provisions	12.2.2	9 296 454	8 496 998
		9 296 454	8 496 998
PA3-Provisions techniques brutes			
<i>PA310- Provisions pour primes non acquises</i>		42 614 967	36 211 538
<i>PA320- Provisions assurances vie</i>		377 156 772	327 857 592
<i>PA330- Provision pour sinistres (vie)</i>		21 820 750	20 092 237
<i>PA331- Provision pour sinistres (non vie)</i>		123 288 604	137 112 421
<i>PA340- Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)</i>		28 922 122	22 231 409
<i>PA341- Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)</i>		2 493 963	5 265 166
<i>PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage</i>		2 635 469	2 911 045
<i>PA360- Autres provisions techniques (vie)</i>		0	0
<i>PA361- Autres provisions techniques (non vie)</i>		2 454 676	2 780 594
		601 387 323	554 462 002
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte			
		0	0
		0	0
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs			
		15 957 368	16 535 360
		0	0
PA6-Autres dettes			
		0	0
		0	0
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	12.2.3	19 757 444	21 839 622
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		39 875 825	33 091 960
<i>PA621-Parts des réassureurs dans les créances indemnisées</i>		0	0
<i>PA622-Autres Dettes</i>		0	0
PA63-Autres dettes		0	0
<i>PA631-Dépôts et cautionnements reçus</i>	12.2.4	181 686	181 686
<i>PA632-Personnel</i>	12.2.5	2 284 909	2 556 374
<i>PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	12.2.6	12 265 783	11 786 186
<i>PA634-Créditeurs divers</i>	12.2.7	75 673 801	70 220 273
PA64-Ressources spéciales			
		150 039 448	139 676 101
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
<i>PA710-Report de commissions reçus des réassureurs</i>		2 260 788	1 657 331
<i>PA711-Estimation de réassurance rétrocession</i>		0	0
<i>PA712-Autres comptes de régularisation Passif</i>	12.2.8	7 641 950	5 458 995
PA72-Ecart de conversion		0	0
		9 902 738	7 116 326
Total du passif		855 302 607	771 097 028
Total des capitaux propres et du passif		1 148 783 911	1 046 242 620

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2025	Opérations brutes au 31/12/2025	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2024
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	190 354 745	-66 761 940	123 592 805	112 314 536
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-6 403 429	4 624 203	- 1 779 227	- 2 193 562
	183 951 316	- 62 137 737	121 813 579	110 120 975
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 947 451	-	13 947 451	10 199 982
	13 947 451	-	13 947 451	10 199 982
PRNV2- Autres produits techniques				
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-100 913 934	22 836 322	- 78 077 612	- 74 739 205
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	13 823 817	- 15 393 122	- 1 569 305	- 5 016 118
	- 87 090 117	7 443 200	- 79 646 917	- 79 755 324
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	325 918	-	325 918	27 094
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	- 3 151 852	-	- 3 151 852	- 5 072 062
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	- 23 772 620	-	- 23 772 620	- 13 922 301
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	- 398 723	-	- 398 723	958 535
CHNV 43- Frais d'administration	- 19 558 791	-	- 19 558 791	- 14 058 596
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	-	7 399 097	7 399 097	6 648 269
	- 43 730 134	7 399 097	- 36 331 037	- 20 374 093
CHNV5- Autres charges techniques	- 6 240 458	-	- 6 240 458	- 4 308 230
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	254 511	-	254 511	190 993
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	58 266 635	- 47 295 441	10 971 195	11 029 334

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2024	Opérations brutes au 31/12/2025	Cessionset / ou r�trocessions au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2025	Opérations nettes au 31/12/2024
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes �mises et accept�es	101 619 682	-965 469	100 654 213	90 725 169
	101 619 682	-965 469	100 654 213	90 725 169
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	31 812 995	0	31 812 995	25 021 953
PRV 22- Produits des autres placements	67 600	0	67 600	113 073
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	6 143 491	0	6 143 491	7 679 151
PRV 24- Profits provenant de la r�alisation des placements	1 159 291	0	1 159 291	1 305 225
	39 183 377,70	0	39 183 378	34 119 402
PRV3- Plus values non r�alis�es sur placements	0	0	0	0
PRV4- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants pay�s	-40 474 284	680 851	-39 793 433	-34 530 863
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 728 514	504 005	-1 224 508	-1 560 307
	-42 202 797	1 184 856	-41 017 941	-36 091 170
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-49 299 180	0	-49 299 180	-44 859 306
CHV 22- Autres provisions techniques	21 065	0	21 065	-65 938
CHV 23- Provision sur contrats en unit� de compte	0	0	0	0
	-49 278 115	0	-49 278 115	-44 925 243
CHV3- Participation aux b�n�fices et ristournes	-6 690 713	0	-6 690 713	-5 881 442
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-7 178 667	0	-7 178 667	-8 587 572
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition report�s	0	0	0	0
CHV 43- Frais d'administration	-10 823 609	0	-10 823 609	-9 165 602
CHV 44- Commissions re�ues des r�assureurs				
	-18 002 276	0	-18 002 276	-17 753 173
CHV5- Autres charges techniques	-149 224	0	-149 224	-60 468
	0	0	0	0
CHV9- Charges de placement	0	0	0	0
	0	0	0	0
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'int�r�ts	-4 349 378	0	-4 349 378	-688 099
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-8 843 194	0	-8 843 194	-7 559 745
CHV 93- Pertes provenant de la r�alisation des placements	-242 856	-12 965	-255 821	-376 745
	-13 435 428	-12 965	-13 448 393	-8 624 588
CHV10- Moins values non r�alis�es sur placements	616 934	0	616 934	618 725
CHNT2- Produits de placement allou�s, transf�r�s � l'�tat de r�sultat	-4 419 635	-	-4 419 635	-5 099 233
RTV- Sous total (R�sultat technique de l'assurance et/ou de la r�assurance vie)	7 241 806	206 421	7 448 227	7 027 978

Etat de résultat consolidé du Groupe "CARTE"
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2025	Note	31/12/2025	31/12/2024
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)		10 971 195	11 029 334
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		7 448 227	7 027 978
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements		12 844 575	7 093 823
PRNT12- Produits des autres placements		0	0
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		42 005	0
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		834 292	532 144
PRNT15- Produits Financiers nets des filiales	13.1	2 911 657	3 073 055
		16 632 529	10 699 022
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de		4 419 635	5 099 233
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-4 927 529	-7 412 324
CHNT12- Correction de valeur sur placements		0	-42 005
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		-211	-4 157
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales(*)	13.2	-7 199 460	-7 215 635
		-12 127 200	-14 674 121
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-13 947 451	-10 199 982
PRNT2- Autres produits non techniques			
PRNT20 - Autres produits non techniques		246 842	81 836
PRNT21 - Revenus des filiales	13.3	186 612 740	177 703 882
PRNT22 - Autres Produits des filiales		6 123 760	995 493
CHNT3- Autres charges non techniques			
CHNT30 - Autres charges non techniques		-14 812 464	-1 706 946
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filiales		-102 631 180	-95 140 697
CHNT32- Autres Charge des Filiales		-49 617 832	-41 931 104
Résultat provenant des activités ordinaires		39 318 800	48 983 928
CHNT4- Impôts sur le résultat: CHNT4'- Impôts sur le résultat (CARTE) CHNT4''- Impôts sur le résultat (CARTE VIE) CHNT4'''- Impôts sur le résultat des filiales		-11 851 675	-8 891 179
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		27 467 125	40 092 749
PRNT4 - Gains Extraordinaires CHNT5 - Pertes Extraordinaires		0 -2 019 016	0 -737 127
Résultat extraordinaire		25 448 109	39 355 623
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après impôts		25 448 109	39 355 623
Annulation des résultats des filiales			
Annulation du résultat de la CARTE VIE			
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)			
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé			
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		6 676 187	6 375 088
Résultat net de l'exercice Consolidé		32 124 296	45 730 710
Part du groupe dans le résultat consolidé		30 660 198	44 049 965
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		1 464 098	1 680 745

(*): Défalcation des charges financières nettes des filiales entre produits financiers et charges financières des filiales

**Tableau des engagements reçus et donnés
au 31 Décembre 2025**

(Exprimé en dinars)

Rubriques		31/12/2025	31/12/2024
HB1	Engagements reçus	0	0
HB2	Engagements donnés	0	0
	HB21 <i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>		
	HB22 <i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
	HB23 <i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0	0
	HB24 <i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	307 376 495	271 573 667
Sommes versées pour paiement des sinistres	-127 578 208	-131 541 497
Commissions versées aux intermédiaires	-22 214 136	-21 295 494
Encaissements des sinistres pour cessions	0	0
Décaissements des primes pour cessions	0	0
Commissions recues des cessions	0	0
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-45 444 373	-34 394 094
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-458 875	-3 478 925
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-210 807 620	-216 830 576
Encaissements liés à la cession de placements financiers	156 237 716	174 719 451
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-21 666 983	-17 310 981
Produits financiers reçus	36 998 665	34 530 043
Autres mouvements	-8 478 512	-9 587 452
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	63 964 169	46 384 142
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	-3 836 115	-934 499
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	29 000	50 000
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	-14 177 267	-3 569 741
Encaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et	0	0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès	-21 479 548	-2 585 752
Encaissements provenant de la cession de placements auprès	0	0
Autres mouvements	785 147	1 758 224
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-38 678 783	-5 281 768
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	1 000 000	1 000 000
Dividendes et autres distributions	-4 292 382	-15 113 779
Produits de Change sur capital social		
Encaissements provenant d'emprunts	35 698 550	42 810 558
Remboursements d'emprunts	-22 887 940	-38 587 963
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-26 649 150	-28 477 125
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-17 130 922	-38 368 309
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou		
Variation de trésorerie	8 154 464	-2 734 065
Trésorerie de début de l'exercice	16 371 569	19 105 633
Trésorerie de fin d'exercice	24 526 032	16 371 569

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2025, de 20 sociétés composées d'une société mère, douze filiales et six sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit :

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- UTIQUE GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- RVS
- SCFH (SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING)
- INCOM
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA
- UBCI
- CAP BANK (Capital African Partners Bank)
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY
- SAWEB ELC

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1.1. CARTE assurances (société mère) :

I. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

• Identité

- Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS
- Capital Social : 25 MDT
- Tel : 71.184.000 / Fax : 71.184.184

- Identifiant Unique : 0000205M
- E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

- **Conseil d'Administration :**

- ✓ **Monsieur HASSINE DOGHRI** : Président du Conseil
- ✓ **Monsieur Mohamed Koubaa** : Administrateur représentant l'Union Tunisienne de Participation (U.T.P)
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur représentant La Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Megrine (SEPCM)
- ✓ **Monsieur Christian Huyghues DESPOINTES** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Radhi MEDDEB** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Frédéric FLEJOU** : Administrateur

- **Les produits**

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

- **Les clients**

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

- **Les Entreprises**

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

- **Les Particuliers**

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

- **Le réseau**

Avec un groupe de professionnels, CARTE étend son réseau de Bizerte à Zanzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2025, à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Il est à noter que la société CARTE Vie, en 2019, a augmenté son capital de 13 000 000 DT à 15 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 483 150	14 831 500	98,877%
COFITE	5 000	50 000	0,333%
COTIF	340	3 400	0,023%
CITE	170	1 700	0,011%
Autres	11 340	113 400	0,756%
TOTAL	1 500 000	15 000 000	100%

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COTIF SICAR est contrôlée par CARTE détenant 94.97% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2025, à 24 855 320DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 360 521	23 605 210	94.97%
CITE	24 999	249 990	1.01%
COFITE	10	100	0.00%
Autres	100 002	1 000 020	4.02%
TOTAL	2 485 532	24 855 320	100.00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COFITE SICAF est contrôlée par CARTE détenant 99.99 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2025, à 9 000 000 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	899 987	8 999 870	99,999%
Autres	8	80	0,001%
CITE	4	40	0,000%
COTIF-SICAR	1	10	0,000%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

1.5. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue. Hedi NOUIRA 8050 HAMMAMET.

Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2025, s'élevé à 39 000 000 DT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 253 201	22 532 010	57.774%
CITE	10	100	0.000%
CARTE VIE	400 000	4 000 000	10,256%
Autres	3 995	39 950	0.102%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	13.309%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	5.737%
SICAR- UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT	500 000	5 000 000	12,821%
TOTAL	3 900 000	39 000 000	100%

Il est à noter que la société SIDHET, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT et par son Assemblée Générale Extraordinaire en date de 14/05/2019, a augmenté son capital de 25 MDT à 27,5 MDT. et par son Assemblée Générale Extraordinaire en date de 28/04/2023, a augmenté son capital de 27.5 MDT à 34 MDT ainsi que par son Assemblée Générale Extraordinaire du 16/10/2025 qui a augmenté son capital de 34 MDT à 39 MDT.

1.6. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2025 comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%
CITE	2 000	200 000	4,92%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	3 124	312 400	7,69%
Autres	2	200	0,00%
TOTAL	40 650	4 065 000	100%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT.

1.7. CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 93,28 % du capital social libéré qui se détail au 31/12/2025, comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	298 497	2 984 970	93,28%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,313%
Autres	501	5 010	0,157%
CIIM	1	10	0,000%
BUSINESS TOWERS	1	10	0,000%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/06/2014, a augmenté son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT.

1.8. UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2025, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	24 062	2 406 200	43,75%
CARTE	20 000	2 000 000	36,36%
COTIF SICAR	7 688	768 800	13,98%
LINDE GAS TUNISIE	1 375	137 500	2,50%
COFITE-SICAF	500	50 000	0,91%
CITE	687	68 700	1,25%
Autres	688	68 800	1,25%
TOTAL	55 000	5 500 000	100%

Il est à noter que la société Utique Gaz, par son assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2021, a augmenté son capital de 4 000 000 DT à 5 500 000 DT.

1.9. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2025, à 5,4 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	14 197	1 419 700	26,29%
CARTE	29 584	2 958 400	54,78%
CAP BANK	2 700	270 000	5,00%
ATB	7 511	751 100	13,91%
Autres actionnaires	8	800	0,02%
TOTAL	54 000	5 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 16/06/2020, a augmenté son capital de 4 400 000 DT à 5 400 000 DT.

1.10. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2025, à 6 500 000 DT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,92%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

1.11. RVS

La société « RVS » S.A est une société anonyme au capital de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), sise au lot BC4, Immeuble Carte, centre Urbain Nord 1082 Tunis. La société a pour objet :

- Le recouvrement des créances pour le compte de tout client
- L'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte des tiers
- Tous services d'études, conseils, expertises, assistance, et d'information en rapport avec l'activité de nature à en faciliter dans tous domaines, notamment dans celui de l'information, de nature à promouvoir le développement de la société ou à faciliter l'exercice de son activité.

Son capital social s'élève à 300 000 DT divisé en 30 000 actions nominatives de (10 DT) chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	19 498	194 980	64,99%
COFITE-SICAF	3 000	30 000	10,00%
CIIM	1 250	12 500	4,17%
CITE	1 250	12 500	4,17%
BUSINESS TOWERS	5 000	50 000	16,67%
Autres	2	20	0,00%
TOTAL	30 000	300 000	100,00%

1.12. SCFH

La société « SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING » dont la constitution est datée du 04 août 2020, est une société anonyme ayant pour objet la détention et la gestion des Participations dans le capital d'autres sociétés.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2025 à un montant nominal de 150 00 000 DT, divisé en 15 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	7 249 500	72 495 000	48,330%
CARTE	7 749 499	77 494 990	51,663%
COTIF SICAR	1	10	0,000%
COFITE SICAF	50	500	0,000%
Autres	950	9 500	0,006%
TOTAL	15 000 000	150 000 000	100.00%

1.13. INCOM

La société « INNOVATION THROUGH CONSULTING & MANAGEMENT SARL » est une société à Responsabilité Limitée, de droit Tunisien, créée le 01 janvier 2016. Son activité principale consiste en l'assistance technique, l'ingénierie informatique, les études et le conseil en marketing.

Son capital social s'élève au 31/12/2025, à 2 000 DT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	120	1200	60 ,00%
MB CONSULTING SARL	80	800	40,00%
TOTAL	200	2 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2025, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

Société	% de contrôle 2025	% de contrôle 2024	% d'intérêt 2025	% d'intérêt 2024	Méthode de consolidation	Rapport CAC
La CARTE	100,00%	100,00%	99,85%	99,85%		x
UTIQUE GAZ	98,75%	96,25%	96,17%	95,22%	IG	
COFITE-SICAF	100,00%	100,00%	99,85%	99,85%	IG	x
CITE	99,53%	99,53%	99,38%	99,38%	IG	x
LINDE GAS	40,00%	39,23%	38,51%	37,74%	ME	
CIIM	100,00%	100,00%	97,21%	97,21%	IG	x
COTIF-SICAR	95,98%	95,98%	95,83%	95,83%	IG	x
SIDHET	99,90%	99,88%	99,10%	99,03%	IG	x
CODIS	86,07%	70,50%	81,65%	69,33%	IG	
Business Towers	100,00%	100,00%	99,67%	99,67%	IG	x
ASKIA	38,81%	38,81%	38,60%	38,60%	ME	
CARTE VIE	99,24%	99,24%	99,09%	99,09%	IG	x
RVS	99,99%	99,99%	97,07%	97,07%	IG	x
INCOM	60,00%	60,00%	57,50%	57,50%	IG	x
SERENITY	99,99%	99,99%	99,48%	99,48%	IG	x
UBCI	39,86%	39,31%	39,65%	39,10%	ME	x
CAP BANK	35,23%	36,97%	35,08%	36,83%	ME	x
SAWEB(*)	50,00%	0,00%	40,82%	0,00%	ME	
CAP OBLIG SICAV	1,15%	0,83%	1,15%	0,83%	ME	x
SICAV SECURITY	19,15%	19,55%	19,15%	19,55%	ME	x

(*) La société SAWEB a été intégrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2025 selon la méthode de la mise en équivalence, compte tenu de l'influence notable exercée par le Groupe.

- ❖ **IG** : Intégration globale
- ❖ **ME** : Mise en équivalence

- 12 sociétés sont contrôlées par CARTE et donc intégrées globalement et 7 avec influence notable.
- ➔ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est **l'Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère CARTE, elle consiste à :

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;
- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux d'impôt.

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

- a. La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération ; et
- b. La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note :

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

8.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 20 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

8.2. Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

❖ Imputation :

• **Règle 1 :**

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

➔ **Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.**

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

• **Règle 2 :**

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- a. Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- b. Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

➔ **Traitement retenu :**

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimées à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs

identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE :

❖ Ces états financiers consolidés sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

1. Contrôle fiscal :

a. Suite au suivi de la taxation d'un montant total de 3 234 195 DT, subie par la société au titre de l'exercice 2018, un accord a été conclu en 2026 avec l'administration fiscale. Cet accord s'est traduit par une réduction du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2018 à hauteur de 199 712 DT, ainsi que par le paiement d'un montant de 21 218 DT au titre des contributions sociales et conjoncturelles.

L'échéancier de paiement, mis en place dans le cadre du contrôle fiscal préliminaire portant sur l'exercice 2016 pour un montant total de 897 719 DT, est toujours en cours. Le montant restant à payer au 31 décembre 2025 s'élève à 504 967 DT, dont 32 506 DT au titre de l'impôt sur les sociétés et 472 460 DT au titre des acomptes provisionnels.

Ainsi, à l'issue de ces deux taxations, la position de la société vis à vis de l'administration fiscale se présente comme suit :

Au titre de l'exercice 2016		Au titre de l'exercice 2018		Dette fiscale	Provision constituée	ECART
Reliquat échéancier	Augmentation report IS	Réduction report IS	Contributions PAYER			
504 967	472 460	199 712	21 218	253 437	504 967	251 530

La société n'a pas procédé à la reprise des provisions, dans l'attente de l'établissement des déclarations rectificatives au titre des reports d'impôt.

b. CARTE ASSURANCES a reçu, en décembre 2025, une notification de vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2021 à 2024, et les travaux sont actuellement en cours.

2. Garantie du passif :

Suite à la fraude détectée dans la société Cofib Capital (ayant fait l'objet d'une cession à l'UBCI), la CARTE a mis en place sa garantie de passif pour payer les fraudes et ce durant deux exercices. Le montant liquidé en 2025 est de 8,7 Millions de Dinars.

La société a mis en place un comité chargé de vérifier les responsabilités de chaque partie prenante à la fraude et de valider les dossiers à indemniser. Le montant resté à indemniser est estimé à 3 544 845 dinars

La CARTE se réserve le droit de recours contre les parties prenantes aux fraudes dont notamment la banque dépositaire.

3. Taxe au profit du fonds des travailleurs agricoles :

La loi de finance pour la gestion de l'exercice 2025, a instauré dans son article 15, le « Fonds de Protection Sociales des Travailleurs Agricoles ». Ce fonds est financé par une taxe au taux de 1% de primes d'assurance nette d'annulations et de taxes. Le montant réglé au titre de l'exercice 2025, au titre de ce fonds, est de 1 901 917,821 dinars.

11. NOTES RELATIVES A L'ACTIF :

11.1. Actifs incorporels

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	2 198 224	1 936 650	261 574	281 228	-19 654
CARTE	1 266 300	1 182 176	84 124	58 098	26 026
Autres Sociétés du Groupe	931 924	754 475	177 450	223 130	- 45 680
AC13- Fonds commercial	359 264	0	359 264	163 128	196 136
CARTE VIE	0	0	0	0	0
CARTE	359 264	0	359 264	163 128	196 136

Ecart d'acquisition positif

Société	31/12/2025	31/12/2024
SERENITY	9 664 515	10 294 810
TOTAL	9 664 515	10 294 810

11.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	50 338 745	17 419 490	32 919 255	26 655 967	6 283 108
CARTE	9 374 808	6 855 569	2 519 239	2 278 013	238 549
Autres Sociétés du Groupe	40 963 937	10 563 921	30 400 017	24 377 954	6 024 739
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	92 270 285	32 412 520	59 857 765	60 306 677	-448 912
CARTE	1 701 062	1 448 100	252 962	115 131	137 831
Autres Sociétés du Groupe	90 569 222	30 964 420	59 604 803	60 191 546	-586 744
AC23- Dépôts et cautionnements	573 942	0	573 942	496 182	77 760
CARTE	0	0	0	0	0
Autres Sociétés du Groupe	573 942	0	573 942	496 182	77 760

11.3. Placements

11.3.1 Terrains et constructions

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	25 950 441	8 109 657	17 840 784	19 991 223	-2 150 439
Terrains et constructions hors exploitation	7 377 261	2 074 999	5 302 263	5 339 445	-37 182
TOTAL	33 327 703	10 184 656	23 143 047	25 330 668	-2 187 621

11.3.2 Participations et Autres placements financiers

	31/12/2025			31/12/2024	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	7 370 865	-	7 370 865	1 325 257	6 045 608
Autres placements financiers	496 876 873	19 927 614	476 949 259	414 557 702	62 391 557
TOTAL	504 247 738	19 927 614	484 320 124	415 882 959	68 437 165

11.4. Participations mises en équivalence

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
UBCI	224 463 310	208 550 598	15 912 712
ASKIA	25 635 098	23 033 399	2 601 699
LINDE GAS	14 335 974	12 898 053	1 437 921
CAP BANK	4 107 884	4 253 129	-145 245
CAP OBLIG SICAV	331 341	329 753	1 588
SICAV-SECURITY	201 278	197 710	3 568
SAWEB ELC	69 194	-	69 194
TOTAL	269 144 078	249 262 642	19 881 437

12. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

12.1. Capitaux propres

12.1.1. Capital social ou fonds équivalent

Le capital social s'élève au 31/12/2025, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

12.1.2. Réserves consolidées

Filiale	31/12/2025	31/12/2024
LA CARTE	98 270 164	103 667 788
COFITE-SICAF	-1 509 879	-1 363 744
CITE	-1 349 649	-1 308 861
CODIS	11 811 532	8 835 733
CIIM	771 119	649 709
UTIQUE GAZ	6 649 147	5 262 973
COTIF-SICAR	-6 078 948	-5 896 338
BT	4 773 203	-3 050 279
SIDHET	3 931 029	4 248 458
CARTE VIE	56 172 911	49 028 203
INCOM	-1 510 204	-605 716
SERENITY	54 454 076	36 909 932
RVS	63 109	92 899
LINDE GAS	128 024	-923 484
ASKIA	4 703 243	2 241 773
CAP BANK	183 366	160 045
CAP OB SICAV	-789	-1 750
SICAV SECURITY	10 468	5 719
SAWEB ELC	-174 382	-
TOTAL	231 297 539	197 953 061

12.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

(*) Entreprises associées

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024	
CARTE	12 391 689	7 866 207	4 525 482	-14 229 175	-1 462 645	-12 766 529
COTIF-SICAR	300 011	-259 305	559 316	-477 265	-182 599	-294 666
COFITE-SICAF	-290 689	119 275	-409 964	-512 357	-146 100	-366 257
CITE	-2 579	-88 041	85 463	46 396	-40 787	87 182
CIIM	-1 245 209	-292 062	-953 146	-630 879	121 413	-752 292
BT	200 425	9 690 508	-9 490 084	1 490 677	9 128 870	-7 638 193
UTIQUE GAZ	816 893	1 339 369	-522 476	934 567	1 356 564	-421 998
CODIS	6 894 392	4 653 038	2 241 354	5 627 905	3 220 457	2 407 448
SIDHET	-190 203	-1 012 584	822 381	673 005	-610 490	1 283 495
INCOM	402 490	366 482	36 008	-777 601	-860 488	82 887
SERENITY	22 448 189	16 307 718	6 140 471	24 630 822	19 541 618	5 089 204
RVS	117 905	37490,767	80 414	-82 680	-29789,37378	-52 891
CARTE VIE	11 480 931	11 118 646	362 285	7 290 596	7 638 853	-348 257
LINDE GAS	-	-	-	2 731 824	2 345 411	386 413
CAP BANK	-	-	-	227 118	395 684	-168 567
ASKIA	-	-	-	3 746 231	3 606 001	140 230
CAP OBLIGATAIRE SICAV	-	-	-	19 634	19 008	627
SICAV SECURITY	-	-	-	7 803	8 984	-1 181
SAWEB ELC	-	-	-	-56 423	-	-56 423
TOTAL GENERAL	53 324 245	49 846 741	3 477 504	30 660 198	44 049 965	-13 389 767

12.1.4. Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024	
LA CARTE	-21 468	-2 206	-19 262	144 278	152 400	-8 122
BT	4 864	29 784	-24 920	46 523	20 995	25 528
CARTE VIE	66 692	69 876	-3 184	741 506	676 132	65 374
CIIM	0	3 483	-3 483	139 774	136 287	3 486
CITE	289	-254	543	11 055	11 309	-253
CODIS	1 264 887	1 424 351	-159 464	4 075 648	5 591 545	-1 515 897
COFITE-SICAF	-778	-221	-556	14 758	14 945	-187
COTIF-SICAR	-20 782	-7 951	-12 831	776 611	784 550	-7 940
RVS	-2 496	-899	-1 597	10 960	11 858	-899
SERENITY	129 313	102 656	26 657	826 224	761 420	64 804
SIDHET	6 143	-5 985	12 129	435 760	412 328	23 432
UTIQUE GAZ	37 433	68 112	-30 679	478 359	530 040	-51 681
TOTAL GENERAL	1 464 098	1 680 745	-216 647	7 701 455	9 103 808	-1 402 353

12.2. Passifs

12.2.1. Autres emprunts

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
BT	473 454	955 344	-481 891
CODIS	10 945 230	5 804 932	5 140 298
SERENITY	10 000 000	-	10 000 000
SIDHET	11 338 295	18 257 364	-6 919 070
TOTAL	32 756 978	25 017 641	7 739 337

12.2.2. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
CODIS	1 371 994	572 816	799 179
UTIQUE GAZ	1 361 552	1 308 694	52 857
SIDHET	442 501	442 501	-
CARTE VIE	3 262 102	2 217 130	1 044 972
CARTE	1 855 216	3 955 857	-2 100 641
BT	1 000 000	-	1 000 000
INCOM	3 089	-	3 089
TOTAL	9 296 454	8 496 998	799 456

12.2.3. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2025 à 19 757 444 dinars contre 21 839 622 dinars pour l'exercice précédent.

12.2.4. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
CIIM	118 750	118 750	-
CARTE	62 936	62 936	-
TOTAL	181 686	181 686	-

12.2.5. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	-	-	-
COFITE-SICAF	4 671	22 879	-18 208
CITE	-	-	-
CIIM	21 516	-	21 516
BT	-	-	-
UTIQUE GAZ	6 651	18 614	-11 963
CODIS	-	-	-
SIDHET	357 949	286 762	71 186
INCOM	100 819	93 774	7 045
SERENITY	-	-	-
RVS	37 243	-	37 243
CARTE VIE	323 453	207 281	116 171
CARTE	1 432 608	1 927 063	-494 455
TOTAL	2 284 909	2 556 374	-271 464

12.2.6. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	16 244	11 014	5 230
CITE	971	-	971
CIIM	-	10 729	-10 729
BT	385 773	3 003 564	-2 617 790
UTIQUE GAZ	-147 144	533 955	-681 099
CODIS	1 239 037	1 543 727	-304 690
SIDHET	396 670	349 417	47 253
INCOM	25 486	50 228	-24 742
SERENITY	36 985	34 269	2 717
RVS	110 337	42 248	68 089
CARTE VIE	1 975 775	846 004	1 129 771
CARTE	8 225 649	5 361 031	2 864 618
TOTAL	12 265 783	11 786 186	479 597

12.2.7. Créiteurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	519 599	613 860	-94 262
COFITE-SICAF	900 149	893 772	6 377
CITE	48 543	43023,267	5 519
CIIM	670 685	143 388	527 297
BT	-2 636 518	3 719 473	-6 355 991
UTIQUE GAZ	1 114 259	1 273 603	-159 344
CODIS	49 318 653	42 759 322	6 559 330
SIDHET	12 041 632	10 773 126	1 268 506
INCOM	196 237	103 044	93 193
SERENITY	4 999 946	-	4 999 946
RVS	256 155	226 845	29 310
CARTE VIE	219 675	456518,54	-236 844
CARTE	8 024 786	9 214 297	-1 189 511
TOTAL	75 673 801	70 220 273	5 453 528

12.2.8. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	103 914	226 485	-122 571
COFITE-SICAF	9 000	9 182	-182
CITE	-	-40 215	40 215
CIIM	94 426	90 441	3 985
BT	15 694	24 036	-8 342
UTIQUE GAZ	520 657	480 908	39 749
CODIS	2 651 738	1 051 815	1 599 923
SIDHET	396 581	297 461	99 120
INCOM	64 280	39 215	25 065
SERENITY	510 132	23 095	487 036
RVS	65 844	79 955	-14 111
CARTE VIE	3 082 410	3 337 801	-255 392
CARTE	127 273	-161 185	288 458
TOTAL	7 641 950	5 458 995	2 182 955

13. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

13.1 Produit financier des filiales

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	-	60 449	-60 449
COFITE-SICAF	2 104	2 190	-86
CITE	102 415	92 462	9 952
CIIM	3	5	-2
BT	309 625	1 168 707	-859 082
UTIQUE GAZ	24 385	5 608	18 777
CODIS	2 228 526	1 525 539	702 986
SIDHET	212 008	197 166	14 842
INCOM	32 591	12 735	19 856
SERENITY	-	-	-
RVS	-	8 193	-8 193
TOTAL	2 911 657	3 073 055	-161 398

13.2 Charges financières des filiales

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
COTIF-SICAR	58 669	-55 677	114 346
COFITE-SICAF	2 779	8 619	-5 839
CITE	143	4 148	-4 006
CIIM	252	-	252
BT	-154 740	1 394 745	-1 549 485
UTIQUE GAZ	29 251	2 217	27 034
CODIS	4 185 631	2 983 548	1 202 083
SIDHET	1 768 812	2 359 967	-591 155
INCOM	723	-7 824	8 547
SERENITY	1 295 309	525 892	769 417
RVS	12 631	-	12 631
TOTAL	7 199 460	7 215 635	-16 175

13.3 Revenus des filiales

Filiales	31/12/2025	31/12/2024	Variation
UTIQUE GAZ	10 900 416	9 380 110	1 520 306
CODIS	118 943 193	104 494 912	14 448 282
SIDHET	21 597 061	20 435 940	1 161 120
CIIM	1 120 923	1 069 948	50 975
CITE	-	-567	567
COTIF-SICAR	2 674 778	2 909 094	-234 317
COFITE-SICAF	422 663	619 230	-196 567
BT	2 022 710	16 456 009	-14 433 299
INCOM	953 401	700 350	253 051
RVS	167 266	86 737	80 529
Serenity (intègre l'UBCI-Consolidation par palier)	27 810 330	21 552 118	6 258 211
TOTAL	186 612 740	177 703 882	8 908 858

14. INFORMATION ESG DE LA SOCIETE MERE :

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a publié, le 13 février 2026, un communiqué apportant des précisions relatives aux informations ESG à fournir par les sociétés faisant appel public à l'épargne dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025. Quatre axes structurants pour cette information ont été détaillés :

- a. Mode de gouvernance
- b. Stratégie ESG
- c. Gestion des risques et opportunités
- d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Axe 1 : Mode de gouvernance

Une gouvernance efficace est le fondement de la capacité de CARTE ASSURANCE à réaliser sa mission et à tenir sa promesse de prendre soin de ses clients et de ses employés.

Le Conseil d'administration de CARTE ASSURANCE supervise l'élaboration et l'exécution des plans d'affaires, la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise, le programme de sécurité de l'information, ainsi que la stratégie et la mise en œuvre en matière de développement durable. Le Conseil d'administration conseille également le Directeur Général et les autres dirigeants dans leur gestion des activités de la compagnie.

Le Conseil d'administration s'appuie sur quatre comités :

- Comité de direction
- Comité des risques
- Comité de Rémunération et de promotion
- Comité d'audit

Axe 2 : Stratégie ESG

Chez CARTE ASSURANCE, l'ESG n'est pas une simple démarche accessoire. Elle est un élément fondamental de nos orientations stratégiques, intégrée de manière volontaire et proactive dans l'ensemble de nos activités et objectifs.

Cette conviction est portée au plus haut niveau de l'organisation. La Direction Générale a fait de l'intégration des critères ESG une priorité, veillant à ce que ses initiatives soient parfaitement alignées avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les valeurs fondamentales de la compagnie.

Axe 3 : Gestion des risques et opportunités :

La stratégie de CARTE ASSURANCE est résolument tournée vers l'avenir. Elle combine l'excellence de ses services à une expertise technologique de pointe pour offrir des solutions d'assurance sur mesure, parfaitement adaptées aux besoins évolutifs de ses assurés en tenant compte des nouveaux risques.

Les risques climatiques, qu'ils soient physiques ou de transition, pourraient avoir un impact sur les opérations commerciales, les investissements, les clients et la chaîne d'approvisionnement de CARTE ASSURANCE.

Les changements de réglementation, de technologie ou de comportements du marché en réponse au changement climatique peuvent nuire à la valeur des investissements qu'elle détient, ou nuire à ses contreparties, y compris les réassureurs, ou augmenter ses coûts de mise en conformité.

Nous examinons régulièrement comment CARTE ASSURANCE pourrait être impactée par les risques climatiques, tant au niveau de l'actif que du passif, en évaluant comment les risques pourraient se manifester selon différents types, y compris les risques de crédit, de marché, d'assurance, opérationnels, juridiques et de conformité.

Axe 4 : Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

La présente section communique les indicateurs quantitatifs et qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société. Ces indicateurs ont été présentés selon la grille de référence des KPI's issus du guide de reporting ESG publié par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

À la date d'arrêté des états financiers, ces indicateurs ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la compagnie d'assurance.

GROUPE « CARTE »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires Du Groupe « CARTE »

II. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan net de 1 148 783 911 dinars et un résultat net de l'exercice de 30 660 198 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « CARTE » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme indiqué au niveau de la note « 3- Périmètre », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.
- La note aux états financiers n° 10 « Faits saillants » se rapportant aux points suivants :
 - La société CARTE ASSURANCES a reçu, en Décembre 2025, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2021 à 2024.
L'impact de ce contrôle ne peut pas être estimé de façon fiable à la date du présent rapport.
 - Dans le cadre de la convention de garantie de passif conclue entre la société CARTE ASSURANCES et la société UNION CAPITAL, la société CARTE ASSURANCES a procédé, au cours de l'exercice 2025, au versement d'indemnisations pour un montant de 8 651 178 dinars. En outre, le montant des indemnisations restant à payer, tel qu'estimé et provisionné par la société CARTE ASSURANCES au 31 décembre 2025, s'élève à 3 544 845 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

III. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

Tunis, le 1 Juin 2026

P/ CABINET CMC

P/ Consulting & Financial Firm

Chérif BEN ZINA

Walid BEN AYED



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 115.649.457, un actif net de D : 115.555.425 et un bénéfice de la période de D : 1.558.768.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par l' « AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 13,38% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 avril 2026

FINOR

Karim DEROUICHE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac, 1053 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	<u>67 408 960</u>	<u>41 751 862</u>	<u>57 364 026</u>
Obligations et valeurs assimilées		62 087 932	37 847 486	52 808 291
Titres OPCVM		5 321 028	3 904 376	4 555 735
Placements monétaires et disponibilités		<u>48 207 359</u>	<u>40 655 336</u>	<u>34 799 771</u>
Placements monétaires	5	46 265 137	35 000 333	31 733 227
Disponibilités		1 942 222	5 655 003	3 066 544
Créances d'exploitation	6	<u>33 138</u>	<u>55 104</u>	<u>32 027</u>
TOTAL ACTIF		<u>115 649 457</u>	<u>82 462 303</u>	<u>92 195 824</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	7	83 466	163 256	224 292
Autres créditeurs divers	8	10 566	42 866	1 382 943
TOTAL PASSIF		<u>94 032</u>	<u>206 123</u>	<u>1 607 235</u>

ACTIF NET

Capital	9	106 759 174	75 611 691	84 904 270
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		7 143 505	5 415 318	679
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 652 746	1 229 170	5 683 641
ACTIF NET		<u>115 555 425</u>	<u>82 256 180</u>	<u>90 588 590</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>115 649 457</u>	<u>82 462 303</u>	<u>92 195 824</u>

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance
Les berges du lac, 1053 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1 000 644	694 787	3 464 321
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 000 644	694 787	3 202 538
Revenus des titres OPCVM		-	-	261 783
Revenus des placements monétaires	11	569 506	425 655	2 238 738
Revenus des prises en pension		193 914	184 170	777 920
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 764 064	1 304 611	6 480 978
Charges de gestion des placements	12	(229 838)	(163 849)	(794 468)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 534 225	1 140 762	5 686 510
Autres charges	13	(30 282)	(21 819)	(107 022)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 503 944	1 118 943	5 579 488
Régularisation du résultat d'exploitation		148 803	110 228	104 153
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 652 746	1 229 170	5 683 641
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(148 803)	(110 228)	(104 153)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(95 774)	49 688	(20 155)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		150 599	17 479	63 545
RESULTAT DE LA PERIODE		1 558 768	1 186 109	5 622 878

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*Rue du lac constance**Les berges du lac, 1053 Tunis***ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>1 558 768</u>	<u>1 186 109</u>	<u>5 622 878</u>
Résultat d'exploitation	1 503 944	1 118 943	5 579 488
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(95 774)	49 688	(20 155)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	150 599	17 479	63 545
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(5 950 357)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>23 408 067</u>	<u>12 436 260</u>	<u>22 282 257</u>
Souscriptions			
- Capital	65 396 485	75 064 558	211 923 811
- Régularisation des sommes non distribuables	17 239	26 954	(42 010)
- Régularisation des sommes distribuables	4 856 056	5 842 252	13 844 538
Rachats			
- Capital	(43 601 295)	(63 568 950)	(191 089 431)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 350)	(20 648)	25 898
- Régularisation des sommes distribuables	(3 248 068)	(4 907 905)	(12 380 549)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>24 966 835</u>	<u>13 622 369</u>	<u>21 954 778</u>
ACTIF NET			
En début de période	90 588 590	68 633 811	68 633 811
En fin de période	115 555 425	82 256 180	90 588 590
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	824 632	622 213	622 213
En fin de période	1 036 318	733 900	824 632
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>111,506</u>	<u>112,081</u>	<u>109,853</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,50%</u>	<u>1,61%</u>	<u>6,28%</u>

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance
Les berges du lac, 1053 Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 67.408.960 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		59 781 103	62 087 932	53,73%
	Obligation de sociétés		40 831 663	42 023 354	36,37%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1 CB TF	196	8 170	8 601	0,01%
TN0003600582	ATB SUB 2009 TBL2	10 000	266 593	277 489	0,24%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 CAT D TMM+2.9	13 500	810 000	840 143	0,73%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	412 500	422 862	0,37%
TN0001300623	BTE 2011 CB TF 6.25%	31 000	930 000	936 498	0,81%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	208 000	221 832	0,19%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	800 000	800 944	0,69%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 546 400	1 669 710	1,44%
TN1PFTZ4HEM1	HL 2025-1 A TF 10.20% 5 ANS	50 000	5 000 000	5 377 800	4,65%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	400 000	414 488	0,36%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-01 A TF 10% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 144 224	1,86%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-02 TF10.5 % 5 ANS	50 000	4 000 000	4 180 440	3,62%
TNMTWPZD31	TLF SUB 2025-1 TF 9,25% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 058 800	1,78%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% CB	15 000	450 000	463 548	0,40%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 TF 9,65% 5 ANS	10 000	1 000 000	1 045 472	0,90%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 TF 9.15% 5ANS	50 000	5 000 000	5 022 080	4,35%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing Subordonné 2025-1 A TF 9.4% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 080 768	1,80%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 A 9,15%	12 000	1 200 000	1 214 678	1,05%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 B TMM+1,75%	18 000	1 800 000	1 822 147	1,58%
	BTK LEAS SUB 2026-1 A TF 9.0% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 008 880	2,60%
	BTK LEAS SUB 2026-1 B TMM 1,75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 006 048	1,74%
	AMEN BANK SUB 2026-1 5ANS TMM+1,5%	60 000	6 000 000	6 005 904	5,20%
	Emprunts national		14 250 940	14 868 505	12,87%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	12 500	1 250 000	1 316 060	1,14%
TNJ1M1ZAWYG5	EMP NAT T-2 2022 -A 9.25% TF	19 000	190 000	201 126	0,17%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T-2 2022 -B 9.35% TF	250	20 000	21 185	0,02%
TNNI3UPDY012	EMP NAT T-2 2023 -A 9.75% TF	10 952	109 520	116 941	0,10%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	10 500 000	10 946 688	9,47%
TNVI299YK4C1	EMP NAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	975 000	1 022 232	0,88%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	787 500	809 942	0,70%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	17 656	176 560	180 868	0,16%
TNOAYHSVTHY1	EMP NAT T-4 2022 -A 9.35% TF	5 166	51 660	53 078	0,05%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T-4 2022 -B 9.4% TF	99	7 920	8 139	0,01%
TNHOFRXHSG72	EMP NAT T-2 2023 -A TMM+1.7%	14 352	143 520	152 648	0,13%
TNBYTZTD19Z0	EMP NAT T-1 2023 -A TMM+1.7%	3 926	39 260	39 599	0,03%
	Bons du trésor assimilables		4 698 500	5 196 073	4,50%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 196 073	4,50%
	Titres OPCVM		5 321 028	5 321 028	4,60%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	27 000	4 481 676	4 481 676	3,88%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	73 639	73 639	0,06%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	463 503	463 503	0,40%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	150 767	150 767	0,13%
TN0003600418	SANADET SICAV	1 297	151 443	151 443	0,13%
	TOTAL		65 102 130	67 408 960	58,33%
	Pourcentage par rapport au total actifs				58,29%

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2026 à D : 46.265.137 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation		Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% actif net
	Comptes à terme		14 800 000	14 947 144	12,94%
	Placement Amen Bank au 04/05/2026 (au taux fixe de 8,25%)	91 jours	3 000 000	3 031 463	2,62%
	Placement BTL au 01/06/2026 (au TMM)	360 jours	240 000	251 684	0,22%
	Placement BTL au 03/08/2026 (au TMM)	360 jours	250 000	259 541	0,22%
	Placement BH au 04/08/2026 (au taux fixe de 8,58%)	180 jours	5 800 000	5 859 989	5,07%
	Placement BTL au 10/08/2026 (au TMM)	360 jours	260 000	269 666	0,23%
	Placement Amen Bank au 07/09/2026 (au taux fixe de 8,25%)	182 jours	5 000 000	5 020 795	4,34%
	Placement BTL au 12/11/2026 (au TMM)	360 jours	150 000	153 236	0,13%
	Placement BTL au 10/02/2027 (au TMM)	365 jours	100 000	100 770	0,09%
	Créances sur opérations de pensions livrées		10 900 000	10 996 087	9,52%
	Pension Livrée BTL au 18/05/2026 (au taux de 8%)	131 jours	1 000 000	1 018 628	0,88%
	Pension Livrée BTL au 19/05/2026 (au taux de 8%)	131 jours	1 500 000	1 527 609	1,32%
	Pension Livrée BTL au 20/05/2026 (au taux de 8%)	131 jours	1 000 000	1 018 184	0,88%
	Pension Livrée BTL au 21/05/2026 (au taux de 8%)	129 jours	1 500 000	1 526 278	1,32%
	Pension Livrée BTL au 02/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 000 000	1 001 266	0,87%
	Pension Livrée BTL au 01/04/2026 (au taux de 7,9%)	6 jours	1 400 000	1 401 760	1,21%
	Pension Livrée BTL au 03/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 500 000	1 501 582	1,30%
	Pension Livrée BTL au 06/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	1 700 000	1 700 717	1,47%
	Pension Livrée BTL au 07/04/2026 (au taux de 7,9%)	7 jours	300 000	300 063	0,26%
	Certificats de dépôt		20 132 932	20 321 906	17,59%
TN9KQKTR7500	Certificat de dépôt Amen Bank au 06/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	1 996 452	1 998 226	1,73%
TNSY1E7K49L0	Certificat de dépôt Amen Bank au 07/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	499 113	499 468	0,43%
TNYHBHBYQ1V9	Certificat de dépôt Amen Bank au 09/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	998 226	998 581	0,86%
TNSF9RPYDBZ7	Certificat de dépôt Amen Bank au 10/04/2026 (au taux de 8%)	10 jours	998 226	998 404	0,86%
TNUZOUT93K67	Certificat de dépôt Amen Bank au 29/04/2026 (au taux de 8%)	90 jours	4 921 569	4 975 599	4,31%
TNXJUTQ28A31	Certificat de dépôt BNA au 07/05/2026 (au taux de 8,33%)	80 jours	985 460	993 457	0,86%
TNXZW2FP4X91	Certificat de dépôt BNA au 14/07/2026 (au taux de 8,24%)	120 jours	5 871 684	5 888 793	5,10%
TN5FE02QNRG0	Certificat de dépôt BTL au 11/05/2026 (au taux de 9%)	180 jours	3 862 201	3 969 378	3,44%
	TOTAL		45 832 932	46 265 137	40,04%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				40,00%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à D : 33.138 , contre un solde de D : 55.104, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	24 442	27 228	21 697
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	3 170	22 350	4 805
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (1)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (1)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé (2)	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Remboursement par MAC SA (2)	(1 400 000)	(1 400 000)	(1 400 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	33 138	55 104	32 027

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024.

Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2026 à D : 83.466, contre D : 163.256, à la même date de l'exercice 2025 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Rémunération du gestionnaire	83 466	163 256	224 292
Total	83 466	163 256	224 292

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à D : 10.566, contre D : 42.866, au 31/03/2025 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance du CMF	9 418	6 799	8 480
Retenue à la source	702	-	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	446	36 067	1 374 463
Total	10 566	42 866	1 382 943

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac,1053 Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	84 904 270
Nombre de titres	824 632
Nombre d'actionnaires	939

Souscriptions réalisées

Montant	65 396 485
Nombre de titres émis	635 164
Nombre d'actionnaires nouveaux	31

Rachats effectués

Montant	(43 601 295)
Nombre de titres rachetés	(423 478)
Nombre d'actionnaires sortants	(60)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(95 774)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	150 599
Régularisation des sommes non distribuables	4 889

Capital au 31-03-2026

Montant	106 759 174
Nombre de titres	1 036 318
Nombre d'actionnaires	910

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac, 1053 Tunis

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 1.000.644 , contre D : 694.787 pour la même période de l'exercice 2025 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
<u>Revenus des obligations</u>	654 628	278 547	1 636 023
- Intérêts	654 628	278 547	1 636 023
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	346 016	416 240	1 566 515
- Intérêts des BTA et emprunt national	346 016	416 240	1 566 515
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	-	261 783
- Dividendes	-	-	261 783
TOTAL	1 000 644	694 787	3 464 321

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 569.506, contre D : 425.655 pour la même période de l'exercice 2025, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Intérêts des comptes à terme	258 729	122 771	792 148
Intérêts des dépôts à vue	3 283	24 513	49 446
Intérêts des certificats de dépôt	307 493	278 371	1 397 144
TOTAL	569 506	425 655	2 238 738

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 229.838, contre D : 163.849 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Rémunération de gestionnaire	229 838	163 849	794 468
TOTAL	229 838	163 849	794 468

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 à D : 30.282, contre D : 21.819, pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2026</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Redevance du CMF	25 752	18 358	89 016
Services bancaires et assimilés	-	-	186
Commission sur pensions livrées (*)	4 129	3 461	17 420
Autres	400	-	400
TOTAL	30 282	21 819	107 022

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Rue du lac constance
Les berges du lac, 1053 Tunis

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.251.436 un actif net de D : 3.215.110 et un bénéfice de la période de D : 225.863.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les disponibilités représentent à la clôture de la période, 21,40% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	2 555 522	1 554 508	1 936 983
Actions et droits rattachés		2 555 522	1 554 508	1 936 983
Placements monétaires et disponibilités		695 914	340 901	525 248
Disponibilités		695 914	340 901	525 248
TOTAL ACTIF		3 251 436	1 895 409	2 462 232
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	5	10 384	11 585	13 843
Autres créditeurs divers	6	25 943	22 061	25 713
TOTAL PASSIF		36 326	33 646	39 556
ACTIF NET				
Capital	7	3 168 847	1 841 100	2 370 233
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		64 264	32 252	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(18 001)	(11 589)	52 442
ACTIF NET		3 215 110	1 861 763	2 422 675
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 251 436	1 895 409	2 462 232

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	8	-	-	100 181
Dividendes		-	-	100 181
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		-	-	100 181
Charges de gestion des placements	9	(9 654)	(6 417)	(29 103)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(9 654)	(6 417)	71 078
Autres charges	10	(6 646)	(5 631)	(27 481)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(16 300)	(12 048)	43 598
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 701)	459	8 844
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		(18 001)	(11 589)	52 442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 701	(459)	(8 844)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		230 567	(118 776)	4 162
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		16 369	333 356	439 153
Frais de négociation de titres		(4 772)	(5 709)	(17 323)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		225 863	196 823	469 589

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	225 863	196 823	469 589
Résultat d'exploitation	(16 300)	(12 048)	43 598
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	230 567	(118 776)	4 162
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	16 369	333 356	439 153
Frais de négociation de titres	(4 772)	(5 709)	(17 323)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	566 571	(355 319)	(67 172)
Souscriptions			
- Capital	581 405	103	608 818
- Régularisation des sommes non distribuables	23 609	12	127 539
- Régularisation des sommes distribuables	11 048	1	21 126
Rachats			
- Capital	(47 099)	(340 152)	(715 892)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 465)	(9 059)	(96 482)
- Régularisation des sommes distribuables	(927)	(6 225)	(12 282)
VARIATION DE L'ACTIF NET	792 434	(158 496)	402 417
ACTIF NET			
En début de période	2 422 675	2 020 259	2 020 259
En fin de période	3 215 110	1 861 763	2 422 675
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	18 117	19 152	19 152
En fin de période	22 201	15 865	18 117
VALEUR LIQUIDATIVE	144,818	117,350	133,724
TAUX DE RENDEMENT	8,30%	11,25%	26,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable Actions de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 24 Février 2000 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société « L'UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI Bourse » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Mars 2026.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 2.555.522 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		2 202 630	2 555 522	79,48%
	Actions		2 202 630	2 555 522	79,48%
TN0003400058	AMEN BANK	4 950	298 480	298 480	9,28%
TN0007300015	ARTES	2 233	27 468	28 944	0,90%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	1 231	74 831	90 071	2,80%
TN0007830011	ASSURANCES MAGHREBIA	800	47 560	58 291	1,81%
TNDKJ8O68X14	MAGHREBIA VIE	7 937	47 149	68 187	2,12%
TN0004700100	ATL	13 954	54 414	113 641	3,53%
TN0001800457	BIAT	1 261	129 687	178 809	5,56%
TN0002200053	BT	24 070	130 634	161 726	5,03%
TN0003100609	BNA	6 706	85 655	99 329	3,09%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	98 299	204 685	190 602	5,93%
TN0007550015	CITY CARS	1 814	39 986	41 597	1,29%
TN0004200853	C I L	2 286	76 384	76 496	2,38%
TN0007410012	ENNAKL	3 818	46 615	68 732	2,14%
TN0007210016	ESSOKNA	5 244	19 598	19 738	0,61%
TN0007570013	EURO CYCLE	5 950	71 093	67 895	2,11%
TN0007530017	OTH	7 508	67 304	70 853	2,20%
TNQPXRODTH8	SMART TUNISIE (AA)	2 946	56 662	58 293	1,81%
TN0001100254	SFBT	7 998	93 995	114 739	3,57%
TN0006560015	SOTUVER	9 029	119 200	156 879	4,88%
TN0001400704	SPDIT	7 320	93 008	103 380	3,22%
TN0006060016	STAR	3 057	143 017	196 067	6,10%
TN0007440019	TELNET	13 347	89 215	107 523	3,34%
TN0002100907	TUNISIE LEASING & FACTORING	1 000	39 800	40 128	1,25%
TN0007270010	TPR	2 592	35 433	35 446	1,10%
TN0003900107	UIB	636	15 784	17 176	0,53%
TN0007720014	UNIMED	10 935	94 973	92 499	2,88%
	TOTAL GENERAL		2 202 630	2 555 522	79,48%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				78,60%

NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de 10.384 dinars contre 11.585 dinars à la même date de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	2 756	1 831	2 401
Dépositaire	690	975	1 144
Distributeurs	6 938	8 778	10 298
TOTAL	10 384	11 585	13 843

NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de 25.943 dinars contre 22.061 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
CMF	263	158	204
Charges à payer	25 679	21 903	25 509
TOTAL	25 943	22 061	25 713

NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	2 370 233
Nombre de titres	18 117
Nombre d'actionnaires	46

Souscriptions réalisées

Montant	581 405
Nombre de titres émis	4 444
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(47 099)
Nombre de titres rachetés	(360)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables	22 144
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	230 567
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	16 369
Frais de négociation de titres	(4 772)

Capital au 31-03-2026

Montant	3 168 847
Nombre de titres	22 201
Nombre d'actionnaires	52

NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres accusent un solde nul pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre le même solde pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	100 181
TOTAL	-	-	100 181

NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 9.654 dinars contre 6.417 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Rémunération du gestionnaire	2 758	1 833	8 315
Rémunération du dépositaire	690	458	2 079
Rémunération des distributeurs	6 206	4 125	18 709
TOTAL	9 654	6 417	29 103

NOTE 10 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 6.646 dinars contre 5.631 dinars pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	690	458	2 079
Services bancaires et assimilés	11	26	2 686
Taxes	423	172	691
Frais de publications	1 478	1 447	5 873
Honoraires CAC	1 485	976	5 771
Jetons de Présence	1 973	1 967	8 000
Autres	587	585	2 381
TOTAL	6 646	5 631	27 481

NOTE 11 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire : La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire : L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs : L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,9% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

Union Capital a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 79.277.495 dinars, un actif net de 79.059.693 dinars et un bénéfice de la période de 1.123.434 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les emplois en titres émis par l'« UBCI » représentent à la clôture de la période 11,63% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période, 10,16% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2021
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes:

DELTA CONSULT

Wael KETATA

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	45 443 322	43 429 768	44 704 879
Obligations et valeurs assimilées		45 443 322	43 429 768	43 704 834
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	1 000 045
Placements monétaires et disponibilités		33 822 459	36 557 684	34 321 139
Placements monétaires	5	33 822 459	36 557 684	34 321 139
Créances d'exploitation	6	11 714	21 503	9 270
TOTAL ACTIF		79 277 495	80 008 955	79 035 288
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	179 872	242 858	307 890
Autres créditeurs divers	8	37 930	22 435	31 097
TOTAL PASSIF		217 802	265 293	338 987
ACTIF NET				
Capital	9	73 152 942	73 734 171	73 852 007
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 798 064	4 803 243	479
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 108 686	1 206 248	4 843 815
ACTIF NET		79 059 693	79 743 662	78 696 300
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		79 277 495	80 008 955	79 035 288

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2026</i>	<i>du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>777 297</u>	<u>794 617</u>	<u>3 232 462</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		<u>777 297</u>	<u>794 617</u>	<u>3 091 859</u>
Dividendes		-	-	140 602
Revenus des placements monétaires	11	<u>391 935</u>	<u>200 996</u>	<u>1 541 881</u>
Revenus des prises en pension	12	<u>156 439</u>	<u>140 871</u>	<u>546 855</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>1 325 671</u>	<u>1 136 484</u>	<u>5 321 197</u>
Charges de gestion des placements	13	(175 645)	(141 838)	(657 833)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>1 150 026</u>	<u>994 646</u>	<u>4 663 364</u>
Autres charges	14	(32 336)	(22 577)	(116 495)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 117 690</u>	<u>972 068</u>	<u>4 546 869</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 004)	234 179	296 946
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>1 108 686</u>	<u>1 206 248</u>	<u>4 843 815</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 004	(234 179)	(296 946)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 032	-	(135 463)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 712	4 712	19 108
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>1 123 434</u>	<u>976 780</u>	<u>4 430 514</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>du 01/01/ au 31/03/2026</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2025</i>	<i>Année 2025</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT			
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 123 434	976 780	4 430 514
Résultat d'exploitation	1 117 690	972 068	4 546 869
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 712	4 712	19 108
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 032	-	(135 463)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(4 555 744)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(760 042)	20 009 274	20 063 922
Souscriptions			
- Capital	8 455 671	22 193 070	66 746 978
- Régularisation des sommes non distribuables	359	1 214	(49 020)
- Régularisation des sommes distribuables	622 800	1 709 023	3 889 500
Rachats			
- Capital	(9 160 443)	(3 628 510)	(47 940 518)
- Régularisation des sommes non distribuables	(395)	(120)	47 116
- Régularisation des sommes distribuables	(678 033)	(265 403)	(2 630 135)
VARIATION DE L'ACTIF NET	363 392	20 986 054	19 938 692
ACTIF NET			
En début de période	78 696 300	58 757 608	58 757 608
En fin de période	79 059 693	79 743 662	78 696 300
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	743 370	554 373	554 373
En fin de période	736 276	740 939	743 370
VALEUR LIQUIDATIVE	107,378	107,625	105,864
TAUX DE RENDEMENT	1,43%	1,54%	6,00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 15 Septembre 1993 à l'initiative de l' « UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 08 Avril 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la Société « UNION CAPITAL » EX « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI Bourse » depuis le 15 Mars 2024, le dépositaire étant l' « UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

▪ Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

▪ Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à 45.443.322 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilés					
			43 831 100	45 443 322	57,48%
Obligations des sociétés					
			16 542 400	16 926 595	21,41%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20 000	300 000	314 499	0,40%
	AMEN BANK 2026-1	10 000	1 000 000	1 000 981	1,27%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	400 000	414 553	0,52%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	13 010	520 400	524 711	0,66%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	20 000	1 200 000	1 246 998	1,58%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	5 000	400 000	405 807	0,51%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 9.15%	5 000	500 000	502 206	0,64%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3 000	120 000	125 024	0,16%
TNCTFWWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3 000	120 000	125 126	0,16%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	10 000	600 000	622 936	0,79%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	10 000	600 000	601 255	0,76%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	15 000	1 200 000	1 219 896	1,54%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 9.15%	6 000	600 000	607 340	0,77%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing 2025-1 CA 9.40%	5 000	500 000	520 191	0,66%
	BTK Leasing 2026-1 CA 9%	10 000	1 000 000	1 002 959	1,27%
	BTK Leasing 2026-1 CB TMM+1.75	5 000	500 000	501 513	0,63%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	10 000	400 000	400 471	0,51%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A 10.7%	10 000	800 000	863 790	1,09%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	4 100	82 000	88 119	0,11%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10 000	400 000	414 203	0,52%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	10 000	800 000	836 085	1,06%

TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20 000	800 000	811 516	1,03%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1 TF 10.10%	5 000	500 000	518 042	0,66%
TN8S8S99B8S7	UBCI 2025-1 CC 9.40%	7 000	700 000	720 479	0,91%
	UBCI 2025-2 CA 9.10%	25 000	2 500 000	2 537 896	3,21%
Emprunt National			21 500 000	22 367 002	28,29%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30 000	2 625 000	2 699 808	3,41%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	30 000	2 625 000	2 699 012	3,41%
TN4A4WPDZOC1	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50 000	4 375 000	4 556 348	5,76%
TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50 000	4 375 000	4 561 133	5,77%
TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	15 000	1 500 000	1 561 212	1,97%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	10 000	1 000 000	1 022 996	1,29%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000	1 316 060	1,66%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000	3 950 433	5,00%
Bons du trésor assimilables			5 788 700	6 149 726	7,78%
TN0008000606	BTA-04-2028	1 000	935 200	1 040 303	1,32%
TN0008000580	BTA-10-2026	5 000	4 853 500	5 109 423	6,46%
TOTAL			43 831 100	45 443 322	57,48%
Pourcentage par rapport à l'Actif					57,32%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à 33.822.459 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif net
TN1PZ8VNK7W3	<u>Dépôts à vue</u>	1 331 800	1 331 800	1,68%
	UBCI	1 331 800	1 331 800	1,68%
	<u>Dépôts à terme</u>	6 000 000	6 001 051	7,59%
	Dépôt à terme UBCI au 30/06/2026 à 7,99% pour 91 jours	6 000 000	6 001 051	7,59%
	<u>Certificats de dépôt</u>	18 229 893	18 435 316	23,32%
	Certificat de dépôt AMEN BANK au 29/04/2026 à 7,60% 70 jours	1 482 525	1 492 948	1,89%
	Certificat de dépôt AMEN BANK au 15/04/2026 à 7,50% 90 jours	2 955 828	2 993 020	3,79%
	Certificat de dépôt BNA au 07/04/2026 à 7,74% 70 jours	988 139	998 969	1,26%
	Certificat de dépôt BNA au 15/04/2026 à 7,85% 70 jours	1 481 959	1 496 348	1,89%
	Certificat de dépôt BT au 01/04/2026 à 8,50% 190 jours	1 931 304	2 000 000	2,53%
	Certificat de dépôt UBCI au 10/04/2026 à 7,99% 10 jours	998 228	998 405	1,26%
	Certificat de dépôt UBCI au 12/05/2026 à 7,9% 90 jours	4 922 530	4 964 332	6,28%
	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 05/05/2026 à 8,09% 40 jours	992 873	993 934	1,26%
	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 07/04/2026 à 8% 50 jours	1 486 813	1 498 402	1,90%
	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 07/04/2026 à 7,83% 60 jours	989 694	998 957	1,26%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	7 799 839	8 054 291	10,19%
	Pension livrée AMEN BANK au 28/08/2026 à 7,6% pour 270 jours	999 885	1 024 647	1,30%
	Pension livrée AMEN BANK au 13/04/2026 à 7,6% pour 91 jours	799 955	813 262	1,03%
	Pension livrée BTL au 24/04/2026 à 8,24% pour 190 jours	2 500 000	2 583 297	3,27%
	Pension livrée BTL au 14/05/2026 à 8,24% pour 190 jours	3 500 000	3 633 085	4,60%
TOTAL	33 361 533	33 822 459	42,78%	
	Pourcentage par rapport au total des actifs			42,66%

NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2026 à 11.714 dinars contre 21.503 dinars au 31 Mars 2025 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	11 714	21 503	9 270
	<u>11 714</u>	<u>21 503</u>	<u>9 270</u>
Total			

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2026 à 179.872 dinars contre 242.858 dinars au 31 Mars 2025 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	40 007	32 307	40 115
Dépositaire	19 516	30 574	38 529
Distributeurs	120 349	179 977	229 246
	<u>179 872</u>	<u>242 858</u>	<u>307 890</u>
Total			

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2026 à 37.930 dinars contre 22.435 dinars au 31 Mars 2025 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	6 714	6 119	6 676
Charges à payer	31 216	16 316	24 421
	<u>37 930</u>	<u>22 435</u>	<u>31 097</u>
Total			

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	73 852 007
Nombre de titres	743 370
Nombre d'actionnaires	849

Souscriptions réalisées

Montant	8 455 671
Nombre de titres émis	85 112
Nombre d'actionnaires nouveaux	20

Rachats effectués

Montant	(9 160 443)
Nombre de titres rachetés	(92 206)
Nombre d'actionnaires sortants	(41)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	1 032
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 712
Régularisation des sommes non distribuable	(37)

Capital au 31-03-2026

Montant	73 152 942
Nombre de titres	736 276
Nombre d'actionnaires	828

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 777.297 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre 794.617 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Dividendes</u>			
- des titres OPCVM	-	-	140 602
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	303 981	268 658	1 020 865
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	473 315	525 958	2 070 994
Total	777 297	794 617	3 232 462

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 391.935 dinars, contre 200.996 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts des dépôts à vue	10 879	13 456	40 773
Intérêts des dépôts à terme	94 567	-	311 429
Intérêts des certificats de dépôt	286 490	187 540	1 189 678
Total	391 935	200 996	1 541 881

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts au titre des opérations de prises en pensions livrées	156 439	140 871	546 855
Total	156 439	140 871	546 855

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 175.645 dinars, contre 141.838 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Rémunération du gestionnaire	40 008	32 308	149 840
Rémunération du dépositaire	19 516	15 760	73 093
Rémunération des distributeurs	116 121	93 771	434 901
Total	175 645	141 838	657 833

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 32.336 dinars, contre 22.577 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	19 516	15 760	73 093
Taxes	3 130	2 359	9 489
Frais bancaires	8	31	299
Frais de publications	1 259	1 493	6 102
Honoraires commissaire aux comptes	6 451	966	19 512
Jetons de Présence	1 973	1 967	8 000
Total	32 336	22 577	116 495

15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,205% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeur. En contrepartie de leurs services, l'UNION CAPITAL et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,595% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux en prorata de leurs distributions.

Union Capital a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 61.088.593 dinars, un actif net de 60.943.894 dinars et un bénéfice de la période de 707.850 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les pensions livrées représentent à la clôture la période, 10,45% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2021.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	31 559 764	24 481 858	23 373 424
Actions et droits rattachés		2 644 131	2 989 983	1 140 121
Obligations et valeurs assimilées		28 915 634	21 459 282	22 233 303
Titres OPCVM		-	32 593	-
Placements monétaires et disponibilités		29 449 753	7 004 959	10 363 629
Placements monétaires	5	28 232 869	5 983 506	9 124 752
Disponibilités		1 216 884	1 021 453	1 238 876
Autres actifs		79 076	151 247	-
TOTAL ACTIF		61 088 593	31 638 064	33 737 052
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	118 804	58 502	134 269
Autres créditeurs divers	7	25 895	23 118	26 149
TOTAL PASSIF		144 699	81 620	160 418
ACTIF NET				
Capital	8	60 181 936	30 712 553	31 693 683
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		415	566 927	224
Sommes distribuables de l'exercice en cours		761 543	276 964	1 882 728
ACTIF NET		60 943 894	31 556 444	33 576 635
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		61 088 593	31 638 064	33 737 052

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	9	393 967	276 098	1 703 958
Dividendes		-	-	239 777
Revenus des obligations et valeurs assimilées		393 967	276 098	1 464 181
Revenus des placements monétaires	10	148 515	39 994	457 059
Revenus des prises en pension	11	80 354	21 721	228 834
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		622 836	337 812	2 389 851
Charges de gestion des placements	12	(100 390)	(57 768)	(319 339)
REVENU NET DES PLACEMENTS		522 445	280 044	2 070 512
Autres charges	13	(22 814)	(12 540)	(73 853)
RESULTAT D'EXPLOITATION		499 631	267 505	1 996 659
Régularisation du résultat d'exploitation		261 912	9 459	(113 931)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		761 543	276 964	1 882 728
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(261 912)	(9 459)	113 931
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		227 067	274 892	44 565
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		1 178	35 897	264 198
Frais de négociation de titres		(20 027)	(9 364)	(26 817)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		707 850	568 930	2 278 605

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2026	Période du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	707 850	568 930	2 278 605
Résultat d'exploitation	499 631	267 505	1 996 659
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	227 067	274 892	44 565
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 178	35 897	264 198
Frais de négociation de titres	(20 027)	(9 364)	(26 817)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(3 421 063)	-	(566 709)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	30 080 473	29 962 413	30 839 638
Souscriptions			
- Capital	28 842 437	28 903 550	39 272 470
- Régularisation des sommes non distribuables	131 721	538 538	789 422
- Régularisation des sommes distribuables	1 841 151	558 002	891 613
Rachats			
- Capital	(691 784)	(36 830)	(9 419 673)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 339)	(138)	(236 492)
- Régularisation des sommes distribuables	(40 714)	(708)	(457 703)
VARIATION DE L'ACTIF NET	27 367 259	30 531 343	32 551 534
ACTIF NET			
En début de période	33 576 635	1 025 101	1 025 101
En fin de période	60 943 894	31 556 443	33 576 635
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	284 874	9 287	9 287
En fin de période	537 902	275 771	284 874
VALEUR LIQUIDATIVE	113,299	114,430	117,865
TAUX DE RENDEMENT	1,73%	3,67%	8,64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 19 Avril 1999 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Mr le Ministre des Finances, en date du 19 mars 1999.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est confiée à la Société « UNION CAPITAL » EX « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI Bourse » depuis le 15 Mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, en Bons de Trésor Assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la côte, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2026.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.4- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.7- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à 31.559.764 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre du titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2026	% Actif Net
Actions			2 409 634	2 644 131	4,34%
TN0003400058	AMEN BANK	7 586	457 428	457 428	0,75%
TN0004700100	ATL	12 032	72 131	97 989	0,16%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	3 603	220 326	263 628	0,43%
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	2 218	62 700	75 414	0,12%
TN0001800457	BIAT	2 860	381 940	405 545	0,67%
TN0003100609	BNA	22 300	301 975	330 308	0,54%
TN0002200053	BT	26 600	169 011	178 725	0,29%
TN0004200853	C I L	6 846	228 615	229 088	0,38%
TN0001100254	SFBT	39 781	480 007	570 698	0,94%
TN0001400704	SPDIT	2 500	35 500	35 308	0,06%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées			27 739 076	28 915 634	47,45%
Obligations des sociétés			1 205 005	1 230 617	2,02%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	250	5 005	5 378	0,01%
TN8S8S99B8S7	UBCI 2025-1 CC 9.40%	5 000	500 000	514 628	0,84%
TNTWU2KQRW54	UBCI 2025-2 CA 9.10%	7 000	700 000	710 611	1,17%
BTA			37 380	39 448	0,06%
TN0008000606	BTA-04-2028	40	37 380	39 448	0,06%
Emprunt national			26 496 691	27 645 569	45,36%
TN5XXZZ454U2	Emprunt national T1 2022-C 9.10% TF	2 500	187 500	188 024	0,31%
TN0008000838	Emprunt national T1 2021 CAT B	60 750	6 093 600	6 414 653	10,53%
TN0008000846	Emprunt national T1 2021 CAT C	200	200 000	210 690	0,35%
TNZBXQU5RZ91	Emprunt national T3 2021 CA 8.70% PP	3 550	15 591	16 048	0,03%
TNLBC9INKV10	Emprunt national 2024 T3 CC TV	200 000	20 000 000	20 816 155	34,16%
TOTAL GENERAL			30 148 710	31 559 764	51,78%
Pourcentage par rapport au total des actifs					51,66%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à 28.232.869 dinars , se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>	14 692 263	14 755 768	24,21%
TND00TB7FCD1	Certificat de dépôt BH au 07/12/2026 à 8,10% 320 jours	1 419 403	1 436 095	2,36%
TNY39YUQH1W1	Certificat de dépôt BTL au 18/09/2026 à 8% 200 jours	4 829 787	4 854 390	7,97%
TNS7FKRHXY3	Certificat de dépôt UBCI au 09/04/2026 à 7,99% 10 jours	3 493 799	3 495 037	5,73%
TNVJ1QSNWIN5	Certificat de dépôt UBCI au 10/04/2026 à 7,99% 10 jours	998 228	998 405	1,64%
TNGO8DYMCE08	Certificat de dépôt UNIFACT au 11/05/2026 à 7,99% 70 jours	3 951 045	3 971 841	6,52%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	6 299 875	6 383 171	10,47%
	Pension livrée BTL au 18/09/2026 à 7,49 % pour 200 jours	3 000 000	3 018 085	4,95%
	Pension livrée BTL au 14/05/2026 à 8,24 % pour 190 jours	1 000 000	1 033 319	1,70%
	Pension livrée AMEN BANK au 21/07/2026 à 7,4 % pour 180 jours	2 299 875	2 331 767	3,83%
	<u>Dépôts à terme</u>	7 045 016	7 093 930	11,64%
	Dépôt à terme UBCI au 31/05/2026 à 7,74% pour 90 jours	4 500 000	4 522 902	7,42%
	Dépôt à terme BTL au 22/06/2026 à 8,04% pour 140 jours	2 545 016	2 571 028	4,22%
	TOTAL	28 037 153	28 232 869	46,33%
	Pourcentage par rapport au total des actifs		46,22%	

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de 118.804 dinars contre 58.502 dinars à la même date de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	47 213	26 851	39 413
Dépositaire	5 963	4 277	11 478
Distributeurs	65 628	27 375	83 378
TOTAL	118 804	58 502	134 269

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de 25.895 dinars contre 23.118 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Etat, retenue à la source	1 600	-	-
CMF	5 042	2 670	2 848
Charges à payer	19 253	20 448	23 301
TOTAL	25 895	23 118	26 149

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	31 693 683
Nombre de titres	284 874
Nombre d'actionnaires	36

Souscriptions réalisées

Montant	28 842 437
Nombre de titres émis	259 246
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(691 784)
Nombre de titres rachetés	(6 218)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	227 067
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	1 178
Frais de négociation de titres	(20 027)
Régularisation des sommes non distribuables	129 382

Capital au 31-03-2026

Montant	60 181 936
Nombre de titres	537 902
Nombre d'actionnaires	36

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 393.967 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre 276.098 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	239 777
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	21 855	175	8 821
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	372 113	275 922	1 455 360
TOTAL	393 967	276 098	1 703 958

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 148.515 dinars contre un solde de 39.994 dinars pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts des certificats de dépôt	84 276	39 994	357 038
Intérêts des Dépôts à terme	64 239	-	100 021
TOTAL	148 515	39 994	457 059

Note 11 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts au titre des opérations de prises en pensions livrées	80 354	21 721	228 834
TOTAL	80 354	21 721	228 834

Note 12 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 100.390 dinars contre 57.768 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Rémunération du gestionnaire	47 214	26 852	148 810
Rémunération du dépositaire	5 963	4 065	21 719
Rémunération du Distributeur	47 214	26 852	148 810
TOTAL	100 390	57 768	319 339

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 22.814 dinars contre 12.540 dinars pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	10 492	5 967	33 069
Services bancaires et assimilés	10	61	6 795
Taxes	2 602	121	490
Frais de publications	1 533	1 489	6 039
Honoraires CAC	5 124	1 849	15 079
Jetons de Présence	2 466	2 466	10 000
Autres	587	587	2 381
TOTAL	22 814	12 540	73 853

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,45% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net inscrit en portefeuille titres.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UNION CAPITAL et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,45% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

UNION CAPITAL a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 350.944.247 dinars, un actif net de 350.062.127 dinars et un bénéfice de la période de 4.846.706 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 40,68% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 59,30% du total des actifs, dépassant le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2026

Le Commissaire Aux COMPTES:

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	142 758 189	122 844 294	133 920 402
Obligations et valeurs assimilées		141 256 008	110 693 817	133 920 402
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 502 181	12 150 478	-
Placements monétaires et disponibilités		208 108 698	118 469 503	173 803 929
Placements monétaires	5	195 834 287	116 080 450	169 551 446
Disponibilités		12 274 411	2 389 053	4 252 483
Autres actifs	6	77 360	3 500 000	-
TOTAL ACTIF		350 944 247	244 813 797	307 724 331
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	825 387	702 086	1 146 059
Autres créditeurs divers	8	56 733	32 869	43 227
TOTAL PASSIF		882 120	734 955	1 189 287
ACTIF NET				
Capital	9	324 167 790	225 672 680	287 827 595
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21 058 304	14 701 298	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 836 032	3 704 864	18 707 449
ACTIF NET		350 062 127	244 078 843	306 535 045
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		350 944 247	244 813 797	307 724 331

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

Libellé	Note	du 01/01/2026 au 31/03/2026	du 01/01/2025 au 31/03/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	10	2 341 896	1 946 355	9 005 887
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 341 896	1 946 355	8 283 782
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	722 105
Revenus des placements monétaires	11	2 583 480	1 437 560	9 605 610
Revenus des prises en pension	12	611 267	504 696	2 274 680
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 536 643	3 888 610	20 886 178
Charges de gestion des placements	13	(747 175)	(484 845)	(2 574 043)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 789 468	3 403 765	18 312 135
Autres charges	14	(109 381)	(66 358)	(359 782)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 680 087	3 337 407	17 952 353
Régularisation du résultat d'exploitation		155 945	367 457	755 096
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 836 032	3 704 864	18 707 449
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(155 945)	(367 457)	(755 096)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		169 838	-	(611 068)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 815	37 453	92 899
Frais de négociation de titres		(6 034)	-	-

RESULTAT NET DE LA PERIODE**4 846 706****3 374 860****17 434 184****ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	du 01/01/2026 au 31/03/2026	du 01/01/2025 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	4 846 706	3 374 860	17 434 184
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	4 680 087	3 337 407	17 952 353
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 815	37 453	92 899
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	169 838	-	(611 068)
Frais de négociation de titres	(6 034)	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	38 680 377	55 595 794	103 992 671
Souscriptions			
- Capital	78 741 450	66 566 958	279 694 886
- Régularisation des sommes non distribuables	16 683	3 051	17 938 835
- Régularisation des sommes distribuables	5 632 047	4 811 290	9 194 348
Rachats			
- Capital	(42 571 852)	(14 719 153)	(182 755 560)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 705)	(706)	(11 640 586)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 125 247)	(1 065 646)	(8 439 252)
VARIATION DE L'ACTIF NET	43 527 082	58 970 654	121 426 856
ACTIF NET			
En début de période	306 535 045	185 108 189	185 108 189
En fin de période	350 062 127	244 078 843	306 535 045
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	2 020 378	1 296 934	1 296 934
En fin de période	2 274 267	1 683 867	2 020 378
VALEUR LIQUIDATIVE	153,923	144,951	151,722
TAUX DE RENDEMENT	1,45%	1,56%	6,30%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type capitalisation, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 26 Octobre 1998 à l'initiative de la société « UBCI » et a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances, en date du 03 novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société « L'UNION CAPITAL » EX « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI BOURSE » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l' « UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à 142.758.189 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif net
Obligations et valeurs assimilés			135 611 776	141 256 008	40,35%
Obligations des sociétés			52 106 857	53 650 269	15,33%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 T10.05%	30 000	1 800 000	1 860 267	0,53%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-2 CB TV+1.75	10 000	1 000 000	1 025 820	0,29%
	AMEN BANK SUB 2026-1 TMM + 1.5%	30 000	3 000 000	3 002 944	0,86%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	12 360	495 202	513 190	0,15%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	25 000	1 000 000	1 008 285	0,29%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	40 000	2 400 000	2 493 996	0,71%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	10 000	800 000	811 615	0,23%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 9.65%	13 918	1 396 250	1 459 540	0,42%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 9.15%	20 000	2 000 000	2 008 824	0,57%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CA 9.6%	1 820	36 728	37 325	0,01%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1 TF 10.55%	3 510	285 854	306 372	0,09%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5 000	200 000	208 373	0,06%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5 000	200 000	208 543	0,06%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	30 000	1 800 000	1 868 808	0,53%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	30 000	1 800 000	1 803 764	0,52%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	20 000	2 000 000	2 137 723	0,61%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	20 000	800 000	800 942	0,23%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A 10.7%	30 000	2 400 000	2 591 369	0,74%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	5 900	118 000	126 806	0,04%

TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10.6 %	15 000	1 200 000	1 288 935	0,37%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	30 000	2 400 000	2 508 256	0,72%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 10%	30 000	3 000 000	3 216 329	0,92%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.7 %	3 740	228 664	233 032	0,07%
TNMTWPZD31L4	TLF SUB 2025 9.25%	10 000	1 000 000	1 029 397	0,29%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	25 000	2 000 000	2 033 159	0,58%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 9.15%	6 000	600 000	607 340	0,17%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 CB TV+1.75	18 000	1 800 000	1 822 148	0,52%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing 2025-1 CA 9.40%SS	5 000	500 000	520 191	0,15%
	BTK Leasing 2026-1 CA 9%	26 000	2 600 000	2 607 693	0,74%
	BTK Leasing 2026-1 CB TMM+1.75	19 000	1 900 000	1 905 749	0,54%
TN8S8S99B8S7	UBCI 2025-1 CC 9.40%	36 000	3 600 000	3 705 321	1,06%
TNTWU2KQRW54	UBCI 2025-2 CA 9.10%	48 000	4 800 000	4 872 760	1,39%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1 TF 10.10% SS	15 000	1 500 000	1 554 125	0,44%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif net
-----------	----------------------	--------	--------------------	----------------------	-------------

TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	30 000	1 200 000	1 217 273	0,35%
TN0003900263	UIB 2011-1 CB 6.3%	8 743	246 159	254 055	0,07%

Emprunt National			52 030 267	54 166 564	15,47%
-------------------------	--	--	-------------------	-------------------	---------------

TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	20 000	1 750 000	1 799 872	0,51%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	20 000	1 750 000	1 799 341	0,51%
TNVE955M6R90	E.NAT 2023 T3 CB TF 9.8%	50 000	5 000 000	5 212 647	1,49%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70 500	5 287 500	5 302 264	1,51%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10 000	750 000	752 325	0,21%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30 000	2 625 000	2 784 623	0,80%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30 000	2 625 000	2 788 835	0,80%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000	5 501 132	1,57%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 700	15 700 000	16 539 146	4,72%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000	4 105 337	1,17%

TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	40 000	4 000 000	4 163 231	1,19%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	20 000	2 000 000	2 045 991	0,58%
TN0008000820	E.NAT 2021 T1 CA TF 8.70%	157 335	789 114	830 216	0,24%
TN0008000887	E.NAT 2021 T2 CA TF 8.70%	2 200	11 045	11 502	0,00%
TN9CYAY77XT1	EMP NAT 2024-T4 CA 9.75%	50 400	517 608	530 102	0,15%
BTA			31 474 652	33 439 174	9,55%
TN0008000606	BTA-04-2028	9 000	8 678 800	9 409 385	2,69%
TN0008000580	BTA-10-2026	13 000	12 629 752	13 284 546	3,79%
TNNC6SZ1UFM6	BTA-06 -2029	10 000	10 166 100	10 745 243	3,07%
Titres des Organismes de Placement Collectif			1 500 278	1 502 181	0,43%
OPCVM			1 500 278	1 502 181	0,43%
TN0002400604	ALYSSA	13 992	1 500 278	1 502 181	0,43%
TOTAL			137 112 054	142 758 189	40,78%
<i>Pourcentage par rapport à l'Actif</i>					40,68%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à 195.834.287 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>	128 787 628	130 926 561	37,40%
TNJ3K4O6SZD6	Certificat de dépôt BTK Leasing au 09/06/2026 à 9,5% 370 jours	10 000 000	10 635 444	3,04%
TNKHKHYTJKW4	Certificat de dépôt BTK Leasing au 23/07/2026 à 9,5% 370 jours	2 500 000	2 635 639	0,75%
TNKQK8BXMWBG	Certificat de dépôt BTK Leasing au 28/07/2027 à 9,5% 740 jours	2 500 000	2 635 639	0,75%
TNPLYZI70HA7	Certificat de dépôt BTK Leasing au 07/01/2027 à 8,25% 350 jours	9 405 979	9 516 001	2,72%
TNEOPYBEKAR6	Certificat de dépôt Amen Bank au 15/04/2026 à 7,5% 90 jours	9 852 761	9 976 735	2,85%
TND00TB7FCD1	Certificat de dépôt BH au 07/12/2026 à 8,10% 320 jours	10 882 090	11 010 059	3,15%
TNZSYBQQMVU0	Certificat de dépôt BNA BANK au 03/04/2026 à 8% 60 jours	7 421 053	7 497 335	2,14%
TNFJIXISUPN1	Certificat de dépôt BNA BANK au 07/04/2026 à 7,9% 60 jours	8 906 432	8 990 532	2,57%
TNSIJ67SXJX6	Certificat de dépôt BNA BANK au 07/04/2026 à 7,74% 70 jours	4 940 693	4 994 847	1,43%
TNCR3XPPW3E6	Certificat de dépôt BNA BANK au 15/04/2026 à 7,85% 70 jours	3 951 890	3 990 261	1,14%

TNZHCHTR0M06	Certificat de dépôt BNA BANK au 29/04/2026 à 7,74% 90 jours	4 924 069	4 976 064	1,42%
TN1PZ8VNK7W3	Certificat de dépôt BT au 01/04/2026 à 8,5% 190 jours	3 862 608	4 000 000	1,14%
TNX0NZREHMZ7	Certificat de dépôt BTK au 19/05/2026 à 8,64 % 190 jours	7 720 888	7 927 112	2,26%
TNY7XL0BVX29	Certificat de dépôt BTL au 04/08/2026 à 8,25% 200 jours	9 166 932	9 288 354	2,65%
TNS7FKRHXY3	Certificat de dépôt UBCI au 09/04/2026 à 7,99% 10 jours	4 492 028	4 493 619	1,28%
TNVJ1QSNWIN5	Certificat de dépôt UBCI au 10/04/2026 à 7,99% 10 jours	10 980 512	10 982 457	3,14%
TN2L8B3QIFR3	Certificat de dépôt UBCI au 12/05/2026 à 7,9% 90 jours	6 891 542	6 950 065	1,99%
TNL5KIQR4421	Certificat de dépôt UBCI au 31/05/2026 à 7,98% 80 jours	4 437 272	4 452 748	1,27%
TNH3PM117KR0	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 05/05/2026 à 8,09% 40 jours	3 971 492	3 975 736	1,14%
TNFLUB6VLBX5	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 07/04/2026 à 7,83% 60 jours	1 979 389	1 997 915	0,57%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		30 998 262	31 900 647	9,11%
	Pension livrée Amen Bank au 02/04/2026 à 8% pour 265 jours	5 499 833	5 822 419	1,66%
	Pension livrée Amen Bank au 20/04/2026 à 7,50% pour 90 jours	2 999 892	3 044 090	0,87%
	Pension livrée Amen Bank au 28/08/2026 à 7,60% pour 270 jours	499 942	512 324	0,15%
	Pension livrée Amen Bank au 13/04/2026 à 7,60% pour 91 jours	2 499 266	2 540 843	0,73%
	Pension livrée Amen Bank au 21/07/2026 à 7,4% pour 180 jours	9 999 328	10 137 988	2,90%
	Pension livrée BTL au 24/04/2026 à 8,24% pour 190 jours	2 500 000	2 588 577	0,74%
	Pension livrée BTL au 05/05/2026 à 8,24% pour 190 jours	2 500 000	2 583 297	0,74%
	Pension livrée BTL au 14/05/2026 à 8,24% pour 190 jours	4 500 000	4 671 109	1,33%
<u>Dépôts à terme</u>		32 797 112	33 007 078	9,43%
	Dépôt à terme UBCI au 31/05/2026 à 7,90% pour 102 jours	5 000 000	5 036 362	1,44%
	Dépôt à terme UBCI au 30/06/2026 à 7,99% pour 91 jours	11 000 000	11 001 926	3,14%
	Dépôt à terme BTL au 22/06/2026 à 8,04% pour 140 jours	16 797 112	16 968 790	4,85%
TOTAL		192 583 002	195 834 287	55,94%
Pourcentage par rapport au total des actifs				55,80%

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2026 à 77.360 dinars contre 3.500.000 dinars au 31 Mars 2025 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	52 607	-	-
Certificats de dépôt échus à encaisser	-	3 500 000	-
Retenue à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	24 753	-	-

Total

77 360 3 500 000

-

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2026 à 825.387 dinars contre 702.086 dinars au 31 Mars 2025 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	332 077	215 486	332 866
Dépositaire	83 019	100 412	162 719
Distributeurs	410 291	386 188	650 474
Total	<hr/> 825 387	<hr/> 702 086	<hr/> 1 146 059

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2026 à 56.733 dinars contre 32.869 dinars au 31 Mars 2025 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	29 533	20 254	27 865
Charges à payer	27 201	12 616	15 362
Total	<hr/> 56 733	<hr/> 32 869	<hr/> 43 227

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	287 827 595
Nombre de titres	2 020 378
Nombre d'actionnaires	1 108

Souscriptions réalisées

Montant	78 741 450
---------	------------

Nombre de titres émis	552 718
Nombre d'actionnaires nouveaux	149

Rachats effectués

Montant	(42 571 852)
Nombre de titres rachetés	(298 829)
Nombre d'actionnaires sortants	(35)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	169 838
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 815
Frais de négociation de titres	(6 034)
Régularisation des sommes non distribuables	3 978

Capital au 31-03-2026

Montant	324 167 790
Nombre de titres	2 274 267
Nombre d'actionnaires	1 222

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2.341.896 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre 1.946.355 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	926 692	649 813	2 744 378
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	1 415 204	1 296 542	5 539 404
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
- Dividendes	-	-	722 105

Total	2 341 896	1 946 355	9 005 887
--------------	------------------	------------------	------------------

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 2.583.480 dinars, contre 1.437.560 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts des Dépôts à terme	466 971	-	1 302 519
Intérêts des dépôts	39 481	24 363	106 655
Intérêts des Certificats de dépôt	2 077 028	1 413 197	8 196 437
Total	2 583 480	1 437 560	9 605 610

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Intérêts au titre des opérations de prises en pensions livrées	611 267	504 696	2 274 680
Total	611 267	504 696	2 274 680

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 747.175 dinars, contre 484.845 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, se détaillant ainsi :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Rémunération du gestionnaire	332 078	215 487	1 144 019
Rémunération du dépositaire	83 019	53 872	286 005
Rémunération des distributeurs	332 078	215 487	1 144 019
Total	747 175	484 845	2 574 043

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 109.381 dinars, contre 66.358 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, se détaillant ainsi :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	83 019	53 872	286 005
Taxes	13 587	7 111	28 840
Frais bancaires	10	28	321
Frais de publications	1 194	1 526	6 187
Honoraires commissaire aux comptes	10 090	1 849	30 428
Jetons de Présence	1 479	1 973	8 000
Total	109 381	66 358	359 782

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UNION CAPITAL et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

L'UNION CAPITAL a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail: fac.fac@planet.tn

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2026

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 112.204.676 DT et un résultat de la période de 1.828.488 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **SICAV AMEN**, comprenant le bilan au 31 mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 mars 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 mars 2026 91,89% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,91% en deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 89.947.506 DT au 31 mars 2026, et représente une quote-part de 80,16% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,16% au-delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 avril 2026

P/Financial Auditing & Consulting

Dorsaf LITAEM

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025	
ACTIF					
AC1	Portefeuille Titres	4.1	64 105 603,167	30 321 676,460	47 631 772,042
a-	Action et valeurs assimilées		1 853 619,856	772 223,871	3 479 908,263
b-	Obligations et valeurs assimilées		62 251 983,311	29 549 452,589	44 151 863,779
AC2	Placements monétaires et disponibilités		48 070 588,349	25 909 097,754	20 245 874,080
a-	Placements monétaires	4.2	43 075 622,479	24 738 608,568	18 558 391,636
b-	Disponibilités	4.3	4 994 965,870	1 170 489,186	1 687 482,444
AC4	Autres actifs	4.4	28 484,239	53 312,279	27 135,840
TOTAL ACTIF			112 204 675,755	56 284 086,493	67 904 781,962
PASSIF					
PA1	Dettes sur Opérations de Pension livrée	4.5	0,000	0,000	0,000
PA2	Opérateurs créditeurs	4.6	200 710,128	100 068,794	135 354,255
a-	Opérateurs créditeurs		200 710,128	100 068,794	135 354,255
PA3	Autres créditeurs divers	4.7	38 553,841	90 093,847	47 369,395
a-	Autres créditeurs divers		38 553,841	90 093,847	47 369,395
TOTAL PASSIF			239 263,969	190 162,641	182 723,650
ACTIF NET					
CP1	Capital	4.8	110 366 642,711	55 221 530,825	62 713 238,366
CP2	Sommes capitalisables	4.9	1 598 769,075	872 393,027	5 008 819,946
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
b-	Sommes capitalisables de la période		1 598 769,075	872 393,027	5 008 819,946
ACTIF NET			111 965 411,786	56 093 923,852	67 722 058,312
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			112 204 675,755	56 284 086,493	67 904 781,962

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
PR 1 Revenus du portefeuille-titres	4.1	1 009 523,330	340 421,283	3 295 584,516
PR 1a Dividendes /Titres OPCVM		0,000	0,000	1 082 849,546
PR 1b Revenus des Obligations de sociétés		797 687,093	288 874,001	1 678 519,072
PR 1c Revenus des emprunts d'Etat		211 836,237	51 547,282	534 215,898
PR 2 Revenus des placements monétaires	4.2	790 990,252	584 990,994	2 372 327,283
Total des revenus des placements		1 800 513,582	925 412,277	5 667 911,799
CH 3 Intérêts des mises en pension	4.10	0,000	0,000	0,000
CH 1 Charges de gestion des placements	4.11	-253 588,937	-125 588,550	-639 740,183
Revenus Nets des placements		1 546 924,645	799 823,727	5 028 171,616
CH 2 Autres charges	4.12	-36 415,225	-19 083,762	-99 343,387
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 510 509,420	780 739,965	4 928 828,229
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation		88 259,655	91 653,062	79 991,717
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 598 769,075	872 393,027	5 008 819,946
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-88 259,655	-91 653,062	-79 991,717
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		288 762,391	6 459,193	149 806,775
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		29 216,506	332,130	-1 043 643,972
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	-18,262
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 828 488,317	787 531,288	4 034 972,770

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
AN1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 828 488,317	787 531,288	4 034 972,770
a- Résultat d'exploitation	1 510 509,420	780 739,965	4 928 828,229
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	288 762,391	6 459,193	149 806,775
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	29 216,506	332,130	-1 043 643,972
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-18,262
AN2 Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000
AN3 Transactions sur le capital	42 414 865,157	15 592 836,356	23 973 529,334
a- Souscriptions	81 439 076,018	55 306 125,719	280 014 815,183
Capital	80 993 675,793	51 560 849,062	254 840 529,384
Régularisation des sommes non capitalisables	89 458,013	3 366 227,327	15 018 423,450
Régularisation des sommes capitalisables	355 942,212	379 049,330	10 155 862,349
b- Rachats	-39 024 210,861	-39 713 289,363	-256 041 285,849
Capital	-38 690 869,417	-37 009 673,589	-232 458 116,621
Régularisation des sommes non capitalisables	-65 658,887	-2 416 219,506	-13 507 298,596
Régularisation des sommes capitalisables	-267 682,557	-287 396,268	-10 075 870,632
Variation de l'actif net	44 243 353,474	16 380 367,644	28 008 502,104
AN4 Actif net			
a- En début de période	67 722 058,312	39 713 556,208	39 713 556,208
b- En fin de période	111 965 411,786	56 093 923,852	67 722 058,312
AN5 Nombre d'actions			
a- En début de période	1 106 465	691 384	691 384
b- En fin de période	1 797 622	961 235	1 106 465
Valeur liquidative	62,285	58,356	61,205
AN6 Taux de rendement annualisé	7,15%	6,46%	6,55%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31-03-2026

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/03/2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2026, une

base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit:

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA «Juillet2032» (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA «Juillet 2032» ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA «juillet2032».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique «Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique «Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC2- Placements monétaires et disponibilités». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique «PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DUBILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées (1)	1 853 619,856
Obligations des sociétés (2)	36 162 558,132
BTA et Obligations de l'Etat (3)	26 089 425,179
Total	64 105 603,167

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2026	% Actif Net
TN0003400249	AMEN PREMIERE	16 053	1 670 399,385	1 671 743,367	1,49%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE	1 411	150 018,931	181 876,489	0,16%
Total			1 820 418,316	1 853 619,856	1,66%

(2) Obligations des sociétés :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de Titres</u>	<u>Prix de revient</u>	<u>Valeur au 31/03/2026</u>	<u>% Actif Net</u>
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-02	22 000	2 200 000,000	2 256 795,200	2,02%
	AMEN BANK SUB 2026-01	26 000	2 600 000,000	2 602 558,400	2,32%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	1 000	20 000,000	20 328,000	0,02%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	3 000	120 000,000	124 365,600	0,11%
TNMA55MMDD4	ATL 2023 -1	2 000	80 000,000	80 662,400	0,07%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	2 000	120 000,000	124 699,200	0,11%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024 -2	5 000	400 000,000	405 808,000	0,36%
TN0004700100	ATL 2025 -1	3 000	300 000,000	313 641,600	0,28%
TNTUDMZLCA16	ATL 2025 -2	10 000	1 000 000,000	1 004 416,000	0,90%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	1 200	48 000,000	50 009,280	0,04%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000	160 000,000	169 744,000	0,15%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 TF 9.15%	16 000	1 600 000,000	1 619 571,200	1,45%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 TV TMM+1.75%	24 000	2 400 000,000	2 429 529,600	2,17%
TN1T3HF5RKK6	BTK LEASING 2026-1 TV TMM+1.75	16 000	1 600 000,000	1 604 838,400	1,43%
TN1T1YC5F1E6	BTK LEASING SUB 2025-1TF 9.4%	10 000	1 000 000,000	1 040 384,000	0,93%
TNUVSEHTMT81	BTK LEASING SUB 2026-1 TF 9%	24 000	2 400 000,000	2 407 104,000	2,15%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025 -1	40 000	4 000 000,000	4 144 320,000	3,70%
TN000734078	SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	56 571,482	0,05%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 500	50 000,000	50 572,000	0,05%
TNDCN0PSCAD9	TAYSIR 2026-1 TF 9.4%	10 000	1 000 000,000	1 010 095,342	0,90%
TNRVE5COXCO6	TAYSIR 2026-1 TV TMM+2.4%	35 000	3 500 000,000	3 537 352,230	3,16%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	2 500	150 000,000	161 758,000	0,14%
TLF 2024-2 FIXE	TLF 2024-2 FIXE	8 100	648 000,000	677 231,280	0,60%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 FIXE	45 000	4 500 000,000	4 824 504,000	4,31%
TN8S8S99B8S7	UBCI SUB 2025-1 TF 9.4	14 000	1 400 000,000	1 440 958,400	1,29%
TNATYLQMS1D3	UBCI SUB 2025-2 CAT C TF 9.2	40 000	4 000 000,000	4 061 312,000	3,63%
Total			35 346 000,000	36 219 129,614	32,35%
				-56 571,482	
				36 162 558,132	32,30%

(i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50000DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 31 mars 2026 à 6 571 DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a

pas réglé ledit montant. Enfin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de Revient	Valeur au 31/03/2026	% Actif Net
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	5 000	500 000,000	513 020,000	0,46%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	6 000	360 000,000	360 984,000	0,32%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	2 000	120 000,000	120 328,000	0,11%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20 000	1 600 000,000	1 695 088,000	1,51%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	7 500	600 000,000	616 566,000	0,55%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	22 500	1 800 000,000	1 850 238,000	1,65%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000	437 500,000	455 636,000	0,41%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5 000	437 500,000	456 112,000	0,41%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	400 000,000	403 468,000	0,36%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIXE	2 500	250 000,000	260 686,000	0,23%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	2 500	250 000,000	260 036,000	0,23%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	20 000	2 000 000,000	2 049 408,000	1,83%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	10 000	1 000 000,000	1 024 704,000	0,92%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	5 000	500 000,000	535 004,000	0,48%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	3 000	300 000,000	321 002,360	0,29%
TNCYAUILJ413	EN 2024 CATC T3 TFIXE	8 000	800 000,000	834 892,800	0,75%
TNPDPDY2398	EN 2024 CATC T3 TFIXE	4 000	400 000,000	417 446,400	0,37%
TNGCLJS7FYQ7	EN 2024 CATC T4 TFIXE	5 000	500 000,000	512 648,000	0,46%
TNGCLJS7FYQ7	EN 2024 CATC T4 TFIXE	5 000	500 000,000	512 648,000	0,46%
TNI5BPOGW9F1	BTA 9.89% JUIN 2033	8 826	8 960 155,200	9 869 374,416	8,81%
TN000800006	BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	2 014 111,760	1,80%
TN08000606	BTA13042028C	1 000	929 000,000	1 006 023,443	0,90%
Total			24 505 355,200	26 089 425,179	23,30%

4.2- Placements monétaire :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à 43 075 622,479 DT et se détaille comme suit :

Pension livrée (a)	10 969 731,980
Certificats de dépôt (b)	13 878 437,355
Billets de Trésorerie (c)	993 733,911
Placements en compte à terme (d)	17 233 719,233
Total	43 075 622,479

(a) Pension livrée :

<u>Désignation</u>	<u>Date de Souscription</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Support PL</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
PL 02-06-2026 BTL SA	04/03/2026	BTL	BTA 8,25 JUIN 2031	1 000 000,000	02/06/2026	1 000 000,000	1 005 758,947	7,50%	0,90%
PL 03-04-2026 BIAT SA	04/03/2026	BIAT	EMP NAT 2024 T4 CB TF	1 700 045,955	03/04/2026	1 700 045,955	1 710 606,109	7,99%	1,53%
PL 03-06-2026 BTL SA	05/03/2026	BTL	EMP NAT 2023 T4 CB TF	600 000,000	03/06/2026	600 000,000	603 331,277	7,50%	0,54%
PL 05-06-2026 BTL SA	09/03/2026	BTL	BTA 9,50% Aout 2035	1 000 000,000	05/06/2026	1 000 000,000	1 004 727,646	7,50%	0,90%
PL 06-04-2026 BIAT SA	06/03/2026	BIAT	EMP NAT 2024 T4 CB TF	2 100 018,832	06/04/2026	2 100 018,832	2 112 123,674	7,99%	1,89%
PL 10-06-2026 BT SA	12/12/2025	BT	BTA 8% 11/2030	1 000 825,260	10/06/2026	1 000 825,260	1 025 656,069	8,25%	0,92%
PL 13-04-2026 BIAT SA	13/03/2026	BIAT	EMP NAT 2024 T1 CB TF	600 075,151	13/04/2026	600 075,151	602 598,913	7,99%	0,54%
PL 15-06-2026 BTL SA	17/03/2026	BTL	EMP NAT 2023 T3 CB TF	1 400 000,000	15/06/2026	1 400 000,000	1 404 307,692	7,50%	1,25%
PL 29-06-2026 BTL SA	30/03/2026	BTL	EMP NAT 2023 T4 CB TV	1 500 000,000	29/06/2026	1 500 000,000	1 500 621,653	7,60%	1,34%
Total				10 900 965,198		10 900 965,198	10 969 731,980		9,80%

(b) Certificats de dépôt :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>intérêts précomptés</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>intérêts courus</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
TNC0T55KMWI6	CD 01-04-2026 AB SA	AB	4 000 000,000	01/04/2026	14 141,671	3 985 858,329	14 141,671	4 000 000,000	9,99%	3,57%
TNI0K2GEMT52	CD 01-06-26 BTL SA	BTL	2 500 000,000	04/06/2026	39 215,686	2 460 784,314	12 467,166	2 473 251,480	9,99%	2,21%
TN70U64NC5C5	CD 03-06-2026 BTL SA	BTL	2 000 000,000	03/06/2026	31 372,549	1 968 627,451	9 281,819	1 977 909,270	9,99%	1,77%
TNOWPZKIEG62	CD 08-04-2026 AB SA	AB	3 000 000,000	08/04/2026	10 606,253	2 989 393,747	6 883,370	2 996 277,117	9,99%	2,68%
TNEQM05P4C74	CD 09-09-26 BTE SA	BTE	2 500 000,000	09/09/2026	80 926,273	2 419 073,727	11 925,761	2 430 999,488	9,99%	2,17%
Total			14 000 000,000		176 262,432	13 823 737,568	54 699,787	13 878 437,355		12,40%

(c) Billets de Trésorerie :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Date de Souscription</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
TNEJ8ZRNOYQ1	BILLET-T 30-04-26 MC SA	30/01/2026	Microcred SA	1 000 000,000	30/04/2026	980 868,716	993 733,911	9,80%	0,89%
Total						980 868,716	993 733,911		0,89%

(d) Placements en compte courant à terme :

<u>Désignation</u>	<u>Date de Souscription</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Échéance</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
CAT 01-06-2026 AB SA	02/03/2026	AB	01/06/2026	2 000 000,000	2 010 638,904	8,09%	1,80%
CAT 06-04-2026 AB SA	05/01/2026	AB	06/04/2026	4 000 000,000	4 061 071,781	8,10%	3,63%
CAT 06-07-2026 AB SA TV	07/01/2026	AB	06/07/2026	9 000 000,000	9 135 707,178	8,19%	8,16%
CAT 16-04-2026 AB SA	16/01/2026	AB	16/04/2026	2 000 000,000	2 026 301,370	8,00%	1,81%
Total	-	-	-	17 000 000,000	17 233 719,233	-	15,39%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2026 à 4 994 965,870 DT et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Avoirs en Banque	4 994 965,870	1 170 489,186	1 687 482,444
Total	4 994 965,870	1 170 489,186	1 687 482,444

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31-03-2026, 28 484,239 DT contre 27 135,840 DT au 31/12/2025. Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Intérêts courus / compte rémunéré	20 156,916	6 909,756	19 075,453
AUTRES DEBITEURS RAS SUR OBLIG STE	196,274	0,000	8 060,384
RS sur BTA	8 131,046	46 402,523	0,000
Autres débiteurs	0,003	0,000	0,003
Total	28 484,239	53 312,279	27 135,840

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2025.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
GESTIONNAIRE	41 178,507	23 520,394	29 441,959
DISTRIBUTEUR et DEPOSITAIRE AB	159 496,088	76 548,400	105 912,296
DISTRIBUTEUR AI	35,533	0,000	0,000
Total	200 710,128	100 068,794	135 354,255

4.7- Autres créditeurs divers :

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Etat	920,828	920,828	920,828
RETENUE A LA SOURCE	16 948,284	62 270,053	21 527,834
JETONS DE PRESENCE	4 967,301	22 249,040	17 627,301
TCL	417,408	0,000	921,214
CMF	9 833,111	4 653,926	6 372,218
AUTRES CREDITEURS	5 466,909	0,000	0,000
Total	38 553,841	90 093,847	47 369,395

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 s'élève à 44 243 353,474 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital : 47 653 404,345 dinars

Variation de la part du revenu : -3 410 050,871 dinars

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2025	62 713 238,366
Souscriptions	80 993 675,793
Rachats	-38 690 869,417
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	374 990,403
VDE/titres.Etat	0,000
VDE / titres OPCVM	33 201,540
+/-V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	29 216,506
+/- V report/oblig.société	-89 685,774
+/- V report/titres.Etat	0,000
+/- V report/titres OPCVM	-29 743,778
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	-5 900 949,663
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	2 795 972,947
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	3 128 775,842
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	5 008 819,946
Capital au 31/03/2026	110 366 642,711

Le nombre de titres de Sicav Amen au 31-03-2026 est de 1 797 622 contre 1 106 465 au 31-12-2025.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2025	236
Nombre d'actionnaires entrants	55
Nombre d'actionnaires sortants	-17
Nombre d'actionnaires au 31-03-2026	274

4.9- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Résultat d'exploitation	1 510 509,420	780 739,965	4 928 828,229
Régularisation du résultat d'exploitation	88 259,655	91 653,062	79 991,717
Total	1 598 769,075	872 393,027	5 008 819,946

4.10 Revenus du Portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Revenus des obligations	797 687,093	288 874,001	1 678 519,072
Dividendes	0,000	0,000	1 082 849,546
Revenus des BTA	211 836,237	51 547,282	534 215,898
Total	1 009 523,330	340 421,283	3 295 584,516

4.11- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Revenus des Certificats de Dépôt	259 266,679	234 562,828	1 159 897,316
Revenus des Pensions Livrées	201 363,235	277 766,840	653 770,484
Revenus billets de Trésor	19 529,217	19 174,778	141 597,875
Revenus des placements en compte à terme	291 831,121	48 546,548	401 056,608
Revenus des Comptes Rémunérés	19 000,000	4 940,000	16 005,000
Total	790 990,252	584 990,994	2 372 327,283

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2026.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- La rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20% TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.

A partir du 05 Août 2024, la commission de gestion est passée à 0,30% TTC.

- La rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. Cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millionsde dinars
0,09%	< 20 millionsde dinars
0,07%	> 20 millionsde dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise. Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen distribué par Amen Bank

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération d'AMEN INVEST en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST le 09/03/2026. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution hors taxes de 0,5% de l'actif de Sicav Amen distribué par AMEN INVEST

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Rémunération du gestionnaire	92 352,091	43 869,975	226 822,830
Rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire	7 316,702	7 437,500	29 750,000
Rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur	153 884,611	74 281,075	383 167,353
Rémunération d'Amen Invest en tant que distributeur	35,533	0,000	0,000
Total	253 588,937	125 588,550	639 740,183

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
Redevances du CMF	25 868,937	12 288,511	63 535,814
Services bancaires & assimilés	3 286,288	1 715,251	8 246,757
TCL	3 120,000	940,000	10 770,816
Jetons de présence	4 140,000	4 140,000	16 790,000
Total	<u>36 415,225</u>	<u>19 083,762</u>	<u>99 343,387</u>